

AUJOURD'HUI

Éditorial

En déclarant la guerre au « lobby de la santé », le ministre Marc-Yvan Côté a illustré, sous forme de caricature, le dilemme actuel de notre régime d'assurance-santé, estime Jean Francoeur. **Page 12**

Courrier

Cri d'alarme devant les projets qui favorisent la « douance » et la dramatisation entre pauvres et nantis en milieu scolaire. Nos lecteurs lancent également un appel en faveur d'une réduction des diverses formes de pollution. **Page 13**



49ers 55
Broncos 10

Pour la quatrième fois depuis 1982, les 49ers de San Francisco, grâce à Joe Montana, choisi le joueur par excellence du match, et Roger Craig (notre photo), remportent le Super Bowl, 55-10, face aux Broncos de Denver. **Page 11**

RDA: élections libres avancées

Les partis d'opposition et gouvernementaux est-allemands décident d'avancer au 18 mars les élections libres et de former ensemble, jusqu'à cette date, un gouvernement de « responsabilité nationale ». **Page 5**



AH, ah ! de Réjean Ducharme

Avec un canevas sans action réelle, où quatre membres de deux couples s'affrontent et s'entre-déchirent, et un piètement tragique sans début ni fin, *AH ah !* de Réjean Ducharme est l'une des pièces les plus fortes du répertoire québécois, sinon la plus dure, selon Robert Lévesque. **Page 9**

Une Bourse qui redore son blason

Prise à partie par de prestigieuses revues financières, la Bourse de Vancouver compte redorer son blason à l'aide de l'informatique. **Page 7**

Les robots n'existent pas

La machine intelligente, ce n'est pas pour demain s'il faut en croire les chercheurs de l'Université McGill. **Page 7**

Les Roumains veulent la démission de leurs nouveaux dirigeants

BUCAREST (AFP) — Plusieurs dizaines de milliers de Roumains ont manifesté hier, dans le centre de Bucarest, pour la démission du Conseil du front de salut national (CSFN) accusé, dans les slogans comme sur les banderoles, de n'être que le nouveau visage du Parti communiste roumain.

Amertume, colère et peur étaient les sentiments exprimés par les manifestants, de tout âge et de toute condition, composant la foule qui, toute la journée, est restée sur la Place de la Victoire où se dresse le massif bâtiment des Affaires étrangères, siège du nouveau pouvoir roumain.

Il n'a pas été facile pour M. Ion Iliescu, le président du CSFN, de prendre la parole. Les manifestants n'ont cessé de le conspuer, l'interrompant constamment. À deux reprises, pour tenter de rétablir un semblant de calme, les hauts parleurs ont joué à pleine puissance : « Réveille-toi roumain », le chant de la révolution devenu l'hymne national.

Un peu plus tard, M. Iliescu a annoncé que des discussions seraient ouvertes avec les partis d'opposition sur l'avenir du pays. Le président a rencontré les représentants de trois partis d'opposition.

L'un des placards a été très apprécié par la foule : il présentait une photo géante en couleurs du dictateur déchu Nicolae Ceausescu avec la mention : « Du royaume des morts, je vote pour le CSFN ».

La contre-manifestation organisée par le CSFN n'a jamais rassemblé beaucoup de militants et n'a pas convaincu. Les militants n'ont jamais été plus de 2000 ou 3000. Leurs banderoles étaient rares et leurs slogans de soutien sans originalité : « Ouvrier, paysan et intellectuel tous avec le CSFN ».

Le pire a été évité de justesse lorsque, peu après 16 h, heures locales, les manifestants — dont certains battaient des mains — ont été dispersés.

Voir page : Les Roumains



Des dizaines de milliers de Roumains ont réclamé hier la démission du gouvernement du président Iliescu et conspué les anciens communistes repentis. La manifestation avait été interdite par décret.

Les militants libéraux se dressent contre les partisans du lac Meech

Chantal Hébert
envoyée spéciale

TORONTO — Les six candidats à la direction du Parti libéral du Canada se sont heurtés de plein front hier à Toronto au mur anti-lac Meech qui s'est bâti au sein de leur parti au Canada anglais.

C'est en effet un véritable règlement de comptes constitutionnel entre tenants et adversaires de l'accord qui a dominé le premier débat de la course à la succession de John Turner.

Et une majorité du millier de militants qui s'étaient déplacés pour l'événement n'a pas laissé passer une occasion de manifester bruyamment son opposition au lac Meech. La salle

a même applaudi à tout rompre une tirade à l'emporte-pièce du candidat le plus obscur de la course, le député Tom Wappel, quand ce dernier a lancé à ses cinq adversaires : « Ce parti ne vaudra jamais de l'accord du lac Meech ».

« Nous n'avons jamais écarté le Québec, c'est son gouvernement séparatiste qui s'est écarté de lui-même », a soutenu le député torontois sous une pluie d'applaudissements.

Mais même avant cette sortie, les émotions suscitées par le débat sur l'accord étaient assez viscérales pour faire dire à la candidate Sheila Copps : « Brian Mulroney nous regarde de loin et il rit de voir le Parti libéral se déchirer sur le lac Meech ».

Malgré une salle fortement antipathique à l'accord, Jean Chrétien s'est retrouvé sur la sellette lorsque ses trois principaux adversaires, partisans du lac Meech, ont entrepris de disséquer sa position constitutionnelle.

« Seriez-vous seulement en mesure de ramener Québec à la table de négociations ? » lui a lancé Paul Martin.

« Vous qui voulez la perfection relativement à l'accord du lac Meech, vous vous êtes contentés de bien moins en 1982 », surenchérit Sheila Copps en faisant allusion à l'inclusion pour satisfaire les provinces de la clause « nonobstant ».

« Je ne parle pas des deux côtés de ma bouche sur ce sujet-là », répliqua

Voir page : Les militants

Un éventuel échec du lac Meech ranime les espoirs des péquistes

Pierre O'Neill

LES PÉQUISTES fondent leurs plus grands espoirs souverainistes sur le prévisible échec de l'entente du lac Meech.

Cette profonde conviction que le Canada anglais rejetera l'entente a dominé les travaux du conseil national du Parti québécois, en fin de semaine à Montréal, dans un climat d'euphorie exacerbé par l'appel à la mobilisation des troupes lancé par les leaders péquistes : « Meech est mort. C'est cuit ».

C'est dans cette perspective tonifiante que les quelque 400 délégués de la base militante se sont donné un plan d'action, prévoyant notamment une campagne de financement avec un objectif de 2 millions \$, une campagne de recrutement devant accroître le nombre de membres à 137 000, la tenue de colloques régionaux, l'organisation de tournées de formation et l'implantation de groupes d'animation. Un plan d'action devant permettre au PQ de faire le procès du fédéralisme canadien et d'expliquer aux Québécois le fonctionnement de l'État du Québec sous l'éventuel régime de la souveraineté.

Le débat qui accapare les tribunes publiques du pays autour du lac Meech crée un moment unique de tensions et prépare le terrain à la relance du discours souverainiste, selon le chef péquiste Jacques Parizeau, qui perçoit également un retour à la revitalisation des discussions politiques au sein du parti. Nouvelle ferveur qui s'est manifestée à ce conseil national par le nombre record de 38 résolutions présentées par les comités et régions à l'intention de la direction du parti et de l'Assemblée législative.

Mais ce qui plaît tout autant à Jacques Parizeau, c'est l'absence de

Voir page : Un éventuel

EN 1995

Un Airbus volera à l'hydrogène liquide produit à Sept-Îles

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

DUSSELDORF — Dès 1995, un premier avion de type Airbus 320 devrait voler sur une base expérimentale avec, comme combustible au lieu du kérosène, de l'hydrogène liquide fabriqué à Sept-Îles.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a rencontré, hier, à Dusseldorf les partenaires du projet Euro-Québec Hydrogène afin de « consolider » ce dossier qui, s'il se réalise, placera le Québec à la fine pointe de la technologie énergétique.

Le projet vise en fait à fabriquer de l'hydrogène liquide à partir de l'électrolyse de l'eau. Pour ce faire, une grande quantité d'énergie électrique, plus de 100 mégawatts, est requise.

Le projet prévoit donc la construction au coût de 125 millions \$ d'une usine d'électrolyse à Sept-Îles.

De là, l'hydrogène liquide serait transporté par bateau en Europe, à Hambourg (Allemagne) ou à Gênes (Italie), pour être entreposé et distribué aux entreprises consommatrices.

Une première expérience d'utilisation sera tentée par les partenaires allemands de Airbus qui comptent utiliser ce carburant révolutionnaire sur un de leurs appareils dès 1995.

M. Bourassa a longuement insisté hier, devant la presse, sur les avantages du nouveau produit. « C'est très avantageux pour les pays où il y a des problèmes d'environnement par le gaz carbonique. En Europe, les centrales au charbon sont des sources très graves de pollution et l'énergie nucléaire comporte des dangers comme on a vu à Tchernobyl. Il y a une volonté politique très nette de la Commission des communautés européennes de régler ce problème de pollution », a dit le premier ministre Bourassa.

Voir page : Un Airbus

Le comité conjoint, formé entre autres par Hydro-Québec, Daimler-Benz, Airbus et la Commission des communautés européennes, se penche sur le projet et présentera son rapport définitif au printemps 1991, a indiqué M. Bourassa.

Si ce rapport est positif, les travaux de construction pourront commencer à Sept-Îles pour l'usine d'électrolyse (coût : 125 millions \$), et à Hambourg pour les installations d'entreposage (au même coût).

Il faudra de plus songer à construire pour 250 millions \$ un navire spécialement aménagé pour transporter ce nouveau type de carburant, une commande qui pourrait contribuer à relancer le chantier naval MIL de Lévis-Lauzon, en banlieue de Québec.

Le projet, à première vue emballant, comporte un handicap, a reconnu le représentant d'Hydro-Québec dans ce dossier, le Dr Toby Gilsig : le nouveau carburant coûtera trois fois plus cher que le kérosène actuellement employé dans l'aéronautique.

Même son de cloche de la part du représentant allemand chez Airbus, M. Dieter Volk.

« Nous sommes très intéressés au projet car nous avons de la pression des environnementalistes. Le gaz carbonique émis par les avions attaque la couche d'ozone et l'hydrogène liquide ne serait pas polluant », a dit M. Volk.

« Le coût élevé de ce nouveau carburant est un problème mais on pourrait l'utiliser d'abord sur les vols de courte distance », a prétendu M. Volk.

Enfin, M. Bourassa a expliqué que le Québec, actuellement aux prises avec une pénurie occasionnelle d'électricité, n'aura pas de problème à trouver les 100 mégawatts requis dans les prochaines années avec le parachèvement des travaux à LG-1 et à la centrale Brisay.

Dans ce projet, le Québec ne fait pas que vendre de l'électricité.

Voir page : Un Airbus

Montréal propose pour ses rues un régime sans sel

Martin Pelchat

DÈS 1992, Montréal pourrait utiliser pour déglacer ses rues un produit moins nuisible pour l'environnement que le sel utilisé actuellement.

Le Conseil de ville sera appelé à voter ce soir l'octroi d'un contrat de recherche de 372 000 \$ au Centre de développement technologique de l'École Polytechnique, à qui on demandera d'identifier un produit de remplacement.

Cet hiver, Montréal prévoit acheter 122 000 tonnes de chlorure de sodium, le sel actuellement utilisé pour le déglacage des rues.

En plus d'être dommageable pour l'environnement, ce sel dégrade les matériaux de surface et corrode le métal, explique Marcel Chouinard, du service des Travaux publics.

Au cours des deux prochains hivers, les spécialistes de Polytechnique étudieront les propriétés des solutions alternatives grâce à des épandages expérimentaux et procéderont en laboratoire à des essais en vue de développer un nouveau produit.

Parmi les sels qui font peser moins de risques sur l'environnement, on devrait entre autres tester l'acétate de calcium et de magnésium, le formiate de sodium et le chlorure de potassium.

Des combinaisons sont aussi possibles.

En plus de l'impact sur l'environnement, il faudra analyser des facteurs comme les conditions d'approvisionnement et le coût de revient, explique M. Chouinard.

Idéalement, les véhicules de la ville pourraient répandre le nouveau produit dès l'hiver 1992-93, tout dépendant des résultats obtenus par les chercheurs de Polytechnique.

Montréal s'apprête en outre à investir quelque 300 000 \$ en recherche dans le cadre de la problématique de la gestion des neiges usées.

La ville s'attaquera d'abord au problème du déversement de neiges usées dans le fleuve Saint-Laurent, une pratique qui sera interdite à compter de 1995 par le ministère de l'Environnement.

Si le Conseil de ville entérine cette autre proposition de l'administration municipale, les chercheurs du Centre de développement technologique devront recommander un moyen de faire fondre les neiges usées.

Montréal déverse 31 % de ces neiges dans le fleuve, au pont La Concorde et à des quais de l'est de la ville.

Le reste est soit poussé dans les égouts (23 %), soit déchargé dans l'ancienne carrière Francon (24 %) ou sur des terrains vagues (21 %).

Voir page : Montréal

FESTIVAL
DES GRANDES
ÉCOLES
DE CINÉMA
DU MONDE



Du 25 au 31 janvier 1990

200 courts-métrages en compétition.
25 pays participants.

Premiers films de cinéastes réputés:
Andrzej Tarkowski, Lars Von Trier,
Jiri Menzel...

Colloque international sur la scénarisation.

Cinéma Parallèle

Cinémathèque
québécoise

Ouimetoscope

FESTIVAL
DES GRANDES
ÉCOLES
DE CINÉMA
DU MONDE

Les représentants de la reine coûtent aux Canadiens 14 million \$ par année

Marie Tison
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le maintien de représentants de la reine au Canada coûte aux contribuables canadiens environ 14 millions \$ par année.

Cette somme couvre les dépenses associées au maintien du gouverneur général et des dix lieutenants-gouverneurs, et aux visites des membres de la famille royale au Canada.

Le budget consacré au gouverneur général représente la majeure partie de ce montant.

En 1989-90, il s'établissait à 9,3 millions \$, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente. La même année, les Canadiens devaient faire face à une augmentation de taxes de 3,6 milliards \$ et à des coupures gouvernementales de 1,5 milliard \$.

Le salaire du gouverneur général lui-même n'est pas astronomique, soit 83 800 \$. Il a cependant l'avantage fort appréciable d'être libre de tout impôt.

Le montant des pensions payables en vertu de la loi sur le gouverneur général atteint 280 000 \$. Une somme de 1,8 million \$ est affectée aux distinctions honorifiques décernées par le gouverneur général. Les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés se montent à 741 000 \$. Le reste du budget, soit

près de 6,4 millions \$, comprend surtout le salaire de ces employés, au nombre de 129, en plus des dépenses usuelles reliées aux obligations du gouverneur général.

Le représentant de la reine au Canada bénéficie d'un chauffeur, de gardes du corps et d'un avion des Forces armées canadiennes.

Mais surtout, il bénéficie de deux majestueuses résidences officielles, Rideau Hall, à Ottawa, et La Citadelle, à Québec, dotées de leur propre budget.

En 1987-88, la Commission de la capitale nationale a affecté 2,7 millions \$ à Rideau Hall en dépenses d'exploitation, d'immobilisation et de réparations. La même année, le ministère des Travaux publics a affecté 437 000 \$ à La Citadelle.

Le gouvernement n'a pas attribué de valeur marchande à ces deux résidences officielles parce qu'il n'a pas l'intention de les mettre en vente, a indiqué Mme Hélène Burret, porte-parole de la Commission de la capitale nationale.

Une telle estimation serait cependant sûrement impressionnante. Rideau Hall, par exemple, est un bâtiment de 170 pièces construit en 1838. Il trône au milieu d'un parc de 77 acres qui compte des courts de tennis, un terrain de cricket et une piste de toboggan.

Les 10 lieutenants-gouverneurs nécessitent également d'important dé-

boursés fédéraux. En 1989-90, leur maintien a nécessité 1,1 million \$. Globalement, le salaire des lieutenants-gouverneurs se monte à 758 000 \$. Ils bénéficient de 253 000 \$ en subventions à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais supportés dans l'exercice de leurs fonctions. Les paiements en vertu de la loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs se montent à 150 000 \$, et des prestations supplémentaires de retraite de 60 000 \$ sont affectées aux lieutenants-gouverneurs précédents.

En plus du gouvernement fédéral qui verse leurs salaires, plusieurs autres dépenses relatives aux lieutenants-gouverneurs sont assumées par les provinces.

Le Secrétariat d'État, qui est responsable de ces dépenses, doit également voir à bien recevoir les visiteurs royaux au Canada.

En 1988-89, deux visites officielles ont été organisées. La visite du prince Edouard à Ottawa et à Terre-Neuve, en juin 1988, a coûté 280 422 \$ aux contribuables canadiens. Celle de la princesse Margaret en Nouvelle-Écosse et en Ontario, en juillet 1988, a nécessité des déboursés de 271 466 \$.

Trois visites officielles ont eu lieu en 1989-90, soit celles du prince Philip, du duc et de la duchesse d'York et de la Reine-Mère, mais le Secrétariat d'État n'a pu communiquer les

coûts définitifs de chacune de ces visites.

Même si le maintien d'une présence royale au Canada nécessite des budgets relativement importants, les députés des trois partis tiennent à conserver un chef d'État éloigné du gouvernement et de la politique active.

« Je préfère avoir une Jeanne Sauvé ou un Ray Hnatyshyn comme chef d'État qu'un Brian Mulroney », a déclaré le député libéral de Glengarry-Prescott-Russell Don Boudria.

Le député néo-démocrate d'Essex-Windsor Steven Langdon a ajouté qu'à son avis, il était bien difficile de maintenir ce poste sans y affecter de grosses sommes.

EN BREF...

Petits poissons qui grossissent

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE (PC) — Commencée depuis un peu plus d'un mois, la saison de pêche aux petits poissons des chenaux de cette année s'annonce déjà meilleure que celle de l'an dernier. Et il reste encore deux bonnes semaines de pêche à Sainte-Anne-de-la-Pérade. C'est ce qu'a confirmé en fin de semaine le vice-président de l'Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne, M. Denis Marchand : « Cette année, on note une augmentation d'environ 10 %, tant en ce qui concerne l'achalandage que les captures de poissons... » Mais le fait marquant de cette année, je crois, c'est la grosseur des poissons. Il s'est pris régulièrement des poissons de 15 pouces », note M. Marchand.

Un avion militaire s'écrase: 23 morts

BRAZZAVILLE (AFP) — Vingt-trois personnes ont péri lorsqu'un avion militaire congolais s'est écrasé samedi soir près de la localité de Kinkala à environ 70 km de Brazzaville, a-t-on appris de source officielle dimanche à Brazzaville. Cette catastrophe serait due à des « difficultés météorologiques », a-t-on indiqué de source informée.

L'avion, un « Nord 262 » de fabrication française, reliait Pointe Noire à Brazzaville. « Il n'y a eu aucun survivant » parmi les passagers de l'avion. Parmi les victimes, figurent les membres de l'équipage, dix officiers, des sous-officiers et les membres de leurs familles.

Le nouveau gouverneur général entre en fonction

Marie Tison
de la Presse Canadienne

OTTAWA — La reine aura un nouveau représentant au Canada ce matin.

M. Ramon John Hnatyshyn, un Canadien d'origine ukrainienne, deviendra le 24e gouverneur général du Canada à 11 h ce matin, au cours d'une cérémonie qui se déroulera au Sénat.

M. Hnatyshyn, un homme de grande taille aux cheveux foncés, est considéré par ceux qui ont croisé son chemin comme une personne particulièrement affable, sympathique et dotée d'un bon sens de l'humour.

La nomination de M. Hnatyshyn, annoncée le 6 octobre dernier, a cependant entraîné certaines critiques. Le nouveau gouverneur général ne maîtrise pas le français et, jusqu'à sa défaite électorale de 1988, était ministre dans le cabinet du premier ministre Brian Mulroney.



Roy Hnatyshyn

Ces traits du nouveau gouverneur général contrastent quelque peu avec ceux de son prédécesseur, Mme Jeanne Sauvé. Mme Sauvé avait servi dans le cabinet Trudeau entre 1972 et 1979, mais elle avait quitté la politique partisane en assumant la présidence de la Chambre des communes entre 1980 et 1983.

Le 23e gouverneur général était aussi à l'aise en français qu'en anglais, et s'était fait remarquer par sa très grande distinction. Elle a cependant laissé l'image d'une personne quelque peu distante, une image qui s'est trouvée renforcée par sa décision de fermer le parc de 77 acres entourant Rideau Hall, la résidence officielle du gouverneur général à Ottawa, au grand public.

M. Hnatyshyn et Mme Sauvé ont cependant un point commun : tous deux sont originaires de la Saskatchewan. Si Mme Sauvé venait de Prud'homme, un village situé à l'est de Saskatoon, M. Hnatyshyn est né à Saskatoon même, le 16 mars 1934.

M. Hnatyshyn a étudié à l'Université de Saskatchewan, avant d'accéder au barreau de cette province en 1957. Il s'est marié avec Mme Karen Gerda Andersen en 1960, et a eu deux fils, John et Carl.

Sa carrière politique a débuté en 1974, avec son élection à la Chambre des communes. Dans le bref cabinet de l'ancien premier ministre Joe Clark, il a servi en tant que ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ministre d'État aux Sciences et à la Technologie.

En 1984, le premier ministre Mulroney l'a nommé leader du gouvernement en Chambre, avant de lui confier le ministère

de la Justice en juin 1986.

M. Hnatyshyn a perdu son siège de Saskatoon-Ouest lors des élections générales de novembre 1988, en partie à cause de son appui à la loi sur les langues officielles. Il s'est alors joint à la prestigieuse firme d'avocats Gowing, Strathy et Henderson d'Ottawa.

Le mandat d'un gouverneur général est normalement de cinq ans, mais il peut s'allonger jusqu'à sept ans.

Avec les années, son rôle est largement devenu symbolique, et ses fonctions sont surtout d'ordre cérémoniales.

Les Conférences impériales de 1926 et 1930 ont établi que le gouverneur général n'était pas le représentant ou l'agent du gouvernement britannique, et qu'il devait agir seulement sur les recommandations du premier ministre canadien et de son cabinet.

Le gouverneur général doit donc respecter le principe du gouvernement responsable et se plier aux désirs des élus canadiens.

C'est le gouverneur général qui invite le chef du parti ayant le plus d'appuis aux Communes à former le gouvernement. C'est également lui qui convoque et qui dissout la Chambre des communes, à la demande du premier ministre. Le gouverneur général nomme également les juges de la Cour suprême et exécute les ordres en conseils suivant la recommandation du cabinet.

C'est également le gouverneur général qui sanctionne les projets de loi adoptés par les Communes et le Sénat.

Le succès de la firme Bombardier sont célébrés dans Le Monde

DUSSELDORF (PC) — Les succès de la firme québécoise Bombardier font les gros titres du prestigieux journal *Le Monde*.

Dans son édition de vendredi dernier, *Le Monde* consacre, dans sa section « Les affaires », une page entière à Bombardier sous la signature d'un envoyé spécial à Montréal, Alain Faujas.

On y raconte les débuts modestes de la motoneige inventée par Joseph

Armand Bombardier jusqu'au dernier exploit de l'entreprise qui a participé à la construction et livré 201 exemplaires du biracteur à large fuselage de type Challenger depuis 1978.

« Bombardier jouit en Europe d'une excellente image corporative à cause de ses succès », a brièvement commenté le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, en prenant connaissance à Dusseldorf de

l'article du *Monde*.

L'article est en effet très flatteur pour le géant québécois de construction de matériel roulant. « Du fondateur garagiste obsédé par les motoneiges au patron obsédé par la diversification, l'entreprise a toujours su maintenir le cap », écrit *Le Monde*. Le premier fabricant nord-américain de matériel de transport lorgne maintenant vers l'Europe.

C'est d'ailleurs dans un but évident de promotion du Challenger de Bombardier que le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a choisi ce type d'avion pour la tournée qu'il effectue actuellement en Europe.

M. Bourassa utilise un Challenger fabriqué au Québec mais loué d'une compagnie américaine puisque seuls des appareils volant sous licence américaine, britannique, française ou soviétique sont autorisés à se poser à Berlin où M. Bourassa doit se rendre ce soir.

MOUVEMENT CONTRE LE VIOL

Collectif de femmes de Montréal

Vous connaissez probablement quelqu'une, une parente, une amie qui a subi un viol, une agression ou qui a été victime d'inceste. Sans doute cette femme a-t-elle cherché un endroit, un service vers qui se tourner pour avoir du soutien, de l'information.

Au Mouvement contre le viol, organisme à but non lucratif, nous répondons à ce besoin depuis 15 ans. Nous offrons un service d'aide et de suivi à moyen ou long terme aux femmes qui ont été victimes de violence sexuelle, des informations et références médico-légales, un service de prévention et sensibilisation, un centre de documentation.

Sans doute vous êtes-vous déjà demandé: « Mais moi, qu'est-ce que je peux faire pour contrer la violence sexuelle ? Comment puis-je aider ? »

Du 4 au 17 février 1990, nous tenons notre 8^e campagne de souscription. En nous aidant financièrement, vous participez concrètement à contrer cette violence et à maintenir des services essentiels aux femmes de Montréal.

Merci de votre générosité

Voici ma contribution pour l'année 1990

☐ Je désire un reçu pour fins d'impôt

Adresse (lettres moulées)

Nom: _____

Rue: _____

Ville: _____

Code postal _____

Faites votre chèque à l'ordre du MOUVEMENT CONTRE LE VIOL

C.P. 364, SUCC N.D.G.
MONTREAL, QUE. H4A 3P7
(514) 842-5040

FESTIVAL
DES GRANDES
ÉCOLES
DE CINÉMA
DU MONDE

Du 25 au 31 janvier 1990

Cinéma parallèle
Cinéma québécoise
Ouinmetoscope

20 courts-métrages en compétition.
25 pays participants.
Premiers films de cinéastes célèbres:
Andrzej Jakowski, Lars Von Trier, Jiri Menzel...
Colloque international sur la scénarisation.

lundi 29 janvier

CINÉMA PARALLÈLE

18h30 **Compétition - Vidéo**
RFA, BERLIN: • VERA CRUZ (vidéo fict., PAL, 10', all./s.f.) • VOLKSWAGEN EMDEN (vidéo doc., 10', n.d.) • PETER HOLLINGER KOFFERSUITE (vidéo, doc., PAL, 17', s.d.)
POLOGNE, PWSF: • POLANSKI: PORTRAIT DE L'ARTISTE (NTSC, 25', pol./s.f.)
YUGOSLAVIE, FDU (BELGRADE): • TELEPHONAMANIA (vidéo PAL, 15', slovene/s.f.) • BELGRADE (vidéo PAL, 10', s.d.)

20h00 **Compétition - Film**
BELGIQUE, IAD: • LA TERRE CREUSE (fict., 16mm, 13', s.d.) • SERVICE COMPRIS (fict., 16mm, 7', fr./s.l.a.) • LES VLOEMS (fict., 16mm, 12', fr.) • LA BALLADE DE BILLIE (fict., 16mm, 13', FR.) • IM28 AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER (fict., 16mm, 14', fr.)
SUÈDE, DI: • THE ARTIST (fict., 35mm, 22', s.d.)

21h30 **Compétition - Vidéo**
AUSTRALIE, AFTRS: • BREAKAGE IN A PROMISE SHOP (vidéo PAL, 30', ang./s.f.)
ONTARIO, DAWCS (hors-compétition): • RINSE CYCLE (vidéo fict., NTSC, 26', ang.)
• SHARKS (vidéo fict., NTSC, 15', ang.) • PRINCESS MARGARET (vidéo fict., NTSC, 14', ang.) • WORK IN PROGRESS (vidéo fict., NTSC, 12', ang.)

OUIMETOSCOPE

19h00 **Compétition - Film**
RDA, HFFKW: • WILLKOMMEN IN DER KANTINE (fict., 35mm, 31', s.f.) • LEB WOHL, JOSEPH (fict., 35mm, 69', s.f.)

21h00 **Compétition - Film**
DANEMARK, DDF: • WINTER'S END (fict., 35mm, 50', danois/s.l.a.)
ÉTATS-UNIS, CU: • SWINGING IN THE PAINTER'S ROOM (fict., 16mm, 14', ang./s.f.)
• JOEY - JOEY (doc., 16mm, 12', ang./s.f.)

22h30 **Compétition - Film**
PHILIPPINES, MFI: • TRUE BLUE AMERICAN COCONUT GROVE (fict., 16mm, 9', ang./s.f.) • STUDY OF THE SKIES (fict., 16mm, 10', s.d.)
RFA, MUNICH: • WITH LOVE FROM WINSTON (fict., 35mm, 25', all./s.f.)
• NATHALIE (fict., 35mm, 15', all./s.f.) • UNDER THE PALMTREES (fict., 35mm, 15', s.d.)
ANIMATHON (hors-compétition)

Musique, musique instrumentale

Tous les jours de 18h00 à 20h00

2 heures de musique
sans interruption commerciale



ciel 98.5



PHOTO JACQUES NADEAU

Une Fête sans neige

MALGRÉ la température peu propice à une Fête des neiges digne de ce nom, les organisateurs de cet événement ont réussi hier à présenter la course de canots entre le Vieux-Port et l'île Sainte-Hélène. C'est l'équipage du Course à pied qui a remporté l'épreuve, disputée par 12 concurrents.

Le nouveau cabinet du premier ministre sera différent mais tout aussi puissant.

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

CIBLE de la rogne et de la grogne de bien des ministres, attachés politiques et militants libéraux, le « cabinet du premier ministre » sera tout aussi omnipotent au cours du deuxième mandat de Robert Bourassa, même si celui-ci a pris soin d'envelopper d'un gant de velours la main de fer.

Ce « gant de velours », c'est John Parisella, qui depuis le 18 décembre a pris la succession de Mario Bertrand comme directeur de cabinet de M. Bourassa, une personne affable que tous ses proches décrivent comme le prototype du parfait « Mr Nice Guy ».

John Parisella emploie volontiers cette image du « gant de velours », mais, a-t-il assuré au cours d'une entrevue au DEVOIR, on trouvera sous le gant de velours la main de fer que se doit d'avoir le chef de cabinet et le bureau du premier ministre.

Toujours disposé à écouter le point de vue des autres, le nouveau chef de cabinet n'entend pas changer à cet égard, mais, insiste-t-il, la douceur ne l'empêchera pas de remplir pleinement son rôle. « Pas question de faire des compromis sur les objectifs », dit-il tout en soulignant que « le cabinet du premier ministre est au centre du pouvoir (...) et il va continuer à s'affirmer ».

Le choix de John Parisella pour ce poste n'est pas innocent de la part du premier ministre qui avait besoin d'adoucir les angles, après le passage du brillant mais « abrasif » Mario Bertrand, comme l'avaient surnommé ses nombreux adversaires au sein du gouvernement. Il avait besoin aussi d'avoir un cabinet plus en lien avec le parti, conscient de la nécessité de resserrer les liens de ce côté à l'aube d'un deuxième mandat.

John Parisella représentait le candidat idéal pour ce poste étant passé par « l'école du bunker et l'école du parti » où il aura connu toutes les étapes, les dernières étant directeur

général du parti et directeur adjoint du cabinet de M. Bourassa.

Né dans Rosemont (où il habite toujours) d'un père italien francophone et d'une mère irlandaise bilingue, il est devenu un anglophone, ayant fait toutes ses études en anglais puis enseigné pendant 11 ans à la CECM au secteur anglophone. Il se veut cependant un Québécois à part entière qui vit (il est marié à une francophone et ses enfants sont élevés en français) et travaille en français.

Ceux qui pourraient voir dans l'ancien militant d'Alliance Québec le loup dans la bergerie de M. Bourassa se trompent. Fédéraliste convaincu, John Parisella dit avoir fait depuis longtemps le choix du Québec. Sans broncher, il est d'ailleurs demeuré fidèle au poste lorsqu'est survenu la crise de la loi 178 en décembre 88, cherchant plutôt dans les mois qui suivirent à essayer de rétablir les liens avec la communauté anglophone et à recruter des candidats pour les comités anglophones.

Le profil linguistique de sa carrière n'aura guère influencé le premier ministre lorsqu'est venu le temps de se choisir un chef de cabinet, pense M. Parisella. Plus important aura été son passé dans le parti, le premier ministre estimant qu'à l'aube d'un deuxième mandat il aura besoin plus que jamais de s'appuyer sur le parti.

« Il faut que le gouvernement et le parti aillent dans des voies convergentes », dit M. Parisella qui note qu'au lendemain des élections le parti risque de changer. Une nouvelle classe de militants apparaîtra probablement alors que plusieurs parmi ceux qui ont travaillé à ramener le PLQ au pouvoir en 1985 jugeront que c'est le temps de passer la main.

Pour contribuer à préserver les liens entre le gouvernement et le parti, M. Parisella a jugé bon de recruter dans le cabinet plusieurs têtes d'affiches du parti, des militants bien implantés comme Marie Gendron, la présidente de la Commission Jeunesse; Ginette Pellerin, la directrice

du service d'animation et d'organisation du parti depuis 1986; Clément Patenaude, un militant actif de longue date qui ces dernières années a servi activement au sein de la commission politique.

Mais l'unité du parti n'est pas la seule, ni la première préoccupation de M. Parisella qui veut avant toute chose donner au premier ministre une organisation efficace. « Il faut planifier, coordonner, administrer, réagir aux crises », dit-il, notant que par la force des choses tout arrive au cabinet du premier ministre qui tient à ce son bureau soit efficace et opérationnel.

Sous la direction de John Parisella, ce « cabinet du PM » sera tout aussi puissant qu'auparavant car, dit-il, le système politique le veut ainsi. Tout le pouvoir est concentré sur le premier ministre qui, explique-t-il, « est la fusion du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif ».

Forcément, le premier ministre et son chef de cabinet doivent prendre des décisions et trancher. Qui d'autre que le premier ministre peut rappeler les engagements électoraux. Il faut parfois dire non à des projets, dit M. Parisella en notant que déjà il a dû s'imposer.

Le chef de cabinet travaille étroitement avec le premier ministre, mais il a aussi beaucoup de latitude pour prendre des décisions. C'est cette latitude qui heurte souvent les ministres et les attachés politiques qui n'aiment pas se buter sur des portes closes comme plusieurs l'ont vécu avec Mario Bertrand ces dernières années.

L'affabilité de John Parisella devrait changer les choses, au moins au plan des simples relations humaines. Question de style mais aussi de conviction car, dit-il, il y a un équilibre qu'il faut savoir respecter entre l'efficacité de la machine et le respect des règles démocratiques. Le chef de cabinet doit être conscient qu'il n'est pas élu et il ne doit pas oublier que c'est le ministre qui est sur la ligne de front.

La structure même qu'aura le ca-

Dur combat d'ex-cadres du Crédit foncier pour contrôler leur caisse de retraite

Claude Turcotte

APRÈS trois ans et demi de disputes avec les anciens employés du Crédit foncier, le Montréal Trust ne concède pas la défaite et va en appel à la suite de jugements favorables aux employés rendus tant par la Régie des rentes que par la Cour supérieure du Québec.

Cette bataille pour un fonds de retraite qui dépasse certainement les 2 millions \$ devient essouffante pour les 14 ex-cadres du Crédit foncier qui s'estiment lésés et qui ont dû débours jusqu'à maintenant 75 000 \$ en frais légaux et actuariels. Cette situation les agace d'autant plus qu'ils reprochent en même temps à Montréal Trust de faire payer par le fonds de pension tous les frais découlant de cette guérilla juridique. La décision de Montréal Trust d'en appeler de la décision ayant été prise le 18 décembre dernier, « fut un cadeau de Noël amer pour les anciens dirigeants du Crédit foncier », a confié M. Jacques David, l'un des 14.

Parmi les enjeux en cause, font valoir ces ex-employés de Crédit foncier, il y a celui de décider du par-

tage du surplus du régime et des indemnités qui seront versées aux employés du Québec et des autres provinces à l'emploi de Crédit foncier en 1986 au moment de la vente de l'entreprise.

À la suite d'une requête en évocation déposée en Cour supérieure par le Montréal Trust le 21 avril 1989 en vue de faire annuler la décision de la Régie des rentes en faveur des ex-cadres, M. David déposait devant ce même tribunal le 30 août un affidavit qui contenait l'affirmation suivante : « Le dossier révèle que le Montréal Trust a voulu dès le mois de septembre 1986 intégrer aux siennes toutes les opérations du Crédit foncier, y compris fusionner les régimes des rentes du Crédit foncier à son propre régime afin de bénéficier des surplus considérables qui se trouvaient dans les régimes du Crédit foncier ». Il reprochait en outre à la compagnie d'agir comme administrateur du régime, en étant alors clairement en conflit d'intérêt avec les mis-en-cause, soit les 14 employés qui constituaient la majorité des participants lors de la terminaison du régime. Au 31 décembre 1986, la caisse de retraite des employés concernés montrait un surplus de 1 548 000 \$. On es-

time qu'elle doit présentement dépasser 2 millions \$.

Quoi qu'il en soit, le 20 nombre 1989, M. le juge Jean Richard de la Cour supérieure a conclu que la Régie des rentes avait agi dans les limites de sa compétence légale et pris une décision qui ne dénotait aucune mauvaise interprétation des lois pertinentes. C'est de cette décision que le Montréal Trust en appelle maintenant.

Les ex-cadres du Crédit Foncier s'expliquent mal cet acharnement de la part de cette compagnie, qui par ailleurs administre plus de 1200 régimes de rentes totalisant plus de 16 milliards \$. Ils se demandent si c'est là la politique de la direction du Montréal Trust ou bien celle de Power Corporation, sa compagne-mère. La première tentative de toutes avait été de demander au gouvernement du Québec l'autorisation de la fusion des régimes de rentes de Crédit foncier et de Montréal Trust, démarche qui avait été stoppée à la suite de pressions vives de la part des employés et des médias.

Selon M. David, ce n'est qu'au Québec, dans le contexte canadien, qu'un tel imbroglio est possible par suite d'imprécisions dans la loi.

ÉPARGNE-PLACEMENTS

Un salon-locomotive qui ne s'essouffle pas

Claude Turcotte

DÉJÀ rendu à sa neuvième édition montréalaise le Salon de l'épargne-placements continue d'attirer les foules comme on pouvait le constater hier aux abords de Place Bonaventure. À l'intérieur, la directrice de l'événement, Mme Lorraine Bienvenue, déclarait qu'il y avait « un achalandage au-delà de nos espoirs ».

Il faut dire que le Salon tel que lancé par Serge Martin en 1981 a fait des petits, puisqu'il y a cette année quatre Salons différents tenus simultanément depuis vendredi dernier jusqu'à mardi soir le 30 janvier. Il y a toujours celui de l'épargne-placements, auquel s'est ajouté il y a quelques années le Salon carrières et professions. Plus récemment, arrivait le Salon des connaissances qui présente entre autres une clinique d'expertise et d'évaluation des oeuvres d'art. Enfin, cette année arrive le premier Salon de l'immobilier.

Selon les organisateurs, l'investissement dans l'immobilier constituera « le grand phénomène économique des années 90 ». Et pourquoi donc ? À cause de la génération du baby-boom, car, fait-on valoir, l'âge de la retraite approchant à grands pas, les baby-boomers se tournent vers l'immobilier, un placement considéré comme sécuritaire et susceptible de s'apprécier rapidement. Cela, espèrent-ils, devrait leur assurer une retraite confortable, en même temps qu'une occupation après leurs années de vie stressante. Bien sûr, on pense ici à cette clientèle-cible parmi les baby-boomers qui participent particulièrement bien dans sa carrière et qui est en mesure d'exprimer sa réussite dans l'achat de condos ou de résidences secondaires. Il s'agit essentiellement d'un marché haut de gamme. Le Salon des connaissances vise sans doute le même type de clientèle, c'est-à-dire celle qui a déjà des sous à investir ou celle qui en aura avant longtemps.

Dans ce dernier groupe, on retrouve certainement un grand nombre de jeunes adultes, qui ont par ailleurs un intérêt pour le Salon carrières et professions. Ce ne sont pas nécessairement les étudiants qui fréquentent ce Salon. Selon M. Bienvenue, les jeunes adultes et quelques autres un peu moins jeunes y sont attirés parce qu'ils songent eux-mêmes à un changement de carrière, ou alors qu'ils se préparent à se lancer en affaires, à moins tout simplement que ce soit pour voir comment procéder pour mieux préparer leurs enfants au marché du travail de l'an 2000.

Toutefois, le Salon de l'épargne-placements demeure la locomotive de tous ces Salons de la réussite. Depuis une décennie, les médias et des événements comme les Salons justement ont contribué à l'éducation d'un public beaucoup plus vaste aux diverses réalités de l'économie et de la finance, que ce soit les REER, la bourse, les avantages fiscaux, etc. M. Bienvenue mentionne que la clientèle des Salons a évolué et qu'elle a tendance à poser maintenant des questions de plus en plus pertinentes et techniques. Comme les années passées, il y a en 1990 des conférences tous les jours portant sur des sujets très variés, par exemple la planification financière avant la retraite, ou encore comment investir dans un condominium en Floride ou comment rentabiliser son duplex ou triplex. On peut par ailleurs s'informer sur l'art de collectionner les grands crus (vins), apprendre à participer à des encans de tableaux ou de timbres. Pendant toute la durée des Salons, 250 conférences auront été livrées, en plus des informations que le visiteur aura pu glaner de l'un ou l'autre des 200 exposants.

La compilation du nombre des visiteurs n'avait pas été faite hier, mais ces Salons, qui sont toujours présentés par Martin International, devaient encore cette fois attirer environ 60 000 personnes, comme ce fut le cas en 1989 et au cours des années précédentes.

Des journalistes jugent la couverture des médias lors de la tuerie à Polytechnique

Mario Gilbert
de la Presse Canadienne

Les médias québécois ont trop tardé, sinon occulté le caractère sexiste — la violence faite aux femmes en général — dans leur couverture du drame de l'École polytechnique. Ils ont aussi « oublié » la grande détresse et la peur ressenties par toutes les femmes au lendemain des événements tragiques.

Voilà quelques-uns des constats les plus entendus, hier, lors d'un colloque organisé par la Fédération des journalistes du Québec (FPJQ) et le Centre pour le journalisme d'enquête, qui a réuni près de 125 journalistes de tous les horizons. Après la police de la Communauté urbaine de Montréal, donc, c'était au tour des journalistes québécois de se pencher sur leur travail lors du drame de Polytechnique.

C'est M. Julian Scheer, journaliste à CBC, qui a ouvert les débats en présentant une brève revue de presse des événements. Selon lui, la presse a fait en général du bon travail pour sa couverture des faits bruts mais elle n'a pas su à temps faire le lien entre le geste démentiel et le phénomène plus large de la violence faite aux femmes.

« Si le tueur avait sélectionné 14 Noirs ou 14 Juifs, on aurait titré le lendemain 'Attentat raciste'. Mais quand 14 femmes subissent le même sort, rien », a noté M. Scheer, en présentant les « unes » des quotidiens du

14 décembre. « De même, la horde de spécialistes interrogés à ce moment n'a pas abordé le problème de la violence faite aux femmes. »

Mme Geneviève Cauden, une étudiante de Polytechnique blessée par les balles de Marc Lépine, a quant à elle critiqué le harcèlement qu'elle a subi de la part des journalistes pendant cette pénible semaine. « Les journalistes devraient faire preuve de plus de tact et respecter les victimes », a-t-elle expliqué. Elle a aussi déploré le mitraillage de photographes tapageurs au moment des funérailles, alors que le silence aurait été de mise, a-t-elle noté.

M. Ray Brassard, directeur de l'information montréalaise au quotidien *The Gazette*, a dû de son côté défendre le choix de son journal de publier une photographie pour illustrer sa « une ». Un photographe était monté sur les épaules de deux étudiants pour pouvoir prendre le cliché d'une victime gisant à l'intérieur de l'école. « Cette photo représentait toute l'horreur de la situation et on a décidé de la publier », a-t-il expliqué.

Mais le frère de la victime en question, qui avait tenu à participer au colloque, ne partageait pas ce choix éditorial. « Pourquoi enfoncer un peu plus le couteau dans le cœur ? », a-t-il demandé lors d'un témoignage émouvant qui en a généré plus d'un. « Vous oubliez les victimes dans votre quête de l'information », a-t-il dit après avoir demandé aux caméramans et aux journalistes radio de fermer leur appareil. « J'ai eu mon lot de caméras et de photos de-

puis quelques semaines », a-t-il expliqué.

Mme Francine Pelletier, collaboratrice au quotidien *La Presse*, trouve elle aussi que l'information brute a été en général bien rapportée. Mais le caractère sexiste, « ou plutôt anti-féministe » de l'événement, a-t-elle tenu à préciser, n'a pas été abordé assez tôt, surtout dans les médias francophones.

« On n'a pas voulu admettre que quelque chose n'allait pas chez nous, on ne voulait pas en parler », a indiqué Mme Pelletier en guise d'explication. Et quand les féministes ont tenté de relier l'événement avec le phénomène de violence faite aux femmes, « on les a accusées immédiatement de vouloir récupérer l'affaire », a noté Mme Christine Saint-Pierre, de la télévision de Radio-Canada.

Certains journalistes sont aussi venus déplorer le fait que les médias n'aient pas parlé de la grande détresse ressentie par toutes les femmes du Québec à ce moment. Un phénomène social sans précédent, ont noté certains.

D'autres, affectées « sur le terrain » lors de la tragédie, sont aussi venues témoigner de la grande pression qui s'est acharnée sur elles, un feu roulant qui a provoqué malgré soi une distanciation. « Pendant toute la semaine, je me suis sentie dans un tourbillon », expliquait, encore secouée, Mme Josée Boileau, du DEVOIR. « Mais quand les cercueils sont sortis de l'église, je me suis dit :

'Il y avait du monde là-dedans' ».

La publication d'extraits de la lettre de Marc Lépine, dans laquelle il énumère un groupe de femmes publiques, a aussi été dénoncée par plusieurs.



CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télé: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

Chargé-e de programmes Commission canadienne pour l'Unesco

La Commission canadienne pour l'Unesco assure la liaison avec les gouvernements, les organismes et les particuliers qui s'intéressent aux activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et met en oeuvre au Canada les programmes internationaux de l'Unesco.

Sous la direction de la secrétaire générale, planifier et gérer la participation de la Commission canadienne aux programmes de l'Unesco dans les domaines de la culture, des communications et des études prospectives. Coordonner des études en commun internationales; organiser des conférences, réunions et séminaires; promouvoir et coordonner la participation de groupes canadiens aux activités de l'Unesco; repérer des participants possibles et donner des lignes directrices aux spécialistes canadiens travaillant aux projets de l'Unesco; diriger des groupes d'étude et des comités de spécialistes; commander des documents de travail et coordonner les publications; et représenter la Commission à des réunions et comités au Canada et à l'étranger.

Les candidat-e-s doivent avoir un grade universitaire, de préférence en arts ou en communication, et cinq années d'expérience comportant des responsabilités administratives progressivement plus grandes reliées aux fonctions du poste. Avoir vécu à l'étranger et la connaissance d'autres cultures seraient des atouts. Les fonctions du poste sont remplies dans les deux langues officielles.

Le salaire est établi conformément à la politique salariale du Conseil des Arts du Canada.

La date limite de réception des demandes et de curriculum vitae est le 23 février.



Conseil des Arts du Canada

Ressources humaines
99, rue Metcalfe, C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Chevardnadze admet les difficultés mais affirme que le peuple soutient Gorbatchev

MOSCOU (AP) — Le ministre soviétique des Affaires étrangères Édouard Chevardnadze a estimé hier que Mikhaïl Gorbatchev « bénéficie du soutien de la majorité du peuple soviétique » même si, reconnaît-il, « nous devons affronter de graves difficultés ».

Le numéro un de la diplomatie soviétique, dans une interview exclusive accordée à l'Associated Press, pense que les réserves exprimées par de nombreux Occidentaux à l'égard de la politique de M. Gorbatchev « relèvent de sentiments sincères, d'un soutien sincère au processus de perestroïka engagé en Union soviétique ».

M. Chevardnadze ne cache pas les difficultés de son pays. Il y a « des rayons vides dans les magasins et une foule d'autres difficultés d'ordre

social, économique et inter-ethniques ». La perestroïka « traverse peut-être la période de transition la plus difficile entre un système d'organisation économique et politique et un autre ».

La « révolution la plus ardue est une révolution pacifique, un changement dans la tête des gens. Nous ne cachons pas ces difficultés. Pour être parfaitement honnêtes, nous vivons des situations dramatiques. Mais sans drame, il n'y a guère de révolution ».

M. Chevardnadze se dit persuadé que toutes ces difficultés « seront surmontées car il n'y a pas d'alternative à la perestroïka ». « Nous n'en sommes pas à la dernière extrémité. Nous avons de vastes réserves. Et l'objectif de la perestroïka est de mo-

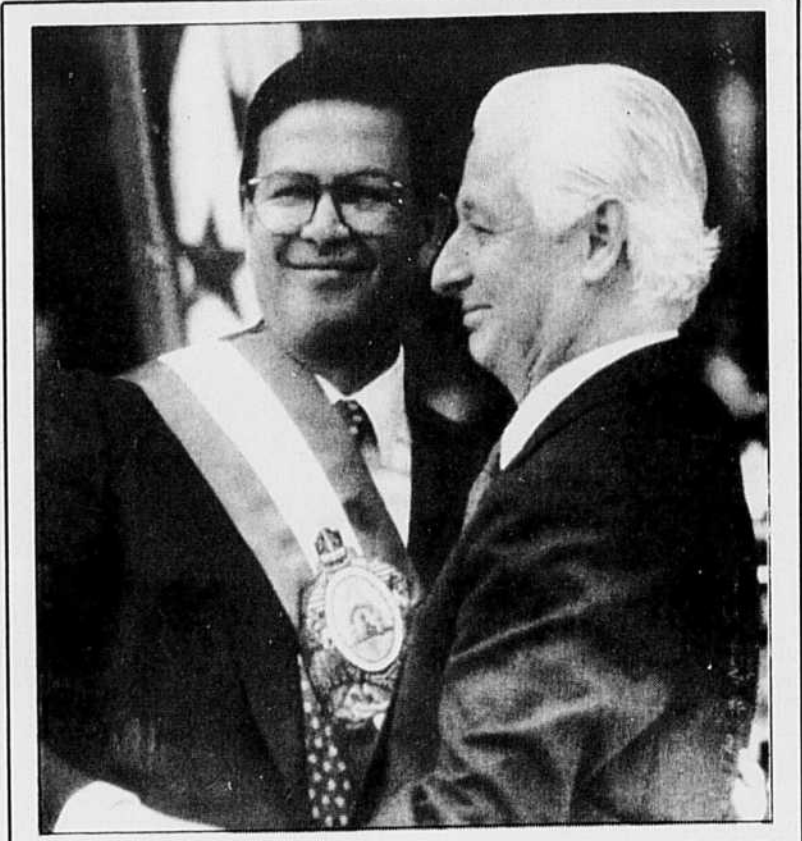
biliser ces réserves », insiste-t-il. Quant à ceux qui s'opposent à M. Gorbatchev ils « ne constituent pas vraiment une force significative », assure le ministre.

Interrogé sur l'intervention le 20 janvier de l'Armée rouge en Azerbaïdjan, M. Chevardnadze estime qu'il était nécessaire d'utiliser la force dans le but de sauver des vies. « Des gens sont morts. C'est une grande tragédie », regrette-t-il. Cette décision « ne correspond ni à nos convictions, ni à nos sentiments en général, car nous sommes en principe opposés à l'usage de la force où que ce soit ». M. Chevardnadze promet que « dès que la situation dans cette région se stabilisera, nous procéderons à un retrait progressif de nos troupes là-bas ».

Quant à l'éventuelle sécession de

certaines républiques, M. Chevardnadze estime qu'une telle décision « ne ferait qu'engendrer de nouvelles préoccupations militaro-politiques et économiques pour leur population ». Cela « pourrait également provoquer une déstabilisation de l'actuelle structure internationale ». L'indépendance de ces républiques « ne serait de l'intérêt de personne ».

Enfin, M. Chevardnadze s'est montré optimiste quant à l'évolution des négociations sur les armements. « Généralement parlant, cette année peut devenir l'année du désarmement. Il est tout à fait réaliste de parvenir également à des accords dans des domaines tels la réduction des forces armées conventionnelles en Europe et l'élimination des armes chimiques ».



Nouveau président au Honduras
Rafael Leonardo Callejas, à gauche, est devenu le nouveau président du Honduras samedi. À droite, son prédécesseur, Jose Azcona Hoyo. Cette cérémonie marque le premier transfert pacifique du pouvoir à un parti d'opposition hondurien depuis 57 ans. Le vice-président des États-Unis, Dan Quayle, et six chefs d'État sud-américains assistaient à l'inauguration de Callejas.

Conférence sur la vérification aérienne
La réunion de Budapest tentera de concilier les divergences Est-Ouest

Jocelyn Coulon

LA RÉUNION préparatoire à la conférence internationale d'Ottawa sur la politique de ciel ouvert, s'ouvre demain à Budapest et les experts tenteront de rapprocher les positions parfois très divergentes entre l'Est et l'Ouest sur la surveillance aérienne des accords de désarmement.

Du 12 au 28 février, les sept États membres du Pacte de Varsovie et les 16 pays de l'OTAN se réuniront à Ottawa pour s'entendre sur la signature d'un accord international autorisant des vols de contrôle mutuels dans les espaces aériens des États signataires.

La politique de ciel ouvert s'inscrit dans le cadre des négociations sur le désarmement entre l'Est et l'Ouest

et a comme objectif premier l'établissement d'un climat de confiance entre États.

Le 6 janvier dernier, un premier survol a eu lieu au-dessus de la Hongrie. Un avion militaire *Hercules C-130* des Forces armées canadiennes a survolé toute la Hongrie durant trois heures pour évaluer les mérites de la politique de ciel ouvert.

Demain et jusqu'au 1 février, les experts des 23 pays doivent examiner les aspects protocolaires de la conférence, les divergences d'approches sur les instruments à utiliser pendant un survol et le rapport de l'équipe canadienne qui a survolé la Hongrie.

Selon John Barrett, du ministère canadien des Affaires étrangères, les militaires et civils canadiens qui ont pris part à l'essai du 6 janvier déposeront un rapport détaillé sur la pre-

mière mission de ciel ouvert ainsi qu'un vidéo du vol de l'avion. Toutefois, les informations contenues dans ce rapport n'auront qu'un intérêt secondaire puisque l'avion canadien était dépourvu de tout son équipement électronique.

« Il s'agira plutôt d'un rapport portant sur les procédures opérationnelles et administratives de la mission et les aspects techniques du vol. Il n'y aura pas d'informations sur les forces militaires hongroises puisqu'aucun instrument de surveillance n'était à bord de l'avion », dit-il.

Les experts profiteront de la réunion de Budapest pour confirmer la date du survol du Canada par un avion hongrois ou soviétique.

Jusqu'à présent, seule l'Alliance atlantique a présenté un plan détaillé de la politique de ciel ouvert. Intitulé *Ciel ouvert : éléments de base*, ce

document, en grande partie rédigé par les Canadiens, définit la position de l'OTAN sur le régime de libre survol des États signataires.

L'OTAN estime qu'il serait trop coûteux d'accepter la proposition soviétique et que l'échange d'informations ne doit se faire qu'entre pays d'une même alliance. En ce qui concerne les instruments de détection (capteurs), l'Alliance atlantique, qui possède une avance technologique dans ce domaine, pourrait faire une concession en acceptant l'installation d'instruments semblables ou de même puissance.

A Ottawa, on pense que la réunion de Budapest pourrait donner lieu à un accord intérimaire qui serait parachevé lors de la conférence internationale dans la capitale fédérale.

Des affrontements font 6 morts au Kosovo

PRISTINA (AP) — De violents affrontements entre manifestants d'origine albanaise et policiers se sont déroulés hier dans la province du Kosovo pour le cinquième jour consécutif et au moins une personne a été tuée, selon l'agence officielle Tanjug.

La police a aussi annoncé qu'elle avait eu confirmation de cinq morts et 13 blessés lors de l'intervention policière de samedi après-midi. Toutefois, de source indépendante, on affirmait à l'Associated Press que les familles des victimes avaient recensé au moins 12 morts.

Des troubles se sont produits à Suva Reka, à 55 kilomètres au sud de Pristina, la capitale du Kosovo. Des policiers anti-émeutes se sont opposés pendant plusieurs heures à une foule de 7 000 manifestants qui scandaient « Démocratie! Démocratie! ». Les tentatives des policiers pour disperser les manifestants à coups de gaz lacrymogène et de bâtons ne les ont pas empêchés de se reformer, ont rapporté des témoins. Un officier

de police a affirmé à l'AP que plusieurs émeutiers ont tiré sur un policier.

L'agence Tanjug a affirmé dans la soirée que trois personnes avaient été blessées dans ces affrontements et que l'une d'elle avait ensuite succombé.

À Djeneral Jankovic, à 60 kilomètres au sud de Pristina, plusieurs groupes de Yougoslaves albanais ont attaqué un poste de police, blessant deux policiers. Des manifestations de moindre ampleur se sont déroulées dans d'autres villes. Il ne semble cependant pas que de nouvelles victimes soient à déplorer.

Dans un communiqué, l'Union démocratique du Kosovo, un nouveau mouvement indépendant d'Albanais, a vivement dénoncé « les brutalités policières et le bain de sang qui s'en est suivi ». Elle a appelé la présidence fédérale à « mettre fin d'urgence à la répression et à accepter le plus large dialogue démocratique possible ».

AVIS PUBLICS

appel d'offres

 **Gouvernement du Québec**

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC
DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
PROJET = 925412 — FOURNITURE D'UN SERVICE DE TÉLÉAVERTISSEURS "GRAND RAYONNEMENT"

Ce projet consiste à fournir, au ministère des Communications du Québec, un service de téléavertisseurs destiné à l'usage de sa clientèle et desservant le corridor Québec-Montréal-Hull ainsi que certaines autres villes de la province de Québec. Doivent être inclus dans ce service, prévu pour une période de trois ans, la fourniture, l'installation s'il y a lieu et l'entretien d'un ou plusieurs émetteurs en émission simultanée, d'un ordinateur de contrôle des messages et d'environ 700 récepteurs-téléavertisseurs.

Sont admises à soumissionner pour ce projet les personnes, sociétés de personnes ou sociétés par actions qui ont une place d'affaires dans la province de Québec, dont l'une de leurs activités principales est de fournir des services semblables à ceux mentionnés ci-dessus et qui auront réquisitionné les documents de soumission en leur nom.

La réception et l'ouverture des soumissions seront faites à l'adresse suivante:

Ministère des Communications du Québec
Direction générale des télécommunications
Monsieur Pierre Gosselin
Chef du Service des contrats
1500-E, boul. Charest Ouest
1er étage
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5
Tél. 644-6335

Les soumissions doivent être accompagnées d'un cautionnement de soumission, à l'ordre du ministre des Communications, représentant 10% de la valeur de la soumission ou d'un chèque visé, à l'ordre du ministre des Finances, représentant 5% de la valeur de la soumission.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter quelque soumission que ce soit, même la plus basse.

DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:
Le vendredi 16 février 1990 à 15 h 00.

Le sous-ministre des Communications,
Jacques Pigeon

Québec

AVIS

Nous donnons avis que Marcel Gamache résident et domicilié au 1130, rue Plessis, app. 4, Saint-Vincent-de-Paul, Laval, H7E 1A6, province de Québec, s'adressera au Ministère de la Justice pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Marcel Max Gamache.

Laval, le 19 janvier 1990.

Mes Saint-Aubin, Charbonneau, Plante & Castonguay
3509 est. De la Concorde #207
Dorval, Laval H7E 2C6
Téléphone: (514) 561-9791
Dom. élu: 31 Ouest, St-Jacques. #500.

Avis est par les présentes donné que la compagnie CONSTRUCTION JAGUAR INC./JAGUAR CONSTRUCTION INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies de la province de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les Compagnies de la province de Québec.

Daté à Montréal, ce 11ième jour de janvier 1990.

LAPORTE ROSENSTEIN
Procureurs de la requérante.

PRENEZ AVIS QUE LES PLACEMENTS
WIMIAN LTÉE/WIMIAN INVESTMENTS LTD. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 24 janvier 1990.

MENDELSON ROSENZVEIG
SHACTER
Les procureurs de la compagnie.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Sérigraphie Sercom Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chamby, le 9e jour de janvier 1990, sous le numéro 835754.

Ce 18e jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 décembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2625-6750 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 17ième jour de janvier 1990, sous le numéro 4238875.

Ce 22ième jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES DÉVELOPPEMENTS MITEC INC./MITEC DEVELOPMENTS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 23ième jour de novembre 1989, sous le numéro 724185.

Ce 18ième jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que 1214 RUE PEEL INC./1214 PEEL STREET INC., une compagnie légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social à Sherbrooke, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Daté à Montréal, Québec, le 24 janvier 1990.

Les procureurs de la compagnie,
CLARKSON TETRAULT.

 **Ville de Montréal**

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
APPELS D'OFFRES

Des soumissions seront reçues, avant quatorze heures aux dates ci-dessus énoncées, au Bureau du greffier de la Ville de Montréal, 275 rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:

SOUMISSIONS	DATE D'OUVRETURE
7591 Fourniture et installation d'un système d'éclairage, de feux orange et de feux de circulation sur les rues St-André et St-Zotique et sur les avenues Stuart et Orléans.	7 février 1990
7592 Fourniture et installation d'un système d'éclairage, de feux orange et de feux de circulation sur les rues Agnès, Rachel, Chambly et Joliette et sur la 10e Avenue	7 février 1990
7593 reconstr. d'un égout comb. & d'une conduite d'eau secondaire dans la rue St-Christophe de la rue Cherrier à Roy	7 février 1990
7594 const. de pavages, de trottoirs, de bordures et de conduits souterrains pour éclairage. Dans les rues Robert-Chevalier, 83e, 84e ave, Des Capucins et Jacques-Archambault. (Gr. 05s)	7 février 1990

Les personnes intéressées peuvent se procurer, les documents relatifs à ces appels d'offres en s'adressant à compter du 29 janvier, aux endroits suivants:

SOUMISSIONS 7581 — 7582
Module voirie et circulation, Section éclairage et signalisation, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 2320, contre un dépôt non remboursable de 55,00 \$ en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.
Informations: 872-5779.

SOUMISSIONS 7593 ET 7594
Module voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440, contre un dépôt non remboursable de 35,00 \$ chaque (soumission simple) et de 55,00 \$ chaque (soumission groupe), en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.
Informations: 872-3280.

Un chèque visé ou un cautionnement devra accompagner les soumissions suivantes:

NUMÉRO	MONTANT
7591	50 000 \$
7592	25 000,00 \$

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quel que nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 25 janvier 1990

Le greffier de la Ville
LEON LABERGE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2646-6375 QUÉBEC INC. faisant affaires sous la raison sociale Boutique Vividit a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL, le 19ième jour de janvier 1990, sous le numéro 4239696.

Ce 24ième jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 décembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2625-6750 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 17ième jour de janvier 1990, sous le numéro 4238875.

Ce 22ième jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES DÉVELOPPEMENTS MITEC INC./MITEC DEVELOPMENTS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 23ième jour de novembre 1989, sous le numéro 724185.

Ce 18ième jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que 1214 RUE PEEL INC./1214 PEEL STREET INC., une compagnie légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social à Sherbrooke, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Daté à Montréal, Québec, le 24 janvier 1990.

Les procureurs de la compagnie,
CLARKSON TETRAULT.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite:
Nos. 500-11-000228-904
41087296
Jacques Limoges, représentant, demeurant et domicilié au 654, Dollard, Outremont, dans la Province de Québec.

Avis est par les présentes donné, que Jacques Limoges a fait cession de ses biens le 23e jour de janvier 1990 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15e jour de février 1990 à 9:30 heures de l'avant-midi au bureau du Séquestre Officiel, 200, boul. René Lévesque ouest, Basilaire 00, Tour ouest, Chambre 07, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 25e jour de janvier 1990.

ALBERT DIONNE,
Syndic

Price Waterhouse

PRICE WATERHOUSE LIMITÉE
1100, boul. René Lévesque ouest
21e étage
Montréal (Québec) H3B 2G4

Téléphone (514) 879-5671
Télécopieur (514) 879-5709

Ciel 98.5

Écoutez Ciel et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF et identifiez la combinaison du jour... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de la Thaïlande!

HONG-KONG BANGKOK PHUKET

Remplissez et retournez à:
Ciel, C.P. 98,5 — Longueuil, J4H 3Z3

Nom	Prénom
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone résidence	Téléphone bureau
Combinaison du jour	Date de diffusion

Tirage le 14 février 1990

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Toekes candidat

BELGRADE (AFP) — Le pasteur roumain de souche hongroise, Laszlo Toekes, dont le nom est lié au début de la révolte nationale en Roumanie, a annoncé hier sa candidature aux élections pour le nouveau pouvoir provisoire pour le comté de Timis (ouest), et réaffirmé son soutien au Conseil du front de salut national (CFSN), a indiqué l'agence Tanjug. « Je serai le candidat de l'Eglise », aujourd'hui dans le comté de Timis, a-t-il dit, ajoutant qu'une fois la situation politique stabilisée il souhaitait se consacrer uniquement à son ministère. Le CFSN « est la seule force politique capable de diriger le pays », a d'autre part déclaré le pasteur, qui s'exprimait à Timisoara. Les autres partis politiques, selon M. Toekes, « à peine naissants », ne sont pas en mesure d'organiser le pouvoir. « Aussi est-il logique que le CFSN se présente aux élections de mai prochain », a-t-il ajouté.

Accord en vue

KABOUL (AFP) — Un membre important du politburo du Parti démocratique du peuple afghan (PDPA, au pouvoir) a déclaré hier avoir l'impression que Moscou et Washington sont proches de la conclusion d'un accord sur la réduction de leur livraisons d'armes aux belligérants afghans. Interrogé sur la conclusion possible d'un tel accord lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères américain et soviétique à Moscou les 6 et 7 février, Najmuddin Kawyani, considéré comme le numéro trois du PDPA et responsable des relations extérieures du parti, a déclaré : « Nous avons cette impression ». A Moscou, M. Chevardnadze a déclaré hier dans une interview à une agence de presse américaine qu'un accord politique sur l'Afghanistan est « à portée de la main ». Selon M. Kawyani, un accord sur la réduction des livraisons d'armes pourrait préfigurer l'ouverture de négociations entre le régime de Kaboul et les moudjahidin afghans. « Cela peut être un début », a-t-il déclaré dans une interview.

Manifestation

PRAGUE (AFP) — Quelque 20 000 manifestants à Olomouc (Moravie du Nord) ont exigé hier le départ rapide des troupes soviétiques stationnées depuis 1968 dans leur ville, a annoncé l'agence officielle tchécoslovaque CTK. Au cours de ce rassemblement, les organisateurs ont déclaré qu'environ 60 % des effectifs soviétiques basés à Olomouc devraient regagner l'URSS vers la fin du mois de mai et que des négociations à ce sujet ont déjà été entamées avec l'état-major de la garnison de la ville. Les manifestants se sont ensuite rendus sur la Place Zizka, où se trouve le commandement soviétique, pour remettre une pétition au général Yévguéni Mechtcheriakov, chef de la garnison. Ce dernier a déclaré aux protestataires que « les dates du retrait de son unité seront déterminées après la prochaine visite du président Václav Havel à Moscou, début février ».

Médiation portugaise

LISBONNE (AFP) — M. Jonas Savimbi, président de l'Union nationale pour l'indépendance de l'Angola (UNITA, opposition armée au régime de Luanda), a réaffirmé hier que Lisbonne pouvait jouer un « rôle privilégié » dans une solution négociée de la paix en Angola. M. Savimbi, qui se trouve au Portugal en visite privée d'une semaine depuis samedi, a fait cette déclaration à la presse à l'issue d'un entretien avec le premier ministre Aníbal Cavaco Silva. M. Savimbi s'est entretenu avec une délégation du Parti social-démocrate (PSD, au pouvoir) conduite par son président, M. Cavaco Silva (qui est également le chef du gouvernement portugais). Auparavant il avait rencontré une délégation du Parti socialiste, principale force de l'opposition portugaise, conduite par son président, M. Ferraz de Abreu.

Nation musulmane

ISLAMABAD (AFP) — Le président pakistanais Ghulam Ishaq Khan a appelé hier la Nation (Oummah) musulmane à répondre aux défis des changements actuels en Europe, en développant notamment « une plus grande coopération économique » entre les États regroupés au sein de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). « Si nous mettons en commun nos ressources et créons une interdépendance de nos économies, nous n'aurons plus besoin d'aller chercher de l'aide ailleurs », a déclaré M. Ishaq Khan. Le chef de l'État pakistanais s'est prononcé pour une plus grande solidarité au sein de la Nation musulmane, en insistant sur la nécessité de suivre les préceptes de l'Islam. « Mais nous devons adopter une approche progressive et pragmatique, plutôt qu'une approche obscurantiste et idéaliste », a-t-il dit, en recevant une délégation de cinq membres de l'OCI, organisation regroupant 46 États et dont le siège est à Djeddah (Arabie Saoudite).



Le calme est revenu à Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, après deux semaines de combats.

Le calme revient à Bakou

Les rebelles afghans appellent les musulmans à se soulever

d'après AP et AFP

MOSCOU (AP) — La tension a baissé d'un nouveau cran hier dans le Caucase avec le début du retrait des militants armés azéris et arméniens de la zone frontalière d'Azerbaïdjan et d'Arménie.

Radio Moscou a annoncé par ailleurs que le calme revenait progressivement à Bakou, capitale d'Azerbaïdjan.

Autre signe d'apaisement, le Mouvement national arménien a donné son accord sur un ordre du jour de négociations de paix proposé par le Front populaire d'Azerbaïdjan. Le début de ces pourparlers est prévu pour mercredi prochain à Riga, selon le Front populaire de Lituanie qui les patronne.

Les négociateurs discuteront du retrait des troupes, des réfugiés et d'autres dossiers à caractère humanitaire, a précisé Artis Eglis du Front populaire de Lituanie.

Youssef Samedugli, membre de la direction du Front populaire d'Azerbaïdjan, a confirmé par téléphone de Bakou que des délégués azéris se rendront d'ici mercredi à Riga pour ces négociations. Il a précisé que le Front populaire de Tbilissi, la capitale de la Géorgie voisine, se sont également montrés volontaires pour servir de médiateurs dans ce conflit. Les Azéris ont décidé d'y envoyer un représentant.

Selon un militant arménien, Rafael Popoyan, le début du retrait des belligérants arméniens et azéris s'est effectué dans le calme.

Ce retrait, qui prenait effet à 7h locales, est le résultat de négociations

entre émissaires des deux parties sur la frontière de l'Arménie et du Nakhichevan, une enclave azérie entre l'Arménie et l'Iran, a précisé l'agence Tass.

Les Azéris et les Arméniens s'étaient mis d'accord jeudi dernier sur un cessez-le-feu le long de la frontière avec le Nakhichevan.

Ce retrait intervient au lendemain de l'arrestation par les soldats soviétiques de plusieurs activistes du mouvement nationaliste azéri. Selon A. Sorokovikh, lieutenant-colonel de la police de Bakou, ce sont 40 membres présumés de plusieurs organisations nationalistes qui ont été interpellés lors de cette rafle.

Les soldats ont également saisi un grand nombre d'armes lors de cette opération destinée, selon Tass, à écraser « la structure criminelle militaire » des nationalistes. Toutefois, d'après Radio Moscou, il subsistait toujours une certaine tension dans plusieurs endroits de la république.

Enfin, le nouveau chef du Parti communiste d'Azerbaïdjan, Ayaz Moutabilov, a nommé, selon radio Téhéran, une commission d'enquête sur les derniers événements de Bakou en promettant que les personnes reconnues responsables de morts d'innocents seraient punies.

En Afghanistan, le commandant Ahmed Shah Massoud, l'un des chefs militaires de la résistance afghane, a lancé un appel au soulèvement à tous ses frères musulmans des républiques soviétiques d'Asie centrale qui doivent, selon lui, « conquérir leur liberté aussi vite que possible ».

« Nous souhaitons que nos frères qui vivent de l'autre côté de l'Amou Daria (fleuve séparant l'Afghanistan du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan et d'une partie du Turkménistan soviétiques) déclenchent la lutte contre la domination soviétique pour conquérir leur liberté aussi vite que possible », a affirmé Massoud, dans une déclaration en persan à l'AFP reçue hier à Peshawar (Pakistan).

Dénonçant « l'ingérence de l'Armée rouge sur le territoire de l'Azerbaïdjan », le dirigeant rebelle a annoncé son intention de lancer dans les tout prochains jours une station de radio en langues persane et pachtou, qui, espère-t-il, pourra être captée au Tadjikistan soviétique.

« Nous faisons appel à la grâce d'Allah pour qu'il aide et sauve le peuple d'Azerbaïdjan », a-t-il déclaré en évoquant la légitimité du mouvement de libération en Transcaucasie.

Massoud a promis que si les moudjahidin afghans arrivaient au pouvoir à Kaboul, ils apporteraient alors toute l'assistance possible à leurs frères d'URSS. « Tout dépend de notre succès », a-t-il cependant ajouté.

Plusieurs représentants de la guérilla afghane au Pakistan ont fait état ces dernières semaines de la poursuite d'infiltrations de moudjahidin en Ouzbékistan et au Tadjikistan soviétiques pour diffuser des corans et des publications religieuses dans ces républiques où, ont-ils affirmé, « les communistes tentent de tuer l'Islam depuis des décennies ».

Les élections sont avancées en RDA

BERLIN-EST (AFP) — Les élections générales libres en RDA sont avancées au 18 mars et un gouvernement de responsabilité nationale sous la direction du communiste réformateur Hans Modrow administrera le pays jusque là, a-t-on appris de source officielle dans la nuit d'hier à Berlin-Est.

La décision prise à la majorité par les partis gouvernementaux et de l'opposition prévoit que le gouvernement actuel soit complété par un représentant de chacun des huit partis ou mouvements d'opposition présents à la table ronde, a indiqué M. Martin Ziegler, un représentant de l'Eglise protestante qui joue un rôle de médiateur dans les négociations.

Les ministres de l'opposition seront sans portefeuille et devront être désignés par leurs partis d'ici à mercredi, a ajouté M. Ziegler. La Cham-

bre du peuple (parlement) devrait élire le nouveau gouvernement lundi prochain.

M. Modrow restera premier ministre et les ministres actuels resteront en place avec leurs portefeuilles, selon le responsable protestant.

Le nouveau gouvernement comprendra un ministre chargé de représenter le gouvernement à la table ronde, une institution issue du changement démocratique en RDA et qui rassemble des représentants des partis d'opposition et gouvernementaux, a-t-il dit.

La décision prise à l'issue de près de sept heures de négociations ne prend pas en compte une des exigences fondamentales de l'opposition, qui avait souhaité que le chef du gouvernement et les ministres mettent en sommeil leur activité partisane jusqu'aux élections.

Le PC polonais se transforme en parti social-démocrate

VARSOVIE (AFP) — Le congrès du Parti communiste polonais (POUP) a voté hier soir à Varsovie, à une large majorité, pour sa transformation en un parti social-démocrate, intitulé Sociale-démocratie de la république polonaise.

Un nombre total de 1 129 sur un peu plus de 1 500 délégués (36 contre, et 81 abstentions) se sont prononcés en faveur de ce nom, après avoir adopté les statuts et le programme de ce nouveau parti social-démocrate, partisan de la démocratie parlementaire, de l'économie de marché et qui a rejeté les dogmes marxistes-léninistes.

Auparavant 1 090 délégués avaient voté pour l'option sociale-démocrate, rejetant l'option socialiste.

Le congrès a également adopté une déclaration de programme, dans lequel il s'est prononcé en faveur « d'élections libres et démocratiques », pour « la démocratie parlementaire et le multipartisme », ainsi qu'en faveur de l'économie de marché avec des « éléments d'intervention et de responsabilité sociale de l'État ».

« Nos idéaux sont liés à la tradition socialiste polonaise et aux acquis de l'Internationale socialiste », a déclaré le congrès dans son programme.

Dans ses statuts, le nouveau parti rompt avec les dogmes du centralisme démocratique, de la dictature du prolétariat et de l'internationalisme socialiste, se prononçant en faveur d'une pleine démocratie à l'in-

térieur du parti.

En revanche, le parti déclare qu'il n'abandonne pas sa place dans les entreprises.

Un autre parti social-démocrate, l'Union sociale-démocrate de la république polonaise a été, de facto, fondé dans la nuit de samedi à hier par le chef de file des communistes réformateurs, M. Tadeusz Fiszbach, reprochant au nouveau parti de gauche de ne pas rompre radicalement avec son passé communiste.

Le congrès doit encore élire ses nouveaux dirigeants et prononcer la dissolution formelle du Parti communiste.

Par ailleurs, un groupe d'un millier de jeunes « hooligans » ont provoqué hier, à la sortie d'un match de football, d'importants dégâts à Cracovie, s'en prenant notamment au consulat soviétique et au siège régional du Parti communiste, a rapporté l'agence PAP.

Ces jeunes, souvent lycéens, ont d'abord lancé des pierres sur des policiers, lors d'un match opposant deux équipes locales. Les hooligans, dont beaucoup étaient ivres selon PAP, ont marché vers le centre de Cracovie, cassant tout sur leur passage : pare-brises de voitures, fenêtres, vitrines de magasins, bancs publics, poubelles, etc.

Les jeunes hooligans ont enfin attaqué le siège régional du Parti communiste (POUP) avant d'être dispersés par la police, qui n'était pas intervenue jusque-là.

Provincial Tirage du 90-01-26

NUMÉROS	LOTS
3396205	1 000 000 \$
396205	10 000 \$
96205	1 000 \$
6205	100 \$
205	25 \$
05	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

LaMini Tirage du 90-01-26

NUMÉROS	LOTS
408001	50 000 \$
08001	5 000 \$
8001	250 \$
001	25 \$
01	5 \$
408001	1 000 \$
40801	100 \$
408	10 \$

Quintessence Semaine du 90-01-22

	3	4
LUNDI	376	4789
MARDI	042	5202
MERCREDI	591	1977
JEUDI	074	3676
VENDREDI	438	5692
SAMEDI	685	6325

649 Tirage du 90-01-27

	1	5	6	10	33	49
GAGNANTS	6/6	4				524 083,70 \$
	5/6+	10				79 194,90 \$
	5/6	443				1 367,00 \$
	4/6	21 876				53,20 \$
	3/6	379 300				10 \$

VENTES TOTALES: 18 781 161,00 \$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 800 000,00 \$
Prochain tirage: 90-01-31

SELECT Tirage du 90-01-27

	3	18	22	26	33	40
GAGNANTS	6/6	1				500 000,00 \$
	5/6+	1				41 436,00 \$
	5/6	81				341,00 \$
	4/6	2 783				44,60 \$
	3/6	40 772				5,00 \$

VENTES TOTALES: 1 488 035,00 \$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00 \$
PROCHAIN TIRAGE:

INTER PLUS Tirage du 90-01-26

NUMÉROS	LOTS
008136	250 000 \$
08136	2 500 \$
8136	250 \$
136	25 \$
36	10 \$

NUMÉROS MOBILES

79198	2 500 \$
5688	250 \$
761	25 \$

Banco Tirage du: 90-01-26 PROCHAIN TIRAGE: 90-01-29

	6	9	15	19	20
	29	31	37	38	39
	41	44	52	57	59
	62	63	64	65	69

CAMPS D'ÉTÉ

CAMP DE JOUR DES CHAMPIONS

GARÇONS ET FILLES 4-14

ANIMATION EN ANGLAIS, ANIMATEURS BILINGUES

SPORTS, BEAUX-ARTS, HOCKEY, GYMNASTIQUE, NATATION

TERRAIN SPACIEUX DU COLLEGE NOTRE-DAME, PRÈS DU MONT-ROYAL, OUTREMONT

9H À 16H LUN. AU VEN. - JUILLET ET AOÛT

739-3721 ACCUEIL ET SURVEILLANCE DE 8H À 18H. 739-3423

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparté entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

101 Propriétés à vendre

A ST-BRUNO: Cottage jumelé, 3 c.c., thermo-pompe, aspirateur central, cuisine et s/bains rénovés, près du Parc des Aiglons. Sans agent. 481-1010, soir.

BLAINVILLE: grand bungalow 9 pièces, plus logement 3½ pièces et garage au sous-sol, salon avec foyer, salle de jeu avec poêle à combustion lente, terrain 20 X 90. Tel.: 434-6472, 563-3003.

BORD DE L'EAU

Propriété St-Anthoine sur Richelieu

179.000 \$ (514)653-0704

BOUL. LASALLE: cottage détaché 35 X 45, 89, 5 chambres, 2 s/bains, armoires laquées blanches, vue sur l'eau, 366-0601.

BROSSARD: secteur « N », superbe bungalow, 3 salles de bains complètes, 2 foyers, sous-sol fini, complètement redécoré, 225 000 \$, Richard, 442-9270.

CAUSAPSCAL en Gaspésie, maison rénover 7½, 2 étages, int.: 635-0622

CHOIX DE MAISONS NEUVES préfabriquées, à prix imbattables! Sur votre ou notre terrain, 455-0471, 1-562-9551.

FERME Cantons de l'Est. 25 acres, 12 000 épinettes, 10 acres en pâturage, maison neuve 6 mcs, garage, étalé. (819)978-7566.

FERMETTE

Magnifique maison centenaire rénovée avec terrain 200 000 pi. ca. dans l'Estrie. Grange 60 X 20. Idéal pour chevaux, poules, etc. Piscine creusée. Prés d'un hôpital, école, épicerie, restaurants, pentes de ski. Lac Champlain, Bedford, 55 min. de Mtl. 175 000 \$.

687-3468, après 18h.

ILE BIZARD: 1976, 3 chambres, sous-sol fini avec chauffage, 114 500 \$, 376-3443, 17h, 628-7796.

LAURENTIDES

BORD DE L'EAU

Construction neuve, 16 cotés, à proximité du terrain de golf et pentes de ski. Colette: 1-224-8218.

MAISON À VENDRE à Châteauguay, 3 chambres à coucher, foyer, près d'un centre commercial. 99 000 \$ 692-4069.

MAISON DANS LES LAURENTIDES 10 min. des pentes de ski. Foyer, appareils électriques. 1-224-5301.

MONT ST-HILAIRE 1987 Transfert, doit vendre absolument. 4 ch. c., 3 s/bains, 319 000 \$, nég. 253-6095, 467-7992 (après 18h).

NORTH HATLEY: Résidence brique, 8 pièces. Site exceptionnel, vue Mt-Orford. Terrain 3,3 acres, culture biologique, long terrain de golf. Prêt-à-vivre B & B. Possibilité 1 bache. (819) 942-4111.

OUTREMENT Rue Wiseman Cottage détaché, 4 c.c., 6 s/bains, fini, foyer, terrasse, jardin. 277-7359, 1-819-856-2575.

PLATEAU MONT-ROYAL. Idéal pour professionnels, 2piet, ancien 3piet. Victoire, très bon cond. C21 Liaison chr. René ou Jean, 455-3321.

R.D.P. Bungalow 4 chambres, thermo-pompe, incluant bureau de professionnel. 175 000 \$ 648-0666.

ROSEMONT, triplex rénové, 7½, libre en juillet, 4 chambres, boiserie en chêne, grand terrain paysager. 2 X 3½, 750 \$/mo, 225 000 \$, 376-3443.

ST-BRUNO: Construction neuve, à aire ouverte, 4 000 pi. ca., 4 chambres, 2 salons, s/familiale, foyer, thermo-pompe, piscine, tourbillon, tour Jenn-Air, lave-vaisselle, aspirateur central. 441-0477.

LES MOTS CROISES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- 1—Fugue. — Prompt.
- 2—Pas un. — Petite île.
- 3—Réelle. — Façon donnée au cuir.
- 4—Perpétuer.
- 5—Obtenu. — Jeu de cow-boys. — Sélé-nium.
- 6—Relatif à l'os cubital. — Vocabulaire.
- 7—Mesure de capacité. — Œuvre théâtrale.
- 8—Sert à lier. — Hélène. — Passé récent.
- 9—Richesse. — Dû à la neige.
- 10—Accord. — Pluton.
- 11—Conteste. — Épitre.
- 12—Trop tard. — Appeler.

Verticalement

- 1—Jalousement.
- 2—Rouget barbet. — Rejeta comaux faux.
- 3—Orient. — Enlever.
- 4—Aimée de Zeus. —

- 1—Amer.
- 2—Amas de pierres. — Lésé.
- 3—Aluminium. — Cours d'eau.
- 4—Décennie. — Fir-mament.
- 5—Ornement liturgique. — Interjection.
- 6—Victorieuse.
- 7—Lombres. — Organe de la vue. — Thalium.
- 8—Paisite du mouton. — Prairie.
- 9—Cuire. — Courber.

Solution de samedi

NORVÉGIEN ROSTER RULER
TAIRIN LE
UNAGENE LE
RETIN LE
ALTO RUIT
TERNE TRIER
VERRE REA
BAISSER TAP
RITUEL APPAS
UNE SENSIBLE

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

121 Condos à louer

AUTOCAD Dessinateurs tous genres de projets par autocad pour les PME ou autres. Très grande expérience. M. Attia, 687-2395.

INFORMATIQUE Programmeur analyse pour applications dans les PME ou les bureaux. M. Charest: 989-8071 ou 481-2484.

PIANISTE, organiste, chanteur disponible, idéal pour piano-bar. Cours d'orgue et de chant. 381-3825.

695 Automobiles à vendre

89 Jeep CJ7, 5 000km. 14 495 \$
 87 Subaru, 48 000km. 5 495 \$
 87 Plymouth Aries 5 995 \$
 86 Audi GT Sport 12 995 \$
 86 Chevrolet Cavalier 4 495 \$
 86 Dodge Charger 4 995 \$
 85 Pony 1 995 \$
 84 Lada Signet 4 295 \$
 85 Jeep Suzuki 1 995 \$
 81 Niva 4 X 4 1 995 \$

LADA CENTRE-VILLE: 524-3726

BMW 89, 325 iX, 4 X 4, tout équipée, doit louer ou vendre, 34 900 \$, 497-8565, soit 962-0182.

BMW 318i, 1984, 78 000 km, A-1, 875-1870 ou 766-0202.

BMW 325i, 1988, 42 000 km, freins ABS, différentiel autobloquant, entente équipée, volant cuir, air, toit élect., sac à ski, jantes alliance, démarrage à distance, système antivol et bien d'autres options encadrées. Garantie jusqu'en août '91, c'est une aubaine, prix 31 900 \$. Acheteurs sérieux s'il vous plaît. Philippe Bonnet 514-797-3301 (soir) ou 514-771-0078 (soir).

BMW 88 325 Propriétaire unique, très bien entretenue, 4 portes, 5 vit., peinture métallique, 30 000 km, serrures, vitres et toit ouvrant tout élect., cruise control, air climatisé, balance de garantie, 29 500 \$. 259-4258.

CADILLAC Fleetwood D'Élégance 88, freins ABS, 36 000 km, toit ouvrant, Autos André Hamel: 382-9497.

CHEVROLET Cavalier 1988, moteur 2.5, 400i, « fuel injection », air clim., 16 000 km, 9 500 \$ 9h à 6h: 678-2540.

CHRYSLER DAYTONA 89, 15 000 km, 15 000 \$ discutable. 1-562-4841.

CHRYSLER LeBaron 1987 Coupé, 2 portes, 49 000 km, excellente condition, garantie transférable, voir: 270-2332, soit 373-9082.

EAGLE PREMIERE ES de luxe 1988, 4 portes, tout équipée, bleu marine métallique, 20 000 km, V 6, 4 pneus 4 saisons neufs, garantie complète jusqu'en 1993, 769-3475.

ISUZU I-MARK '88, turbo, tout équipée, gris, garantie 3 ans, Daniel, 435-2506.

JAGUAR XJ Couleur bronze, condition impeccable, 52 000 km. Demandez: Lin: 342-5151, poste 2209.

LIMOUSINE Lincoln Continental, allongée, 1989, 14 000 km. Blanc, int. cuir bleu, 2 Mtl. cell. Int. 429-6161.

LINCOLN MARK VII, LSC, 88, tout équipée, balance garantie de 3 ans, 30 000 \$, 527-5881, Charles.

MERCEDES BENZ 190, 1989, 2000 km, moteur 2.6, impeccable, 39 500 \$ négociable, 651-3564, 6h et 9h p.m.

TOYOTA CRESSIDA '89, équipée, tout, int. cuir, 4 pneus 4 saisons, 45 000 \$, 342-5151, poste 2209.

VOLKS GOLF 1988, blanche, balance de garantie juillet 90, 9500 \$, voir: 514-378-9971, soit: 514-259-8883.

VOLVO 760 TURBO 1989, 16 000km, noire, cuir tan, tout équipée, toit ouvrant, Poss. contrat de locat. ou à vendre. Warren, du lun au vend. de 8h30 à 17h30: 735-3731.

ANGUS ROSEMONT Condos 4½ et 5½, neufs, luxeux, salle de bains avec douche séparée et bain encastré. Possibilité de stationnement ou garage.

Certaines unités face à un parc. Occupation à partir d'avril 1990. Quelques unités en septembre 1990. 570 \$ à 750 \$ 526-1147.

BROSSARD, 5½, condominium luxueux à louer, piscine intérieure, sauna, garage intérieur, foyer, air climatisé. 850 \$/mois, tout compris. 871-1184, 671-9591, 462-0735.

FACE PLACE DES ARTS, 3½, semi-mobilier, air clim., stat. int., 1000 \$/mois, 585-4312.

FLORIDE, ST-PETERSBURG Condo 4 personnes, plage privée, 2 piscines, tennis, golf à prox. Édouard: 630-7972.

ILE DES SOEURS: condo jardin, 2 chambres, foyer, 5 appareils, entrée et garage privés. 1 100 \$ Elisabeth, 842-5653 — 762-9245.

MONT STE-ANNE, 4½, face aux pentes, 110 \$/jour. 1-753-3910.

OUTREMENT « Le Sanctuaire » Phase VI, 4½, 7ième étage, 1850 \$ avec garage. Claude 288-0919.

122 Condos à vendre

500, SHERBROOKE-EST 4 Condos luxueux
 2 Chambres
 Air climatisé
 Garage
 2 Penthouses
 Meubles à désirer
 Idéal pour professionnels
 Vente: 138 000 \$ à 289 000 \$
 Location: 850 \$ à 1 500 \$
 SANDRA ANNE KOVAC
 JOHN M KOVAC
 694-9900
 RE/MAX ROYAL JORDAN INC CRTT

A ST-JÉRÔME: condos neufs 5½, SUR UNE ILE avec vue magnifique sur Rivière du Nord, foyer, tourbillon et terrasse, à 15 minutes des pentes de ski, à partir de 80 000 \$ 761-7288.

122 Condos à vendre

C.D.N.: Condo 3½, situé dans superbe immeuble, rue Ridgeway sur le Mont-Royal. Acquisition par actions. Financement partiel. 87 000 \$ Norman, jour: 853-3225.

CENTRE-EST 4½ spacieux, impeccable, const. béton 5 ans. Foyer, lave-vaisselle, fixures et stores inclus. 83 500 \$ Agent s'abstient: 523-5075.

FACE PLACE DES ARTS, luxeux 3½, bon air clim., tapis mur à mur. 585-4312.

ILE DES SOEURS Verrières sur le fleuve, 5 min. du centre-ville, luxeux 4½, bain, grand salon avec foyer, le très panoramique, murs de brique, plafonds très hauts, électroménagers très récents. 1 480 \$ par mois. Dr. Ghosh, Ré: 282-0408. Bur: 398-4746.

MONT-STOUL 3½ de luxe, neuf, à vendre ou louer, après 4h: 322-4928, 388-5398.

PIERREFONDS Condo béton 88, 2 c., 4000 p.c. pro. parcs et des services. 120 000 \$ 418-587-1585, après 20h.

PLATEAU, condo 2 chambres, lace parc Jeanne-Mance, 90 000 \$, 939-2357, 849-4423.

QUÉBEC: Quartier Montcalm, 6½, 1400 p.c. pro. parcs et des services. 120 000 \$ 418-587-1585, après 20h.

STE-ADELE: Condo à vendre, au pied des pentes de ski, golf et Autoroute. 1-229-4188 — 1-229-7604.

1294 Maison Mobile

CHOIX DE MAISONS NEUVES. Endroit rêvé Bord de l'eau, magnifiques arbres centenaires: 562-9551, 455-0471.

125 Chalets à louer

A 5 MIN. Mt-Blanc, 15 min. Mt-Tremblant, 3 chambres, 3 s/b, sem. ou fin de sem. 1-819-688-3463.

CHALET BOIS ROND à ST-DONAT à louer, saison, 500 \$/mois ou à vendre. Pour renseignements: Robert Grenier, 277-1742.

LAC DES PLAGES Sur l'eau. Très beau, 3 chambres. Saison estivale. (418)448-8307.

ST-ADOLPHE-D'HOWARD, maison meublée avec 4 chambres, près des pentes de ski. 353-4512.

ST-FAUSTIN 5 pièces, foyer, Spa. Fin de sem./225 \$ 334-9831.

STE-ADELE, 3 pièces meublées et équipées, 175 \$/sem.; 550 \$/mois. 733-2284.

STE-ADELE, à proximité des pentes, maison québécoise, 2 grandes chambres, foyer, Hibachi à l'intérieur, semaine ou 45-9227.

SUTTON, 3 chambres, 2 s/bains, foyer, près pentes, charmant et privé. 1-538-3140.

VAL DAVID, voisin de La Sapinière, Suisse équipée, foyer, TV, semaine, mois, 819-322-2205.

VILLAGE ALPIN Le Valinouté à Chicoutimi. Ski alpin, ski de fond, moto-neige. Pouvant accueillir de 4 à 16 personnes. Départ et arrivée ski sur la gare. Int. Bernard, (418)545-1190, fin sem.: (418)73-3019.

129 Chalets à vendre

CHALET à vendre, tout meublé, Lac Ajvide, 819-873-3044, 1404 Ch. Maheu, Saint-Gérard, Estrie.

SUTTON Chalet de ski, semi-détaché, près des pentes. À vendre ou à changer. 658-7913.

137 Maisons de campagne à louer

MONT STE-ANNE Maison neuve, tout équipé avec pentes, 418-639-1374, 418-654-5586.

141 Maisons de campagne à vendre

COTTAGE DE CAMPAGNE rénové, écurie isolée, garage, 7 arpents. Site enchanteur, près de Bromont. 65 000 \$ Par le proprio. 1-539-4351.

MAISON CENTENAIRE en bardeaux à vendre pour démolition, 851 Saccé, St-Justin, Daniel Ladouceur: Jour: (819) 228-5900, après 18h: (819) 227-4949.

TERRAIN À BARNSTON 150 X 315 pi, maison située à Herford, 6½ avec garage 24 X 28, terrain 200 X 300 pi. Prix à discuter. Après 19h: (819)844-2403.

FERME LAITIÈRE Arthabaska, avec ou sans roulant. Marie Lafontaine courtier, (819)758-6441.

RÉGION entre LACHUTE et MORIN HEIGHTS Pour gens sérieux seulement. Lac à vendre, très belle propriété, environ 2 000 pi. ca. Communiquer avec Marc Rodrigue: 688-4426. Fin de semaine: 1-562-7176.

STE-ANGÈLE DE PRÉMONT 20 arpents, maison, étalé, chenil. Tél.: 526-6256 ou (819)268-5026.

149 Terrains à vendre

A STE-ADELE, terrain boisé, près des centres de ski, arpenté, 98 781 pi. ca., 39 500 \$, 468-4942.

A STE-MARGUERITE près Estérel, sommet de montagne, 45,346 pi. ca., 12 500 \$, 984-0670.

160 App. et log. à louer

R.D.P. MOIS GRATUIT? Au 10545 boul. PERRAS. Occupation immédiate. Logements modernes. Grand 4½ pièces standard, salon + dinette, aire ouverte, tapis m./m. Aussi grand 8 pièces, style condo, bain tourbillon, s/manger familiale, foyer, planchers céramique + tapis, boiserie de pin. Hâtez-vous! Nombre de plus en plus limité! Info: 494-9915 et 18 ou 488-4759, 449-4499.

AVENUE DES PINS OUEST 6½, grand éclairé, tout équipé, électroménagers, terrasse 2 500 pi. ca., 1 400 \$ 489-9360.

BOUL. ST-JOSEPH, luxeux 7½, chauffé, eau chaude, 3e étage, 1100 \$, 287-7167.

CENTRE-VILLE: St-Laurent/Prince-Arthur 5½ type loft avec sauna, poêle à bois, est. stat. 750 \$/mois. 842-6279.

DE MAISONNEUVE/Alexandre Desève, 4½ neuf, sur 200 m., murs briques, 1 mois gratuit. 600 \$ bail 2 ans poss. 523-2887.

ED. MONTPETIT, grand 4½, chauffé, poêle, frigo, eau chaude, 345-8220.

ILE-DES-SOEURS 4½ meublé avec goût, lave-vaisselle, stationnement, piscine intérieure, sauna. Libre: 750 \$/mois. 495-1179. Laissez message.

LUXUEUX CONDOMINIUM: ensoleillé, vue sur le fleuve, 2 chambres, 1½ s/bains, grand salon avec foyer, le très panoramique, murs de brique, plafonds très hauts, électroménagers très récents. 1 480 \$ par mois. Dr. Ghosh, Ré: 282-0408. Bur: 398-4746.

MÉTRO MONK Grand 5½, luxeux, rénové, 6 électroménagers neufs, tapis, bois franc, balcon, stationnement. Proximité métro, autoroute, pistes cyclables, magasins, écoles, rue tranquille, résidentielle. 1er mars 5500 \$/mois. 2 mois gratuits. 767-8220.

N.D.G. cottage de rêve, complètement rénové, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains en céramique italienne, puits de lumière, entrée lav. sec., réfrigérateur cuisinière inclus, excellent pour professionnel ou célibataire. Faites votre offre. Jour: 735-4526, après 20h: 737-61

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, lundi 29 janvier 1990

POINT DE VUE

La Bourse de Vancouver veut redorer son blason à l'aide de l'informatique



André
DESAULNIERS

À LA FIN du mois, les maisons de courtage membres de la Bourse de Vancouver exécuteront la totalité des ordres des clients par un système électronique, qui est graduellement entré en service depuis 18 mois. Cette Bourse devient donc la première en Amérique à fermer son parquet aux échanges d'actions; il demeure toutefois ouvert aux transactions sur les options.

Vu que plus de 2000 titres sont inscrits à Vancouver et que les échanges sur ces actions sont nombreux, la portée de cette mesure est considérable pour toute l'industrie des valeurs mobilières. On peut s'attendre à ce que d'autres Bourses suivent cet exemple. Mais, examinons aujourd'hui ce qui a poussé nos amis de l'Ouest à précéder les autres dans la course à l'automatisation des échanges boursiers.

L'activité sur un parquet de Bourse doit être surveillée de près; les sommes impliquées sont fortes et l'on s'en remet pour chaque ordre à la vitesse, au bon jugement et à l'intégrité de l'agent exécutant. Plus la marchandise inscrite est instable, plus grand devient le danger d'affi-

cher moins de brio ou de tricher au profit de complices.

Ce n'est pas surtout à cause de son parquet, faut-il souligner, que Vancouver a été souvent la cible de vives critiques, mais davantage à cause de la nature de sa spécialisation. Cette Bourse accueille des entreprises à leurs débuts, sans feuille de route et dotées de fonds limités, particulièrement dans le domaine des ressources naturelles. Une grande partie des titres inscrits est de nature spéculative, volatile et éphémère.

En 1989, deux publications américaines, *Forbes* et *Barron's* ont lancé une attaque au vitriol contre tout ce qui se rattache à cette Bourse. La virulence de la critique s'illustre par une citation de *Barron's*, où l'on prétend que nous, Canadiens, gagnons au change quand nous recevons les pluies acides des Américains et que nous ripostons en leur envoyant les promoteurs de Vancouver. De son côté, *Forbes* relate les peines de toute grande ville pour disposer de ses rebuts, mais ajoute que Vancouver se trouve confrontée à un problème de taille : que faire lorsque la principale ordure est la Bourse elle-même ?

Il est vrai, d'ailleurs, que la cote de plusieurs titres inscrits là-bas a été propulsée en stratosphère avant de s'écraser d'un coup sec. Et plusieurs de ces titres cachent encore des compagnies qui ne trouveront jamais beaucoup d'or ou de pétrole, enchaînent les critiques, l'argent recueilli du public allant, selon eux, au-

tant les dans les frais de promotion que dans la recherche de richesses souterraines.

Quant à certains titres d'entreprises « industriels », que de fois les a-t-on vus promettre la signature de gros contrats avec des sociétés connues avides d'acheter en premier les bidules et les gadgets électroniques ou scientifiques qui transformeraient la société de l'avenir. Hélas, ces promesses sont souvent vaines. Mauvaise foi ? Optimisme délirant ? Les invectives des critiques américains étaient, en tous cas, claires. Un casino d'un tel acabit devait être fermé.

Ces attaques causèrent en Colombie-Britannique un branle-bas général. Même des gens connus pour leur conservatisme, critiques parfois acerbes de la Bourse de Vancouver, se rangèrent de son côté pour qualifier de calomnieuses les affirmations des scribes américains. Le président de la Bourse de Vancouver, Donald Hudson, faisait part par écrit à *Forbes* et à *Barron's* qu'il est difficile de réfuter des propos pleins d'inexactitudes, de rumeurs, de sous-entendus et d'exagérations.

L'acceptation de titres de compagnies à peine sorties du berceau, d'actions d'une qualité non prouvée et non prouvable, distingue la Bourse de Vancouver des autres Bourses importantes d'Amérique du Nord (nous excluons Calgary). Un tel marché renferme donc un nombre important de compagnies qui n'iront pas très loin, mais les dirigeants de

la Bourse voient rouge lorsque certains affirment que la majorité des inscriptions y est pour des motifs frauduleux.

Réglementer un tel marché n'est pas une sinécure; la direction prise par les autorités est cependant claire. La surveillance des participants est resserrée, les sanctions aux contrevenants sont plus nombreuses et plus sévères, les normes d'inscription sont rehaussées.

Mais, dira-t-on, la valeur des actions y est-elle mieux assurée ? Sans doute, car un marché où tous les faits essentiels sont divulgués répond au besoin le plus élémentaire de justice et d'équité.

Mais « caveat emptor ». Aucune magie réglementaire ne viendra jamais éliminer le caractère hasardeux des placements dans des titres cadets. L'appât du gain rapide incite plusieurs placeurs à devenir des joueurs. Rien de mal s'ils en ont les moyens, s'ils évaluent bien l'ampleur du risque qu'ils courent et s'ils se montrent beaux joueurs. Le financement des compagnies qui en sont à leurs débuts, nécessaire dans un système libre, ne relève pas de la veuve et l'orphelin.

L'automatisation des transactions sur les actions donne maintenant à la Bourse de Vancouver un outil de première classe pour retracer les actes de ceux qui ne voudraient pas jouer selon les règles.

L'auteur est président et chef de la direction de McNeil Mantha.

A VOTRE AGENDA

LUNDI

Un séminaire ayant pour sujet : La propriété intellectuelle — maximiser les bénéfices, est présenté par le Bureau de Commerce de Montréal, à ses locaux, à compter de 9 h 00. Ce séminaire d'une demi-journée sera présenté à l'intention des responsables de l'élaboration et de la protection de la propriété intellectuelle, des marques de commerce, du dessin industriel, des brevets et des droits d'auteur. Renseignements : 878-4651.

MARDI

L'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers organise son 77e Congrès annuel. Simultanément, se tiendra la plus vaste exposition annuelle mondiale de matériel papetier, EXFOR '90. Palais des congrès de Montréal. Renseignements : Claire Dalfen ou Louis Fortier, au 866-6621.

Dans le cadre des déjeuners-causeries, la Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain présente comme conférencier, M. Claude Blanchet, président directeur général Fonds de solidarité des Travailleurs du Québec (FTQ). Il s'entreendra du capital québécois pour des emplois au Québec. Renseignements et réservations : Adèle Cabana au 288-9090.

JEUDI

Déjeuner-causerie organisé par la Chambre de Commerce Canado-Suisse.

Sujet : La taxe sur les produits et services. M. Jean-Hugues Chabot, conférencier invité, est un associé de Charette, Fortier, Hawey, Touche, Ross. Hôtel Le Quatre saisons. Pour renseignements, communiquer avec Monique Gouzopoulos au 878-1515.

L'Association des économistes québécois tiendra un déjeuner-causerie au Centre Sheraton de Montréal à 12 h 00. Son thème : Le développement économique de la région de Montréal : trois ans après la publication du rapport Picard. Conférencier : M. Laurent Picard. Réserver s'il vous plaît auprès de Michel Prévost au 844-3956.

VENDREDI

La Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain et l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec présentent un colloque conjoint sous le thème : les valeurs et le travail : du missionnaire au mercenaire ? Salon Outremont, Bonaventure Hilton International, 1, place Bonaventure, Montréal. Renseignements : 879-1636.

SAMEDI

Du 3 au 6 février, l'Association canadienne des grossistes en fruits et légumes, présente son 65e congrès et l'exposition la Fraîcheur en Fête. Pour renseignements communiquer avec Louise Hébert (383-1717) ou au bureau national de l'Association (613 226-4187).

Forte inflation et faible croissance en URSS en 89

MOSCOU (AFP) — Les résultats en 1989 de l'économie soviétique, publiés hier par le Comité d'État chargé des études statistiques, illustrent les difficultés actuelles de l'URSS, qui connaît une faible croissance de la production accompagnée d'une inflation importante (7,5 %).

Le vice-président du Comité, M. Nikolai Belov, a indiqué dans une conférence de presse que le revenu national, l'équivalent du Produit National Brut, a augmenté de 2,4 % en tenant compte de l'inflation, soit une progression un peu moins forte que l'année précédente. Certaines données ont été calculées pour la première fois en ayant recours aux méthodes de comptabilité occidentale.

La production d'énergie a également augmenté moins vite. L'exploitation pétrolière a accusé une baisse de 13 millions de tonnes, avec une production de 607 millions de tonnes.

La récolte soviétique pour 1989 s'est élevée à 196,4 millions de tonnes, a annoncé M. Belov. Il a considéré qu'il s'agissait d'une « bonne récolte ». Pour la première fois, ce

chiffre est établi après séchage, comme en Occident.

Une nouvelle manière de déterminer l'inflation, en suivant l'évolution d'un panier de produits et en tenant compte de l'inflation cachée (provoquée par les pénuries), établit la hausse annuelle des prix à 7,5 %, selon M. Belov.

Il a souligné que les grèves et les conflits inter-ethniques ont coûté cher à l'économie soviétique, ajoutant que la criminalité avait également augmenté de 30 % l'année dernière.

L'État a vu sa dette augmenter à 400 milliards de roubles (640 milliards \$ US au taux officiel) - même si le déficit du budget a pu être réduit de 120 milliards de roubles, à 92 milliards.

L'émission monétaire a spectaculairement augmenté de 56 %, avec 18 milliards en 1989.

L'écart entre le revenu des Soviétiques et les biens mis à leur disposition s'est lui aussi accentué, leurs revenus augmentant de 12 % alors que la production de biens de consommation n'augmentait que de 5,9 %.

SCIENCE ET TECHNOLOGIES

La machine intelligente, pas demain la veille



Guy Paquin
Collaboration spéciale

LE PETIT robot est au milieu de l'incendie. Il regarde autour de lui, mesure les obstacles, recueille des renseignements sur la température ambiante, analyse la nature de la fumée et, nanti de ces données, décide du trajet qu'il prendra à travers les obstacles et du produit qu'il lancera sur les flammes. La brave machine passe à l'attaque et maîtrise bientôt le feu. Pas de pompiers asphyxiés ni de secouristes blessés. Même le robot a eu le bon jugement d'éviter de se brûler de sorte qu'il sort de l'incendie comme neuf.

Ce que vous venez de lire, si l'on en croit le professeur Martin Levine, directeur du Centre de recherche en intelligence artificielle de l'Université McGill (McGill Research Center for Intelligent Machines), est de la pure science-fiction. « Depuis 15 ans que l'industrie s'intéresse à la robotique, nous ne pouvons pas encore parler de véritable robot au travail. On peut parler de fabrication programmée, mais pas de robot. Ce que nous entendons par ce dernier terme serait une machine capable de percevoir son environnement et de prendre des décisions en conséquence. Au lieu de cela, ce que nous avons sur les chaînes de montage d'autos, par exemple, est une machine capable d'effectuer une série d'opérations répétitives dont elle ne s'écartera pas même si tout à coup on oublie de placer un véhicule à assembler sur la chaîne. »

Le MRCIM fait donc face aux deux grands problèmes qui préoccupent les chercheurs en intelligence artificielle : comprendre ce que sont réellement les trois données d'un comportement adaptatif (percevoir, décider, agir) humain ou animal et fournir de ces patterns un modèle logique que l'on pourra informatiser.

Si l'on souhaite qu'une machine soit capable de se déplacer dans toutes sortes d'environnements, d'une maison en flammes au relief de Mars, elle devra littéralement percevoir son environnement et identifier les objets qui s'y trouvent. Facile à dire. Le malheur, c'est que les physiologistes et psychologues s'accordent mal sur la définition de ce qui se passe quand, suite au bombardement de notre rétine par certains

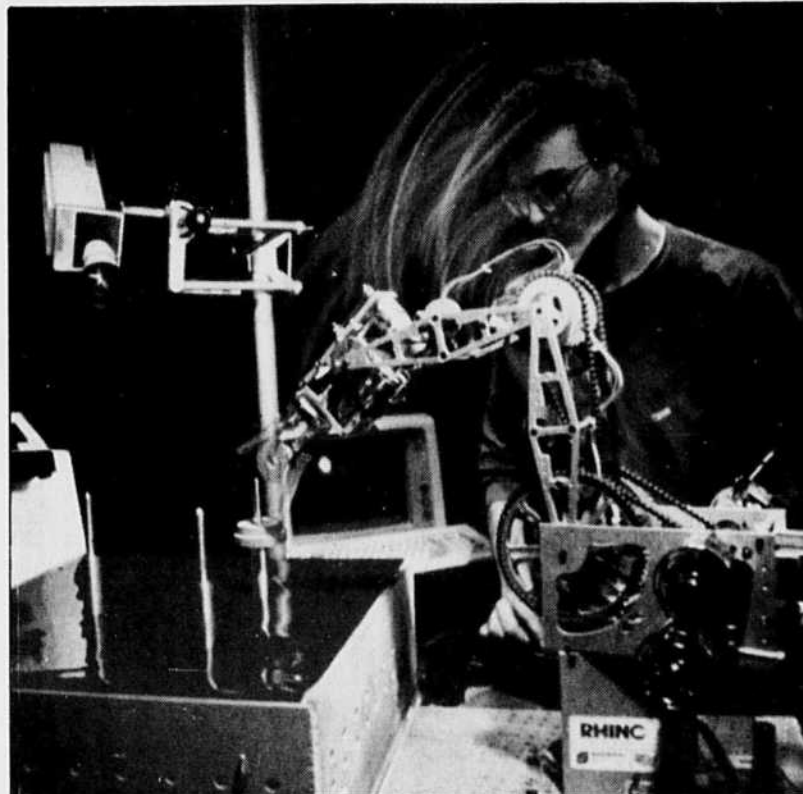
photons, nous nous prenons à nous dire : « Tiens, Fido m'apporte mes pantoufles. »

Au MRCIM, on travaille sur différents modèles de la vision. On essaie de les mathématiser et, une fois qu'on est parvenu à géométriser les paramètres principaux d'une théorie de la vision, on applique ce modèle à un ordinateur couplé à un senseur « visuel » pour observer ce que « voit » la machine. L'image perçue par l'ordinateur est affichée à l'écran. Dépendant de la fidélité de cette image, on peut juger de la valeur de la théorie de la vision qui la supporte.

D'après le professeur Steven Zucker du MRCIM, la question de la représentation visuelle adéquate du monde se résume au problème de l'identification correcte des innombrables courbures qui composent le relief des choses, des objets. « Chaque cellule rétinienne ne perçoit qu'un tout petit bout de la courbure particulière de la poignée de la théière. Comment le cerveau fait-il pour rassembler toutes ces données géométriques locales et fournir une image globale ? Résoudre ce problème, c'est donner la vue à nos machines. »

Jusqu'ici, les machines voyantes ont toutes les mêmes problèmes. Elles arrivent à quantifier avec beaucoup de précision les informations provenant de chaque point du récepteur (une caméra de télévision, par exemple) mais échouent quand on leur demande d'intégrer ces informations locales en une image continue et précise. L'espèce de mise en moyenne que doit faire la machine de toutes les informations locales brouille les détails et l'induit à faire des erreurs, confondant courbes et angles et mélangeant les courbes les plus rapprochées entre elles.

« Il faut donc conclure que, si la machine n'arrive pas à voir quand on l'équipe d'un « cortex visuel » ainsi conçu, c'est qu'il est mal conçu, de poser le professeur Zucker. Allan Dobbins, Lee Iverson et moi-même, tous trois du MRCIM, nous nous sommes attaqués à la production d'un modèle de cortex visuel qui n'analyse pas l'information provenant des neurones individuels de la même manière que le modèle standard. Au lieu de supposer que la première analyse des informations provenant des capteurs individuels (cellules rétinien-



Doter une machine du sens de la vue est l'objectif premier des chercheurs de McGill qui se penchent sur l'intelligence artificielle.

nes ou points photoélectriques de la caméra) est extrêmement fine, nous l'avons supposée plutôt grossière, du genre : la ligne en ce point du capteur est droite, un peu courbée à droite, très courbée à droite et semblablement à gauche.

« Ce flou est voulu. De la sorte, la machine voyante est conduite à formuler des hypothèses sur la forme générale et détaillée de l'objet. Elle y arrive en comparant les informations en provenance de deux points voisins. Ceci est important. Il faut que le cortex artificiel ait une carte précise des points de la rétine artificielle pour repérer d'où viennent les informations locales. Parallèlement, si notre vision artificielle arrive à restituer une image fidèle des objets qu'on lui montre, c'est que l'hypothèse est correcte et que le cerveau a lui aussi une carte des points de la rétine. »

On peut mesurer jusqu'à quel point les robots qui peuplent l'oeuvre de M. Spielberg ne sont pas pour de-

main. C'est que leur fabrication suppose déjà connue la réponse à des questions apparemment simples comme « comment voyons-nous ? ». Disposons-nous d'un dictionnaire inné des formes géométriques grâce auquel nous reconstruisons, un peu à la manière des peintres cubistes, les différents objets que nous voyons ? Autre hypothèse que l'on applique à des machines voyantes au MRCIM. Couplée à celle du professeur Zucker, cette supposition conduit déjà certaines machines à faire des dessins stupéfiants de ce qu'elles voient. Aucun humain ne ferait de pareils dessins mais, comme le fait remarquer Martin Levine : « Est-ce une bonne idée de faire des machines anthropomorphes ? Pourquoi les machines ne verraient-elles pas comme des machines ? Ce qui compte, c'est que cette vision leur suffise pour se débrouiller dans le monde et qu'elle comporte assez d'analogies avec la nôtre pour augmenter notre connaissance du cerveau. »

Le Japon deviendra le 2e bailleur de fonds du FMI

WASHINGTON (Reuter) — Le débat sur la répartition des contributions par pays au Fonds monétaire international (FMI) illustre de façon saisissante la nouvelle donne dans l'ordre économique mondial.

Selon les nouvelles normes actuellement mises en oeuvre par le FMI, le Japon deviendra le deuxième contributeur derrière les États-Unis, alors qu'il n'en était pour l'instant que le cinquième.

La Grande-Bretagne, actuellement deuxième, devrait se retrouver quatrième ex aequo avec la France, derrière l'Allemagne fédérale.

La montée en force du Japon, qui était un pays humilié et ruiné lorsque le FMI fut fondé à la fin de la Seconde Guerre mondiale, n'a suscité

aucune protestation de la part des autres pays piliers de l'institution monétaire, malgré les susceptibilités nationales en jeu.

« Cela prouve pour le moins que la puissance économique du Japon est telle que personne ne cherche même une raison pour remettre en cause son classement », explique un responsable monétaire. « C'est comme si c'était fait », ajoute-t-il.

Le FMI gère un capital fourni par 152 pays membres et fixé en grande partie au prorata de leur taille économique.

Les fonds recueillis servent à venir en aide sous forme de prêts et sous certaines conditions à des pays en difficulté financière.

Actuellement, les États-Unis four-

nissent 19,1 % des fonds, le reste se répartissant entre la Grande-Bretagne (6,6 %), la RFA (5,8 %), la France (4,8 %) et le Japon (4,5 %).

Le FMI, mis de plus en plus à contribution à travers le monde, doit doubler son budget actuel qui est de 120 milliards \$ US, estime son directeur général, M. Michel Camdessus.

Les pays du FMI sont répartis en deux groupes : les pays contributeurs estiment raisonnable un relèvement de 60 %, mais ils se heurtent à l'opposition des États-Unis, qui ne veulent pas aller au-delà d'une hausse de 45 %.

Pour M. Camdessus, le FMI doit pouvoir répondre aux demandes croissantes provenant de l'aggravation de la dette en Amérique latine, de l'appauvrissement de l'Afrique et

des besoins exprimés par l'Europe de l'Est.

Mais l'administration Bush fait valoir qu'il lui sera difficile de faire adopter un tel relèvement de la participation américaine alors qu'elle doit faire la preuve de sa volonté de lutter contre le déficit budgétaire des États-Unis.

Les pays du FMI ont théoriquement jusqu'au 31 mars pour parvenir à une telle solution.



RELAIS D'AFFAIRES ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 60\$ p. pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1140 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

**Auberge
St-Denis**

(514)227-4602
1-800-361-5724
FAX: 227-8504

NOUVEAU

44 chambres
24 suites
cuisine française

Forfait:
"Réunion d'Affaires"
\$145
/pers./jour
(occupation simple)

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R4

Membre international de «Romantik Hotels»

RELAI &
CHATEAUX
L'ART DU BIEN RECEVOIR
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'au-trefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200\$ p. pers. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir — À 1 heure de Montréal — 70 chambres — 5 fleurs de lys — Cuisine raffinée classifiée 4 fourchettes — Prestigieuse cave à vins — Sports de saison — 5 salles de conf., équip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — À proximité des grands centres de ski — Mtl. (514) 866-8262 — Est. Mtl. 1-800-567-6635 — Val-David (819) 322-2200 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val-David J0T 2N0.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl. 1-800-363-2582 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-licieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponible. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, lundi 29 janvier 1990

AH ah! DE RÉJEAN DUCHARME

Une des pièces les plus fortes du répertoire québécois

AH ah!

Une pièce de Réjean Ducharme, mise en scène par Lorraine Pintal. Scénographie de Danièle Lévesque, costumes de François Laplante, éclairages de Michel Beaulieu. Avec Marie Tifo (Sophie), Robert Lalonde (Roger), Julie Vincent (Mimi) et Gaston Lepage (Bernard). Au Théâtre du Nouveau Monde.

Robert Lévesque

AVEC UN canevas sans action réelle qui évoque la structure de *Who's Afraid of Virginia Woolf?* de Albee, où les quatre membres de deux couples s'affrontent et s'entre-déchirent, et un piètinement tragique sans début ni fin qui évoque l'attente de *Fin de partie* de Beckett, *AH ah!* de Réjean Ducharme est l'une des pièces les plus fortes du répertoire québécois, sinon la plus dure.

Lorraine Pintal, pour sa première mise en scène au TNM, en propose une mise en scène visuellement *high tech*, dramatiquement plus froide que chaude, tirant sur le mécanique, une approche qui soulève des réserves mais qui est sauvée magistralement par quatre performances de comédiens absolument percutantes.

Lâchés dans cette arène blanche et nue qui semble flotter au-dessus de la scène (magnifique scénographie de Danièle Lévesque), les quatre « enfants terribles » de Ducharme (qui ont remplacé la candeur bourgeoise et révoltée de ceux de Cocteau par une rancœur d'insurgés permanents) ont trouvé tout ce qu'il fallait de rage avec Marie Tifo, d'inquiétude avec Robert Lalonde, de lâcheté avec Gaston Lepage et de détresse avec Julie Vincent, pour que la quadrature existentielle de cette société tragico-post-enfantine de Ducharme atteigne l'efficacité cassante qu'une telle pièce appelle.

On retient d'abord, en quittant le TNM, cette formidable rencontre d'acteurs, cette convergence de drames si parfaitement sentis et rendus, où les comédiens poussent à fond le jeu de massacre qu'a imaginé Ducharme. On retient aussi l'impressionnante structure scénographique

de Danièle Lévesque où l'apparement de Roger et Sophie surplombe un stationnement, quoique les réserves évoquées plus haut vont vers le choix de Pintal d'installer cet univers de « foire », où tout s'effondre, dans un étui *fret et blanc comme un lavabo*.

Au mieux on peut croire que cet effet de vitrine qu'obtient Pintal avec un tel décor isole davantage les personnages ainsi exposés à la vue comme des chiens en cage, mais ce choix dégage surtout à mon avis un effet de distance plastique qui ôte à *AH ah!* sa vraie percussive.

Mais foin des réserves, l'essentiel est là, la pièce de Ducharme, plus que lors de sa création en 1978, apparaît comme un portrait infernal, un huis clos obsédant, où une génération *fuckée* lâche son fou jusqu'à plus soif, se fait la guerre sans relâche, prolongeant un *party* raté où plus personne ne sait comment ça finira, ça va finir, si ça finit.

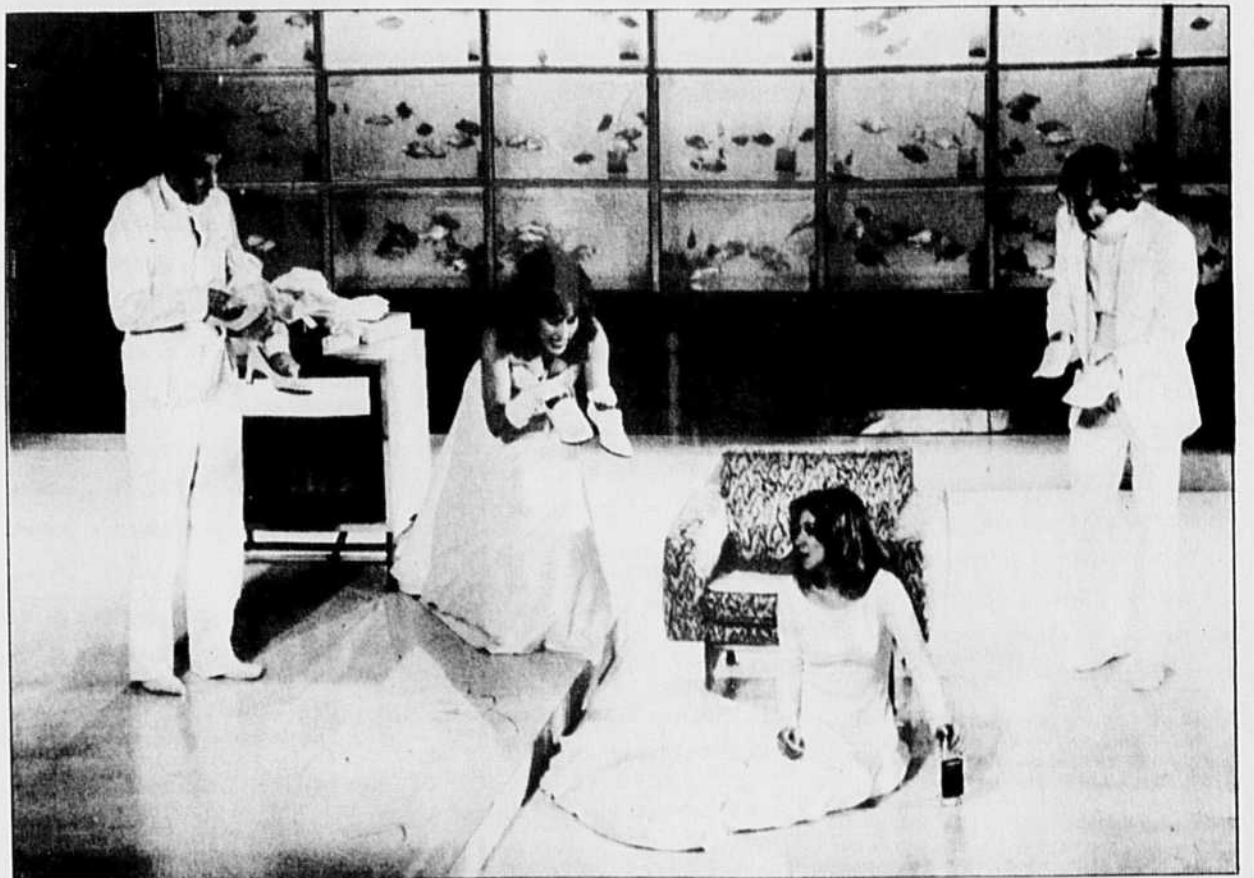
Pièce angoissante (ce qui ressort bien dans la production du TNM), pièce-tout-d'une-pièce, où les personnages vont et viennent sans raison, sinon pour tenir le fort d'une guerre inexplicable, inexplicable, où les combattants sont partis pour le front en sortant de leurs enfances et n'en reviendront plus.

Réjean Ducharme, qui a assimilé tout le théâtre de son époque (de Beckett à Albee en passant par Sartre et Tremblay), installe son drame règlement-de-compte entre deux citations inscrites dans le texte de *AH ah!*. D'abord le Polonais Witkiewicz qui dit dans la bouche de Roger : « Quelque chose en moi se détecte de ce sacrifice sans fin dans cette médiocrité sans fond ».

Et en contre-partie, dans la bouche de Mimi la victime du massacre, cette phrase de Jean de la Croix : « Un oiseau solitaire doit remplir cinq conditions. D'abord voler au plus haut. Ensuite, ne point tolérer de compagnie, même celle des siens. Puis pointer le bec vers les cieux; et ne pas avoir de couleur définie. Enfin, chanter très doucement ».

Sophie, Gaston, Mimi, Bernard sont ces sacrifiés sans espoir chutant dans la médiocrité sans fond, mais ils sont aussi et surtout ces oiseaux solitaires qui aimeraient chanter doucement, que le bec soit pointé vers les cieux d'en haut ou vers ceux du fond.

Le TNM avait raison de ramener *AH ah!* devant les publics d'aujourd'hui. On y entend une voix qu'en 1978 on a eu tendance à ranger dans les réflexes complexes d'une société incertaine. Le « joual » faisait encore écran. La voix de Ducharme volait pourtant très au-dessus des anecdotes de ce pays et de ses vices de colonisés, à la hauteur de ces oiseaux de Jean de la Croix comme toutes les voix les plus désespérées des grands poètes parmi lesquels Réjean Ducharme est l'un des plus solitaires.



Robert Lalonde, Marie Tifo, Julie Vincent et Gaston Lepage.

Si seulement les textes humoristiques étaient à la hauteur du talent des 4 !

Les 4 par 4

Spectacle d'humour présenté au Club Soda du 7 au 10 février. Avec Marielle Léveillé, Claudine Mercier, Danielle Robert et Suzanne Tremblay dans une mise en scène de Louis Saïa.

Lyne Crevier

Les 4 par 4 sont de la lignée des *Rock et Belles Oreilles*, des *Ding et Dong*, du *Groupe Sanguin* et autres moutures du rire. Avec le même sens du dérisoire, elles donnent vie aux pauvres, perdants, marginaux, délaissés et autres « totos » de la société, avec à l'appel.

Ce sont des femmes humoristes (phénomène rarissime au Québec), issues de l'École de comédie Juste pour rire, qui écrivent et interprètent des monologues, sketches, numéros d'imitation hardis et énergiques.

Le spectacle, que l'on peut voir actuellement au Club Soda, a été remanié et allongé depuis son premier envoi au même endroit en novembre dernier. Le groupe effectuera par la suite la tournée Juste pour rire au Québec. Mais entre-temps, les filles vont tirer les rires du public, comme le font les gars dans *Broue*.

Ici, les gags volent parfois assez bas merci ! Ti-Gus et Ti-Mousse seraient fiers d'elles ! Ça va de la wai-

tress déglutée et vulgaire, à l'épouse d'un *trucker*, animatrice de ligne ouverte, style Dolly Parton, à la pochardée à l'instinct meurtrier, en passant par l'ergoteuse gérante de buanderie, etc...

C'est un ramassis de clichés misogyne et misérabilistes qui font s'esclaffer la salle beaucoup plus par la qualité d'interprétation du quatuor que par celle du texte.

Cependant, dans le numéro de la vagabonde, Suzanne Tremblay nous livre une *Pauline la swing* d'une étonnante véracité. Sa voix basse et rocailleuse philosophe sur sa vie de nomade bien meilleure, dit-elle, que celle de sédentaires occupés à attendre le bonheur.

Cette ancienne enseignante du Lac-Saint-Jean devrait faire cavalier seul comme monologuiste. À voir sa tête de « ma-tante » intrépide et pleine de bon sens, elle est irrésistible.

Une autre qui devrait se lancer dans une carrière solo, c'est Claudine Mercier, imitatrice. Diane Dufresne, Ginette Reno, Mitsou, Joe Bocan, Patricia Kaas, Sam Brown, Fabienne Thibeault, Édith Butler n'en reviendront pas d'avoir trouvé leur double.

Marielle Léveillé interprète une gérante de « landromat » méditante et assez mordante. Pourtant, elle ne

réussit pas à nous faire oublier le jeu, plus caricatural et efficace, de Pauline Martin qui endosse un rôle similaire à son émission *Samedi P.M.*

La Beauceronne Danielle Robert nous montre des personnages féminins vindicatifs ou hargneux qui servent aux hommes des vérités éculées. Elle joue avec panache comme lorsqu'elle se retrouve au sauna avec Marielle Léveillé et Claudine Mercier.



Claudine Mercier

cier qui se moquent de la vie sexuelle alambiquée de ces messieurs.

Ce trop long spectacle n'est ni mauvais ni transcendant. L'humour dont il s'agit ne brasse rien de nouveau. C'est dommage car le véhicule tout terrain 4 par 4 aurait pu nous amener sur des chemins défendus. Et alors, à nous les aventures imprévisibles !



Danielle Roy-Robert

TÉLÉVISION / chronique

Louise Bessette en pleine évolution

Marie Laurier

LAURÉATE du Concours international Gaudemus et en 1986 du Concours international de musique contemporaine de Saint-Germain-en-Laye, la pianiste Louise Bessette vient de créer en première mondiale à Paris, le *Concerto pour piano* de Bruno Ducol avec le Nouvel orchestre de Paris, à Radio-France. Elle sera de retour au pays pour une série de récitals à Hamilton, Trois-Rivières et Montréal dont un dernier concert dans le cadre de la série CBC-McGill, le 15 février à 20 h à la salle Pollack. Elle interprétera des oeuvres de Copland, Berg et Dutilleul et les *Monodias Espanolas* du compositeur montréalais José Evangelista.

Louise Bessette sera l'invitée de la Société de musique contemporaine du Québec au Centre canadien d'architecture le 8 avril à 15 h 30 où elle interprétera des oeuvres de Giacinto Scelsi. Pour plus de renseignements : 276-2694.

Jacques Hélu, académicien.

LE MUSICIEN, compositeur et professeur Jacques Hélu a été fait membre de la Société royale du Canada au sein de l'Académie des lettres et des sciences humaines. Professeur au département de musique de l'UQAM, Jacques Hélu est l'auteur d'une cinquantaine de partitions pour diverses formations instrumentales et vocales.

Orchestre de chambre

L'ORCHESTRE de chambre de Montréal sous la direction de Wanda Kaluzny présente un concert gratuit le jeudi, 1er février à la salle Redpath. Soliste : le flûtiste Heather Howes. Au programme : des oeuvres de Mozart, Respighi et Elgar.

Les 50 ans de l'Orchestre de Sherbrooke.

DEUX motivations principales ont poussé Anne Racine, auteure de l'ouvrage *L'Orchestre symphonique de Sherbrooke, 50 ans d'histoire*... à se lancer dans l'entreprise : le défi que représentait cette tâche quasi monastique et le goût d'explorer,



Louise Bessette

en tant que musicienne et mélomane, un terrain encore vierge.

« J'avais bien entendu parler de cet ensemble, sans vraiment le connaître, dit-elle. C'est un monde qui s'est ouvert à moi, un monde à travers lequel j'ai beaucoup appris. » Cette absence d'idée préconçue par rapport à l'Orchestre a par ailleurs contribué, selon elle, à lui permettre de poser le regard le plus objectif possible sur un cheminement ponctué incidemment de plusieurs crises, de plusieurs conflits.

Son travail a exigé de nombreuses heures de recherche à la Bibliothèque de l'Université de Sherbrooke, à la Société d'histoire de Sherbrooke et aux archives de l'OSS, qu'elle a complété de rencontres et d'entrevues avec des membres actifs importants de l'Orchestre. Elle a aussi recueilli de précieux renseignements auprès des Paul-Émile Fortier, Horace Bous, Lionel Préfontaine.

Petits chanteurs demandés.

LES PETITS CHANTEURS du Mont-Royal sont à la recherche de nouveaux candidats pour septembre 1990. Voici les conditions d'admission : être présentement en 3e année du primaire, avoir une voix juste, pouvoir témoigner d'un bon résultat scolaire. Pour une audition, communiquer avec le directeur général, le père Rémi Legault, c.s.c. à 733-8211, poste 256.



La trapéziste Anne Lepage.

Festival mondial du cirque de demain

Le Cirque du soleil espère rapporter des médailles de Paris

Jean-Paul Bury
de la Presse Canadienne

PARIS — Le Cirque du soleil de Montréal, qui avait décroché la médaille de bronze lors du Xème Festival mondial du cirque de demain, en 1987, est de nouveau en compétition depuis mercredi, à Paris.

Cette treizième édition du concours international s'achèvera mercredi prochain par une soirée de gala, au cirque d'hiver.

Jeudi soir, quatre jeunes contorsionnistes du Cirque du soleil se sont

produites dans un numéro très spectaculaire.

Laurence Racine-Choinière, Nadine Louis-Binette, Jinny Giacinto et Isabelle Chassé, quatre très jeunes artistes montréalaises âgées de 11 à 13 ans, travaillent toutes les quatre depuis deux ou trois ans au Cirque du soleil, sous la direction de Gilles Sainte-Croix, le directeur artistique, et de Guy Laliberté, président du Cirque du soleil.

Samedi soir, c'était au tour d'Anne Lepage, une jeune trapéziste de 27 ans, de défendre les couleurs du Québec dans un numéro à vous couper le

souffle. « Nous venons chaque fois pour décrocher des médailles. »

En 1985, Denis Lacombe s'était classé troisième avec son étonnant numéro de clown chef d'orchestre et en 1987 aussi, nous avions eu la médaille de bronze avec notre bicyclette acrobatique, onze sur le même vélo.

Cette année encore nous sommes venus pour figurer au palmarès », affirme Marie-Josée Denis, qui porte l'étendard du cirque montréalais, dont l'école est installée dans une ancienne caserne de pompiers depuis 1984.



Le numéro spectaculaire de quatre très jeunes contorsionnistes.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Ligne brisée.** Ils sont sans doute aujourd'hui encore plus que 12 012 pour nous servir, sauf que l'électricité ne passe plus. Dominique Payette aborde les noirceurs épiques de l'Hydro-Québec. *Pre-mière Ligne*, Radio-Québec, 21 h.

★ **Maudite drogue !** Une jeune femme et son amant tentent de s'arracher aux griffes de la drogue. *Piano forte* (1984), de F. Comencini. *Cinéma sans frontières*, Radio-Québec, 22 h.

★ **Évacuation.** Dans *Children of An Lac* (1980), de J. L. Moxey, trois femmes tentent d'évacuer 400 orphelins du Viêt-nam à la fin de la guerre. *Cinéma 12*, CTV, 01 h. — M.M. 1984.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Tango et cash* sem. 7 h, 9 h 10
 ASTRE II: — *Back to the Future* no 2 sem. 7 h — *Tremors* sem. 9 h 25
 ASTRE III: — *Born on the 4th of July* sem. 7 h, 9 h 50
 ASTRE IV: — *War of the Roses* sem. 7 h, 9 h 30
 BERRI I: (288-2115) — *Tango et Cash* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45
 BERRI II: — *Bandini* 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30
 BERRI III: — *Retour vers le futur* no 2 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 50
 BERRI IV: — *Valmont* 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 30
 BERRI V: — *Cinéma paradisio* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Tremors* sem. 7 h, 9 h 30
 BONAVENTURE II: — *Back to the Future* no 2 sem. 7 h, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — *Born on the 4th of July* sem. 7 h 05, 9 h 20
 BROSSARD II: — *Romero* sem. 7 h 05, 9 h 20
 BROSSARD III: — *Tango et cash* sem. 7 h 10, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Tremors* sem. 7 h, 9 h 30
 CARREFOUR LAVAL 2: — *War of the Roses* sem. 7 h 10, 9 h 35
 CARREFOUR LAVAL 3: — *Born on the 4th of July* sem. 7 h 05, 9 h 45
 CARREFOUR LAVAL 4: — *Romero* sem. 7 h 15, 9 h 30
 CARREFOUR LAVAL 5: — *Back to the Future* no 2 sem. 7 h — *Australia* sem. 9 h 15
 CARREFOUR LAVAL 6: — *Tango et cash* sem. 7 h 05, 9 h 25

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Born on the 4th of July* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
 CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Bandini* angl. 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
 CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Romero* 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 35

CINÉMA JEAN-TALON: Mt — *Family Business* fr. 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
 CINÉMA OMÉGA 1: — *De quoi je me mêle* 7 h 30, 9 h 30
 CINÉMA OMÉGA 2: — *Family Business* 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-6001) — *Festival des grandes écoles de*

cinéma du monde (du 25 au 31 janv.)

CINÉMA PARIS: Mt (875-7284) — *Erik le Viking* 3 h 30, 7 h 30 — *Tapeheads* 5 h 30, 9 h 30 (du 26 janv. au 1er fév.)

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Always* tous les jours 7 h, 9 h 30
 CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Back to the Future* no 2 sem. 7 h, 9 h 20
 CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Tremors* sem. 7 h 05, 9 h 05

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *War of the Roses* sem. 7 h 20, 9 h 40
 CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Born on the 4th of July* sem. 7 h, 9 h 50
 CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *Ski Patrol* sem. 7 h 10, 9 h 10

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Cinéma V* - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Driving Miss Daisy* 7 h 15, 9 h 35
 CINÉMA V - 2: — *Music Box* 6 h 45, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Australia* 1 h 15, 3 h 45, 7 h 05, 9 h 25
 CINÉPLEX II: — *Révolution française* no 1 *les années lumières* 1 h 15, 5 h 15, 8 h 30
 CINÉPLEX III: — *Il Maestro* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX IV: — *Jésus de Montréal* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35
 CINÉPLEX V: — *War of the Roses* 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
 CINÉPLEX VI: — *Révolution française* no 2 *les années terribles* 1 h 30, 5 h 30, 9 h 45

CINÉPLEX VII: — *Crimes and Misdemeanors* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
 CINÉPLEX VIII: — *Cruising* Bar 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
 CINÉPLEX IX: — *La vie et rien d'autre* 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Romero* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
 COMPLEXE DES JARDINS II: — *Un monde sans pitié* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

COMPLEXE DES JARDINS III: — *Australia* 2 h, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30
 COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Noce blanche* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — *Québec... un peu... beaucoup... passionnément* 9 h, (25 au 31 janv.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3876) — *Vivement dimanche*

20 h 30
 CRÉMAZIE: (388-4210) — *Retour vers le futur* no 2 sem. 7 h, 9 h 05

DAUPHIN I: (721-6060) — *Cruising* Bar sem. 7 h 30, 9 h 30
 DAUPHIN II: — *Sexe, mensonges et vidéo* sem. 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Born on the 4th of July* sem. 7 h, 10 h
 CINÉMA DÉCARIE 2: — *War of the Roses* sem. 7 h 20, 9 h 45

DORVAL I: (631-8586) — *Tango et Cash* 7 h 15, 9 h 30
 DORVAL II: — *The Little Mermaid* 7 h, 9 h
 DORVAL III: — *Internal Affairs* 6 h 45, 9 h 15
 DORVAL IV: — *Steel Magnolias* 6 h 45, 9 h 15

DU PARC 1: (844-9470) — *Tango et Cash* 7 h, 9 h 10
 DU PARC 2: — *Driving Miss Daisy* 7 h 10, 9 h 20
 DU PARC 3: — *Glory* 7 h 05, 9 h 20

DU PLATEAU I: (521-7870) — *La société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
 DU PLATEAU 2: — *De quoi je me mêle* 1 h 15, 3 h 15, 5 h, 15, 7 h 15, 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Glory* 6 h 55, 9 h 20
 FAIRVIEW II: — *The Little Mermaid* 7 h 20, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *War of the Roses* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
 FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Valmont* 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 40
 FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Tremors*

1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
 FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Always* 1 h 40, 4 h 20, 7 h 10, 9 h 30

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — *Greenfield* I: (671-6129) — *Patrouille en folie* 7 h 20, 9 h 30
 GREENFIELD 2: — *Les nuits de Harlem* 7 h, 9 h 30

GREENFIELD 3: — *La petite sirène* 7 h — *Passions tourmentées* tous les soirs 9 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Grand Canyon* et *Benthes* (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22 h 30 — *Grand Canyon and The Deapest Garden* mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPERIAL: (288-7102) — *Glory* 12 h 50, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 20, jeu. 12 h 50, 3 h 40, 9 h 30
 LAVAL I: (688-7776) — *Patrouille en folie* 7 h, 9 h 10
 LAVAL II: — *Tango et Cash* 7 h 30, 9 h 40
 LAVAL III: — *La petite sirène* 7 h — *Family Business* fr. 9 h 10

LAVAL IV: — *De quoi je me mêle* 7 h, 9 h 10
 LAVAL V: — *Les nuits de Harlem* 7 h 20, 9 h 40
 LAVAL 2000 I: (687-5207) — *Retour vers le futur* no 2 sem. 7 h, 9 h 15
 LAVAL 2000 2: — *Cruising* Bar sem. 7 h 25, 9 h 45

LOEWS I: (661-7437) — *Driving Miss Daisy* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
 LOEWS II: — *Family Business* 1 h 45, 4 h 20, 6 h 50, 9 h 10

LOEWS III: — *We're No Angels* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35

LOEWS IV: — *Look Who's Talking* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15
 LOEWS V: — *Steel Magnolias* 1 h 30, 3 h 55, 6 h 30, 9 h 05, mer. 1 h 30, 3 h 55, 9 h 30

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Chine, ma douleur* 19 h — *Les tribulations de Balthesar Kober* 21 h — salle 2: *Festival des grandes écoles de cinéma du monde* 19 h — Salle 3: *Drôle de drame* 19 h 30 — *Casque d'or* 21 h 30

PALACE 1: — *Tango et Cash* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 35
 PALACE II: — *Internal Affairs* 1 h 20, 4 h, 6 h 30, 9 h
 PALACE III: — *Internal Affairs* 12 h 20, 3 h, 5 h 30, 8 h
 PALACE IV: — *Little Mermaid* 12 h 05, 2 h 05, 4 h 05, 6 h 05, 8 h, 9 h 45, mer. 12 h 05, 2 h 05, 4 h 05, 9 h 45

PALACE V: — *Roger and Me* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
 PALACE VI: — *Music Box* 1 h, 3 h 50, 6 h 35, 9 h 10

PARADIS I: (354-3110) — *Tango et cash* sem. 7 h 15, 9 h 40
 PARADIS II: — *Retour vers le futur* no 2 sem. 7 h, 9 h 15
 PARADIS III: — *Cruising* Bar sem. 7 h, 9 h

PARISIEN I: (866-3856) — *Bye Bye Chaparon* rouge 12 h 40, 2 h 55 — *Le petit diable* 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
 PARISIEN II: — *La petite sirène* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 7 h — *Passions tourmentées* 9 h 10
 PARISIEN III: — *Monsieur Hire* 1 h 25, 3 h

25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 35

PARISIEN IV: — *La publicité* 89 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
 PARISIEN V: — *Savannah* 12 h 30, 2 h 50, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
 PARISIEN VI: — *Music Box* 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 20
 PARISIEN VII: — *Family Business* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Back to the Future* no 2 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
 PLACE ALEXIS NIHON II: — *Ski Patrol* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
 PLACE ALEXIS NIHON III: — *Henry* V 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 25

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Retour vers le futur* no 2 sem. 7 h, 9 h 30
 PLACE LONGUEUIL 2: — *Cruising* Bar sem. 7 h 15, 9 h 15

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mt (274-3550) — *The Fabulous Baker Boys* 7 h 15 — *Powwqat* 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mt (849-0041) — *Patrouille en folie* 7 h, 9 h, mer. 9 h 30

VERSAILES I: (353-7880) — *Patrouille en folie* 7 h 20, 9 h 30
 VERSAILES II: — *De quoi j'me mêle* 7 h 30, 9 h 35
 VERSAILES III: — *La petite sirène* 7 h 10 — *Blaze* fr. 9 h

VERSAILES IV: — *Internal Affairs* 6 h 30, 9 h
 VERSAILES V: — *Les nuits de Harlem* 6 h 45, 9 h 15
 VERSAILES VI: — *Tango et Cash* 7 h, 9 h 15

SUR SCÈNE

L'AIR DU TOPPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30 — Ellen McIlwaine, du ter au 4 fév.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Jazz du mar. au jeu. à 21h30

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Jazz à 22h30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis à 22h — Les 5 à 7 en musique, lun. au ven. avec Danielle Lessard et Rémi Bolduc

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h30 à 19h30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h.

LE BIJOU: 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Spectacles lun. au ven. de 18h à 21h, sam. de 22h à 02h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Sainaugu, percussion, les 2-3 fév. à 21h30.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h à 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h30 à 20h30.

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h30 à 20h30.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h30 à 20h30.

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h30 à 20h30.

CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION DE LONGUEUIL: Pavillon Le Caron, 180 de Genilly est, Longueuil (670-1616) — Le Carré Théâtre présente « Contes de la zone circulaire » texte et m. en s. Guy Beausoleil, du 16 janv. au 10 fév., mar. au sam. à 20h.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine, Montréal (739-2301) — Les Productions Gesser présentent « Sarah Bernhardt et la bête » de Michael Bawtree, en vedette Monique Leyrac, du 17 janv. au 4 fév.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848) — Les Lundis Juste Pour Rire, du 29 janv. au 30 avril à 20h30

THE DOME THEATRE: 3990 ouest Notre-Dame, Montréal (931-5000) — Le département de théâtre de Dawson College présente « A Flea in her Ear » de Feydeau, m. en s. Douglas Buchanan, les 29-30 janv. à 20h, du 31 janv. au 4 fév. à 20h30, matinées les 31 janv. et 2 fév. à 12h30

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: 6030 St-Denis, Montréal (842-7954) — Lecture publique de la pièce Le Mahabharata par les élèves de l'École nationale de théâtre, adaptation de Jean-Claude Carrière, le 29 janv. à 20h.

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5380) — Tangente présente Porte-Parole avec Brouhaha Danse, du 31 janv. au 4 fév. à 20h30, matinées les 3-4 fév. à 14h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « L'apocalypse de Jean » à compter du 16 janvier, mar. au sam. à 20h30

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h à 20h, mar. au ven. 17h à 01h, sam. 20h à 01h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h30, sam. 20h et 22h30

LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h à 20h.

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Théâtre Candlelight: « Eubie » comédie musicale avec Michelle Sweeney, Philip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h30, spectacle 20h30

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique trizane avec le groupe Les Joyeux Gitans

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h.

LUNDI

18H30
NIGHTLY BUSINESS
REPORT

Couverture de l'actualité
financière et économique

19H00
THE MACNEIL/LEHRER
NEWSHOUR

Opinions et débats d'experts.

Couverture détaillée et approfondie
de l'actualité.

20H00
NATURE

Explorez la rivière Niger qui coule
dans les terres arides du Mali dans
l'ouest de l'Afrique... "Beyond
Timbuktu."

21H00
MYSTERY

Poirot: Murder in the Mews

ON SE RAPPROCHE DE VOUS

VIDEOTRON, CANAL 14

U H F, CANAL 5 7

Inspiré du roman de Jeffrey
Archer, quatre jeunes gens
d'origine différente gravissant les
échelons de la réussite politique se
remettent mutuellement en
question dans leur poursuite d'un
but commun: devenir ministre.

wcfe
plattsburgh

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, LUNDI 29 JANVIER

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF

PRÉSENTE A 22:00

- Concerto pour piano no. 2 (Chopin)
- Concerto en mi bémol pour trompette (Hummel)

DEMAIN SOIR, 22:00

- Extr. suite tchèque op. 39 (Dvorak)
- Largo extr. symphonie op. 95 Du nouveau monde (Dvorak)
- Danse slave op. 72 no. 5 en si bémol (Dvorak)
- Finale extr. quatuor à cordes opus 96 Américain (Dvorak)
- Sérénade pour cordes en mi opus 22 (Dvorak)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

TELEVISION

2 CBFT 12.00 L'édition magazine 12.30 Les démons du midi 13.30 Les rendez-vous de Do minique 14.30 Les jeux de Common weath 15.30 Les schtroumpfs 15.55 Kim et Clip 16.00 Kim et Clip 16.25 En transit 16.30 Bêtes pas bêtes 16.55 En transit 17.00 Une paire d'as 18.00 Montréal ce soir	12.15 Bon appétit 13.00 Mémémo Cinéma d'après-midi « Le shérif aux poings nus » amér. 66 avec Bobby Darin, Leslie Nielsen et Emily Banks 15.00 Kate et Allie 15.30 Campus 16.00 Double défi 16.30 De bonne humeur 17.30 Fais-moi un dessin	17 RADIO-QUÉBEC 12.00 Effets physiologiques des psychotropes 13.00 Québec School Telecasts Intervention auprès des personnes atteintes de déficits cognitifs 14.00 Début de soirée 15.00 Vivre à "Rimouski" 16.00 Rami 17.00 Robin et Stella 17.30 Le club des 100 watts 18.00 Passe-partout
10 CFTM 12.00 Ici Montréal	12.30 CFCF 13.00 Shirley 14.00 Another World 15.00 General Hospital 16.00 The Oprah Winfrey Show 17.00 Night Court 17.30 The Cosby Show 18.00 Pulse	18 QUATRE SAISONS (câble 5) 12.00 Les Pierrafeu 12.30 Coup de pouce tébé 13.00 Cinéma Quatre-Saisons 14.00 « Propriété interdite » amér. 66 avec Natalie Wood, Robert Redford et Kate Reid 15.00 La fourchette d'or 16.00 Docteur Albert 17.00 Action réaction 17.30 Le grand journal

La télévision du lundi soir en un clin d'oeil

SPORTS

Les 49ers massacrent Denver 55-10

Joe Montana, auteur de 5 passes de touché, est choisi le joueur par excellence

NOUVELLE-ORLÉANS (AP) — Joe Montana et les 49ers de San Francisco sont passés à l'histoire. Dominant le jeu comme jamais on l'avait vu au Super Bowl, les 49ers ont écrasé les Broncos de Denver au compte de 55-10, hier, pour devenir la première équipe en 10 ans à remporter deux championnats consécutifs dans la LNF. Ils ont de plus égalé le record des Steelers de Pittsburgh avec une quatrième victoire en autant de présences au Super Bowl. Montana a complété cinq passes de touché, dont trois à Jerry Rice, pour établir un record du Super Bowl. Il a inscrit un autre record avec 13 passes complétées consécutives. Montana a de plus établi cinq records du Super Bowl en carrière, dont celui d'un troisième titre du joueur le plus utile. Il a quitté le match à 11 minutes de la fin, après avoir complété 22 de ses 29 passes pour 297 verges de gains aériens. En quatre présences au Super Bowl, Montana totalise 11 passes de touché et n'a jamais été victime d'une interception. Malgré toute la publicité entourant le match ultime du football américain, malgré des rumeurs de tests anti-dopage positifs, Montana a réglé le cas de Broncos de main de maître.

Montana, le meilleur passeur de l'histoire de la LNF — tenant compte du nombre de passes complétées — a réécrit le livre des records pour le Super Bowl. Il a raté ses deux premières passes mais a complété les trois suivantes, dont une passe de 20 verges à Jerry Rice pour lancer les siens en avance pour de bon. À la mi-temps, Montana avait réussi à complété 15 de ses 21 passes pour 189 verges de gains et trois touchés. Mais il n'allait pas s'arrêter là. Du côté des Broncos, le quart John Elway a connu un match misérable. Il a raté huit de ses 10 premières passes, a été victime de deux interceptions et a échappé le ballon à une occasion. Il n'a complété que 10 de ses 26 passes au total, pour subir sa troisième défaite au Super Bowl. Les Broncos ont égalé un record des Vikings du Minnesota avec une quatrième défaite en autant de présences au Super Bowl. Ils ont pris part au match au cours de trois des quatre dernières années, s'inclinant par un pointage combiné de 136-40. Montana détient maintenant les records du Super Bowl en carrière pour les passes de touché, les passes complétées, les verges gagnées, les passes tentées et les honneurs du joueur le plus utile. Outre Montana et Rice, Tom Rath-

man s'est signalé à l'offensive pour les 49ers avec deux touchés, pendant que Roger Craig en réussissait un. Elway a inscrit le seul touché des Broncos, sur une course de trois verges au troisième quart. Les 49ers n'ont pas mis de temps à distancer les Broncos. Ils menaient 13-3 après le premier quart, et à la fin de la première demie la victoire était dans la poche avec un pointage de 27-3. Après que les Broncos eurent entrepris le match avec deux passes incomplètes et une course de deux verges d'Elway, les 49ers se sont mis au travail. Dès leur première possession du ballon, ils ont orchestré une série de 10 jeux jusqu'à la zone des buts. De la ligne de 20, Montana a complété une passe à Jerry Rice à la ligne de huit, et celui-ci a résisté au plaqué du demi de sûreté Steve Atwater pour filer jusque dans la zone des buts. Les Broncos ont vite répliqué. Une remise par devant d'Elway au demi Bobby Humphrey, un jeu qu'ils ont d'ailleurs utilisé souvent au premier quart, a donné 27 verges. Mais après trois passes incomplètes consécutives, les Broncos ont dû se contenter d'un placement de 42 verges de David Treadwell. Avant la fin du premier quart, les 49ers ont inscrit un autre touché sur

une passe de sept verges de Montana à l'ailier rapproché Brent Jones. Sur le jeu, le demi de sûreté Dennis Smith a été incapable de réussir le plaqué contre Jones. Mike Cofer a raté la transformation et le premier quart a pris fin avec un pointage de 13-3. Même scénario au début du deuxième quart. Les 49ers ont vite stoppé l'offensive des Broncos, puis ils ont repris possession du ballon et orchestré une série de 14 jeux et 69 verges qui a duré sept minutes et sept secondes. Rathman s'est signalé avec trois réceptions, avant de lui-même franchir la ligne des buts sur une course d'une verge. Dans les dernières minutes de la demie, Montana a mis cinq jeux pour franchir 59 verges. Une passe de touché de 38 verges à Rice a porté la marque 27-3. Les Broncos sont d'ailleurs rentrés au vestiaire avec le deuxième pire déficit de l'histoire du Super Bowl après une demie. Le pire ? Encore les Broncos, qui tiraient de l'arrière 35-10 après 30 minutes du Super Bowl XXII. Joe Montana a terminé la demie avec trois passes de touché. Il a complété 15 de ses 21 passes, dont cinq à Rice.

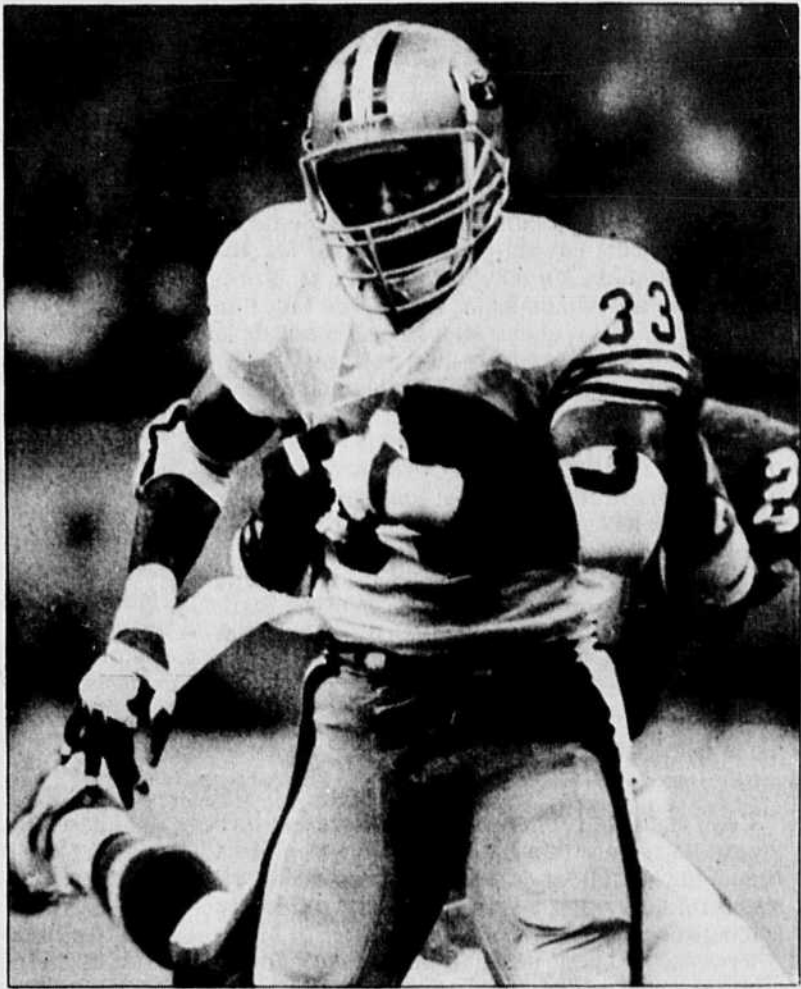


PHOTO AP
Roger Craig tente de se défaire sans succès de l'emprise de Steve Atwater au premier quart.

La rumeur envoie Scotty Bowman à la place de Madden et Bergeron

Robert Laflamme
de la Presse Canadienne

QUÉBEC (PC) — Les Nordiques de Québec auraient fait une offre à Scotty Bowman pour qu'il cumule les fonctions d'entraîneur et de directeur général de l'équipe. La rumeur, en provenance de Montréal, a fait la une d'un quotidien de la Vieille capitale, hier. Ni Marcel Aubut, ni Martin Madden n'ont voulu commenter publiquement cette autre « bombette » qui est venue secouer la Colisée de Québec. C'est plutôt Michel Bergeron qui a fait le point avec la presse. Quant à Scotty Bowman, il a carrément nié l'information. « Je n'ai pas parlé à Me Aubut depuis presque deux ans », a-t-il affirmé. On se rappellera que Bowman avait été présenté par les Nordiques en avril 1988 pour combler le poste de directeur général en remplacement de Maurice Filion. De son côté, Bergeron a été on ne peut plus direct : « Je fais face à la musique aujourd'hui (hier) parce qu'à compter de demain, je n'en parlerai plus, a-t-il d'abord prévenu. De toute façon, d'ici la fin de la saison, il

y aura possiblement une nouvelle rumeur à chaque jour. » Même s'il a tenté d'étouffer l'histoire, Bergeron a néanmoins admis que le texte du journaliste semblait crédible. « Que peut-on y faire ? », a-t-il mentionné. Je ne ferai pas d'enquête afin de savoir si ce qui se dit ou s'écrit est fondé. J'ai déjà vécu d'autres rumeurs de congédiement. « Ce qui importe en ce moment, c'est d'essayer de redresser la situation afin de connaître une bonne fin de saison », a ajouté le Tigre. « Dans le contexte actuel, il ne peut pas en être autrement. Tout le monde dans l'organisation est placé dans une position difficile. Il faut être fort mentalement. C'est doublement difficile pour ceux qui terminent leur contrat », a-t-il argué. Ce qui n'est pas le cas pour l'entraîneur des Nordiques. Sa sécurité financière est assurée pour les six prochaines années. En avril dernier, il a paraphé un contrat lui garantissant un minimum de trois années comme entraîneur en plus de trois autres années qui sont laissées à la discrétion des deux parties. L'entente prévoit même que s'il devait être congédié à la fin de la sai-

son, les Nordiques devront lui verser son plein salaire d'entraîneur pour les deux prochaines années. « Je ne sais pas si ça dévoilé ces informations concernant mon contrat. J'avais pourtant demandé la confidentialité aux Nordiques. Peu importe, on frappe en plein dans le mille, a-t-il déclaré. Il ne manque que le salaire. » Aimerais-il recevoir un vote de confiance de la part de la haute direction ? Bergeron a haussé le ton momentanément. « Je sais une chose : je dois gagner. C'est une loi du sport. Après ce qui s'est passé avec les Rangers, il n'y a rien de plus grave qui pourrait m'arriver. Le choc d'un congédiement ne serait sûrement pas aussi brutal qu'il l'a été l'an dernier. « La meilleure façon de faire taire les rumeurs c'est de remporter des victoires. Il n'y a pas un entraîneur qui se sent à l'aise quand son équipe ne gagne pas », a-t-il poursuivi. Bergeron n'avait pas l'intention de contacter Me Aubut afin de mettre les choses au clair. « Mon supérieur immédiat est Martin Madden. Je vais lui parler. J'ose espérer que j'ai l'appui de la direction », a-t-il résumé.

Les séries pour le Canadien commencent contre Boston

François Lemu
de la Presse Canadienne

LES « SÉRIES » dans la division Adams commencent ce soir, a lancé hier l'entraîneur Pat Burns. Le Canadien livrera en effet 16 de ses 28 derniers matchs contre des formations de sa propre division et ces rencontres pourraient très bien décider du classement final et surtout de la composition du tableau des premières séries. Le Tricolore entamera ces séries en affrontant les Bruins de Boston, ce soir, au Forum. Les deux mêmes équipes en viendront de nouveau aux prises jeudi au Garden. Cette saison, les deux clubs sont à égalité deux victoires partout, le Canadien l'ayant emporté deux fois au Forum (4-2 et 5-3) et les Bruins deux fois au Garden (2-0 et 3-2). Au classement, les Bruins détiennent toutefois une priorité de sept points sur le Tricolore avec un match de plus à jouer. Deux défaites face aux Bruins et le Canadien pourrait dire adieu au championnat.

« Je ne sais pas si on peut qualifier cette série aller-retour de cruciale mais il est évident que deux victoires nous ramèneraient dans la course », a laissé entendre Burns. « En l'emportant deux fois contre Boston, on se rapprochera du premier rang. Mais la côte sera difficile à remonter si jamais on perd les deux matchs », a analysé Craig Ludwig. Le Canadien sera privé des services de Ryan Walter lors des deux matchs contre Boston. Le solide ailier gauche a subi une elongation d'un muscle du fessier et il sera indisponible pour les prochains sept jours. L'absence de Walter, un joueur que le public n'apprécie pas toujours, risque d'être ressentie, surtout lorsque Cam Neely sera sur la glace. Walter, un spécialiste de la défensive, est l'un de ceux qui appliquent les meilleures mises en échec de tout le circuit. Sa contribution est donc importante contre une équipe aussi agressive que Boston. « Walter joue toujours bien con-

tre les Bruins. C'est son genre d'équipe », a dit Burns à regret. En son absence, Burns souhaite que d'autres joueurs prendront la relève. Il pense évidemment à Ludwig qu'il n'a pas ménagé hier lors de sa conférence de presse quotidienne. Selon Burns, Ludwig devra jouer avec plus de robustesse. « Ludwig doit être plus physique. Il ne l'a pas beaucoup été dernièrement. Il devrait peut-être se regarder dans un miroir », a déclaré l'entraîneur du Tricolore. Le gros Ludwig ne partage pas l'opinion de son entraîneur. Il fait valoir qu'il ne peut frapper tout le temps compte tenu que l'équipe tourne souvent à cinq défenseurs et qu'il doit en outre écouler le temps pendant les pénalités. « Je dois choisir le bon moment pour frapper un rival. Je dois aussi choisir la bonne cible. Il y a des joueurs qu'il ne sert à rien de frapper », a cherché à expliquer le solide gaillard du Wisconsin. Ludwig reconnaît qu'il lui faudra porter une attention particulière à Neely, qui a déjà 34 buts.

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Lendl vainc Edberg par abandon

Michel-Pierre Durieux
de l'Agence France-Presse

MELBOURNE, Australie — Stefan Edberg a une nouvelle fois joué de malchance. Le Suédois a été obligé d'abandonner sur blessure en finale du simple messieurs des Internationaux d'Australie de tennis, après avoir failli mener deux sets à zéro contre le tenant du titre et numéro un mondial, le Tchèque Ivan Lendl, finalement vainqueur par abandon. Souffrant trop d'une elongation au muscle abdominal gauche contractée vendredi lors de sa brillante demi-finale contre son compatriote Mats Wilander, Edberg a préféré jeter l'éponge pour ne pas aggraver sa blessure alors que Lendl menait sur le score de 4-6, 7-6 (7-3), 5-2. L'an dernier déjà, le troisième joueur mondial, blessé au dos en quarts de finale contre l'Australien Pat Cash, avait dû déclarer forfait

en demi-finale contre l'Autrichien Thomas Muster. Cette finale des Internationaux d'Australie, la première d'un tournoi du grand chelem entre les deux joueurs, promettait pourtant une formidable confrontation entre le plus puissant attaquant de fond de court du monde et le plus élégant volleyeur de la planète. Elle a finalement complètement avorté. De même que le tournoi féminin, privé de la présence de l'Argentine Gabriela Sabatini, tête de série no 2, blessée dès le troisième tour, le tournoi masculin a donc été amputé d'une finale royale. Il n'avait pas besoin de ce nouveau coup du sort après la disqualification pour mauvaise conduite de l'Américain John McEnroe en huitièmes de finale contre le Suédois Mikael Pernfors. Edberg a réussi un authentique exploit en parvenant, dans l'état où il était, à mener une manche à zéro et 6-5 sur son service au deuxième set. Lendl n'avait certes pas encore là-

ché prise, ses passings de revers et ses retours continuaient à faire des ravages. Mais Edberg avait le match en mains et le numéro un mondial commettait des fautes inhabituelles. On n'ose imaginer le sort qui aurait été réservé à Lendl si le Suédois avait été en pleine possession de ses moyens physiques. Edberg s'était en effet montré extraordinaire au service et à la volée contre Wilander, également un joueur de défense, et avait bien l'intention de récidiver contre Lendl. Ce fut le cas pendant un set et demi, Edberg réussissant des volées de revers imparables et débordant même son adversaire en revers décroisés du fond du court. Il aurait fallu que le Suédois gagne en trois sets. Mais alors qu'il servait pour le gain de la deuxième manche, le Tchèque s'effondra deux passings et un retour foudroyants. Lendl récidivait dans le bris d'égalité, réussissant trois passings terribles.



PHOTO AP
Stefan Edberg, victime de maux à l'abdomen, reçoit les soins de l'entraîneur Todd Snyder.

Becker au repos

BONN, RFA (AFP) — Le numéro deux du tennis mondial, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, ne jouera pas avec l'équipe de RFA dans le premier tour de la Coupe Davis 1990 contre les Pays-Bas, du 2 au 4 février prochain à Brême (RFA), a indiqué hier la Fédération ouest-allemande de tennis (DTB). « Becker a téléphoné à l'entraîneur national Nicolas Pillic pour lui faire part de sa décision, expliquant qu'il était trop fatigué », a précisé la Fédération dans un communiqué. La DTB a estimé qu'il était probable que Becker renonce même toute l'année à la Coupe Davis pour se consacrer exclusivement à l'ATP Tour. Becker, de retour des Internationaux d'Australie où il a été sévèrement battu en quarts de finale par le Suédois Mats Wilander, se repose actuellement en RFA. La RFA a remporté deux fois de suite le Saladier d'argent aux dépens de la Suède.

Kronberger, l'étoile montante du ski féminin

SANTA CATERINA, Italie (AFP, PC) — Petra Kronberger est bien l'étoile montante du ski féminin. Dans la foulée de ses deux troisième places la veille en descente et dans le super-géant, l'Autrichienne a remporté hier le slalom géant de Santa Caterina, complétant ainsi un fructueux wee-kend qui lui a permis de s'installer aux commandes de la Coupe du monde. Une quatrième victoire (deux descentes et deux géants) qu'elle a obtenue royalement. Sous les flocons du nord de l'Italie, elle mettait toute la pression sur ses rivales, en bouclant le premier parcours en une minute, 16.20 secondes, prenant plus d'une seconde d'avance sur la Yougoslave Mateja Svet, près de deux sur sa compatriote Anita Wachter et 2.27 sur Schneider. « Je me suis sentie très bien,

surtout dans la première manche, assurait-elle à l'arrivée, mais c'est surtout l'écart avec Vreni Schneider qui m'a survoltée. » Dans ces conditions, le second passage devenait une formalité. Partant encore derrière toutes ses rivales, elle dévalait la pente, sûre de son avance, pour conserver finalement un avantage de près de deux secondes sur Wachter. « C'est vrai que j'ai fait un grand pas vers la Coupe du monde ce week-end, reconnaisait la skieuse de Salzbourg, qui fêtera ses 21 ans le 21 février. Les Canadiennes ont déçu, hier, en ne parvenant pas à accéder à la deuxième étape. Michelle McKendry et Kerrin Lee-Gartner ont terminé respectivement 49e et 47e dans le premier tracé.

Clark: saison terminée

TORONTO (PC) — La nouvelle attraction Toronto comme une bombe hier. Wendel Clark, un des piliers des Maple Leafs, sera vraisemblablement absent du jeu au moins jusqu'à la fin de la saison régulière. Samedi soir, les Leafs ont été battus 5-3 par le Canadien de Montréal en l'absence de Clark et Ed Olczyk, tous deux blessés dans un gain de 5-1, vendredi, face aux Devils du New Jersey. Olczyk a subi une entorse au genou gauche et il ne devrait pas accompagner les Leafs à l'étranger mercredi et jeudi prochains alors que l'équipe fera escale à Winnipeg et Detroit. Dans le cas de Clark, des examens approfondis ont décelé une déchirure ligamentaire au genou droit. Il a été blessé lorsque mis en échec par le défenseur Viacheslav Fetisov des Devils. Clark devra porter un plâtre pendant quatre semaines, après quoi les médecins lui poseront un support spécial. Il ne pourra pas chauffer les patins avant six semaines et ne sera pas disposé à revenir au jeu avant le

début des séries éliminatoires en avril.

FOOTBALL

Ligue nationale	
Demi-finales	
Samedi 6 janvier	
Cleveland 34, Buffalo 30	
San Francisco 41, Minnesota 13	
Dimanche 7 janvier	
Rams 19, Giants 13	
Denver 24, Pittsburgh 23	
Finales de Conférences	
Dimanche 14 janvier	
Denver 37, Cleveland 21	
San Francisco 30, Los Angeles 3	
Super Bowl	
Hier	
San Francisco 55, Denver 10	

HOCKEY

Ligue nationale		LIGUE NATIONALE	
Samedi		Conférence Prince-de-Galles	
Boston 2, Phil'phie 1		Section Charles Adams	
Islanders 9, Pittsburgh 3		PJ	g p n bp bc pts
Hartford 6, Chicago 4		BOSTON	51 30 16 5 188 146 65
Detroit 8, Québec 6		BUFFALO	51 28 17 6 177 160 62
Calgary 3, Minnesota 1		MONTREAL	52 26 20 6 174 157 58
Edmonton 6, Vancouver 2		HARTFORD	50 23 22 5 173 173 51
Montréal 5, Toronto 3		QUÉBEC	49 9 34 6 159 240 24
St. Louis 3, Winnipeg 3		Section Lester Patrick	
Rangers 3, Los Angeles 1		Wash' ton 7, Phil'phie 2	51 24 22 5 199 199 53
Hier		ISLANDERS NY	52 24 23 5 192 188 53
Wash' ton 7, Phil'phie 2		NY RANGERS	51 20 22 9 164 173 49
New Jersey 4, Islanders 4		PITTSBURGH	50 22 24 4 203 221 48
Buffalo 7, Pittsburgh 2		WASHINGTON	52 22 26 4 185 188 48
Ce soir		PHILADELPHIE	51 19 26 7 184 180 45
Boston à Montréal		Conférence Clarence Campbell	
Winnipeg à Minnesota		Section James Norris	
Les meneurs		CHICAGO	51 28 19 4 207 187 60
b	a pts	TORONTO	51 27 23 1 227 223 55
Lemieux, Pit.	36 64 100	ST. LOUIS	50 22 21 7 177 169 51
Gretzky, LA	28 71 99	MINNESOTA	52 23 26 3 174 192 49
Messier, Edm.	29 55 84	DETROIT	50 17 27 6 181 200 40
Nicholls, Ran.	30 48 77	Section Connie Smythe	
Yzerman, Det.	35 42 77	EDMONTON	51 26 16 9 203 168 61
Hull, St. L.	45 29 72	CALGARY	52 24 15 13 213 173 61
Lafon'ne, Isl.	43 29 74	WINNIPEG	50 23 21 6 178 188 52
Robitaille, LA	35 34 69	LOS ANGELES	50 21 23 6 219 208 48
Kurri, Edm.	25 43 68	VANCOUVER	52 14 29 9 152 192 37
Turgeon, Buf.	24 44 68		
Francis, Har.	20 47 67		
Oates, St. L.	13 52 65		

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoît LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Michel LefèvreDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre CayouetteDirecteur des
services administratifs:
Christian Charron

Contre le lobby de la maladie

Une déclaration de guerre du ministre de la Santé

DÈS L'OUVERTURE, mardi dernier, des travaux de la commission parlementaire qui étudie l'avant-projet de loi sur les services de santé et les services sociaux, M. Marc-Yvan Côté a voulu exposer, même « de façon un peu caricaturale », quelle était sa perception de la dynamique du réseau telle qu'il avait pu l'observer depuis sa nomination à la tête du ministère.

Décrivant cette dynamique, M. Côté a mis en évidence le fait que, non seulement le réseau était prisonnier des innombrables groupes d'intérêts qui s'y affrontent, mais que tout semblait « se jouer sur la base des rapports de force, des luttes de clocher et des coups d'éclat dans les médias ». Le développement des moyens, a-t-il dit, occupe tous les esprits, de telle sorte qu'on en oublie les finalités du système : la production de services est devenue la principale préoccupation du réseau au détriment des résultats à atteindre.

Une idée encore inopérante

Ces résultats recherchés, quels seraient-ils ? Avant de répondre à cette question, M. Côté a tenu à la reformuler dans un raccourci assez saisissant. La réponse, a-t-il dit, sera très différente selon qu'on se demande, par exemple :

a) comment peut-on offrir la meilleure accessibilité, continuité et qualité des services cardio-vasculaires ?

ou

b) comment peut-on réduire de 20 % la mortalité due aux maladies cardio-vasculaires ?

Autrement dit, les services de santé ne sont qu'un des facteurs qui influencent l'état de santé d'une population, et pas toujours le plus déterminant puisqu'ils n'interviennent souvent qu'en fin de course, alors que le mal est fait. En amont, il y a tout le reste : le substrat biologique des individus, les habitudes de vie, l'hygiène des milieux de travail, la qualité de l'environnement... Le ministère et le réseau, admet M. Côté, ne sont « *au mieux* » que l'un des multiples contributeurs de la santé et du bien-être.

C'est alors que le ministre, après avoir exposé sa façon de voir les choses, a laissé tomber cette phrase dont les conséquences, en bonne logique, pourraient être considérables sur les orientations futures non seulement du ministère mais de l'ensemble de l'action gouvernementale en matière de santé et de bien-être : « Il m'apparaît essentiel, a dit M. Côté, de modifier la dynamique du système dans le sens d'objectifs à atteindre et non pas dans celui d'un volume toujours plus grand de services à dispenser. »

Certes, l'idée n'est pas nouvelle. L'énoncer c'était courir le risque de passer inaperçu. Sous diverses formes, cette idée circule depuis une bonne quinzaine d'années, tout en restant l'apanage de quelques « pelletiers de nuages » et autres « joueurs de piano ». Les vrais décideurs ne l'ont jamais vraiment prise au sérieux, si bien qu'il semble que personne, au niveau gouvernemental, n'a encore entrepris de la traduire en termes opérationnels.

M. Côté lui-même n'est pas allé plus loin, mardi, que d'exprimer ce qui est apparu chez lui une conviction plutôt récemment acquise. Il lui reste à tirer les conséquences de ce choix. Et elles sont énormes. Car, en dépit de son nom, le ministère qu'il dirige est d'abord axé sur la maladie, comme en font foi des crédits dont la part du lion va « au recouvrement de la santé » alors que tout le reste doit se contenter de la portion congrue.

Appliqué avec un minimum de rigueur, le choix de M. Côté ferait figure de véritable déclaration de guerre contre le lobby de la maladie.

Lobby ? Il faut s'entendre. Ce serait faire montre d'un manichéisme primaire que de ne voir dans ce lobby qu'un simple réflexe de défense du faisceau d'intérêts de l'énorme complexe hospitalo-médical-syndical-industriel réunissant tous ceux qui, de près ou de loin, font leur gagne-pain de la lutte contre la maladie.

Le lobby dont il est question tire toute sa force d'une attitude encore profondément enracinée dans la population elle-même. La santé n'est pas encore le bien que l'on entretient, le capital que

l'on fait fructifier, le lopin que l'on cultive. C'est plutôt l'héritage que l'on dissipe trop volontiers, le magot qu'on risque parfois à la roulette russe. Prenant la santé pour acquise, on ne réagit que devant la maladie. On se tourne alors vers le système de soins dont on attend la guérison, comme l'on conduit sa voiture chez le garagiste ou l'on porte ses souliers chez le cordonnier. La réparation, il n'y a que ça de vrai. Et l'on attend du système qu'il réponde aux normes les plus élevées ayant cours dans le contexte nord-américain.

Le choix que propose M. Côté peut se formuler autrement : faut-il s'acharner par tous les moyens disponibles à prolonger la vie de quelques-uns, ou miser d'abord sur l'amélioration de la qualité de vie du plus grand nombre ? Spontanément, la réponse viendra : il faut faire les deux choses en même temps, ne pas négliger l'une au profit de l'autre.

La force du lobby de la maladie tient également de l'attitude courante des médias. Le mal est télé-génique, la santé ne l'est pas.

Aussi serait-il irréaliste de croire que le choix de M. Côté pourrait se traduire, du jour au lendemain, par une redistribution substantielle des crédits de dix milliards que coûtent les soins de santé et les services sociaux. Miser sur les « résultats recherchés » plutôt que les « services offerts » pourrait signifier une réduction des budgets des hôpitaux et des revenus des médecins, au profit d'une pluralité de mesures allant depuis les soins à domicile dispensés par les infirmières, une révision du régime de soutien du revenu, la promotion de saines habitudes alimentaires, la lutte contre les produits nocifs, l'assainissement des milieux de travail, et le reste.

Dans l'état actuel de l'opinion, il n'y a tout juste que quelques interstices par où le doute peut s'introduire. Le plus qu'on puisse attendre en termes de remise en question, c'est que la profession (mais aiguillonnée par qui ?) révise ses protocoles de soins pour s'assurer de leur utilité réelle et que la diffusion des nouvelles technologies ne se fasse qu'accompagnée d'une évaluation systématique et rigoureuse. Il y aurait également à mettre sur pied des organisations de soins intégrés de santé (OSIS) qui rompraient avec les modèles traditionnels. Encore faudrait-il que les gestionnaires du réseau et les médecins prennent le leadership de telles expériences. Ce qu'ils ne font pas.

Un jeu à somme nulle

Le choix de M. Côté, même pour un début de commencement, exigerait pourtant qu'il se dégage une certaine marge de manoeuvre, non seulement en termes d'organisation mais aussi de financement. Il arrive cependant que les impasses financières dans lesquelles les gouvernements se sont engagés font de toute réforme un jeu à somme nulle.

Les régimes de soins de santé et de services sociaux ont été mis en place dans un contexte économique fort différent du nôtre — celui d'une croissance rapide et soutenue — alors que le niveau des impôts était bas et l'endettement public quasi inexistant. L'hypothèse implicite étant que cette situation allait se prolonger, on aura négligé d'y incorporer des mécanismes d'adaptation à un environnement économique et fiscal aujourd'hui profondément modifié. N'est-ce pas un peu l'aveu qu'un Claude Castonguay a fait la semaine dernière devant la commission parlementaire ?

Si l'on en juge par l'allure prise par les débats, il sera extrêmement difficile, voire impossible, d'y introduire après coup des mécanismes qui agiraient sur la demande de soins. Les gouvernements en sont réduits à jouer sur le niveau de l'offre de services, avec son cortège de fermetures de lits, d'engorgement des urgences, d'allongement des listes d'attentes...

Il est regrettable de devoir conclure que la situation devra se détériorer encore davantage avant qu'il ne se dégage un consensus sans lequel le choix de M. Côté restera inopérant.

— JEAN FRANCOEUR

Les Cinq cents associés

Le Québec doit appuyer la Fondation Lionel-Groulx

L'EXPRESSION renvoie au régime français. Elle vient d'être réhabilitée par la Fondation Lionel-Groulx dont l'une des vocations est précisément de susciter et de soutenir la recherche historique sur l'Amérique française. Elle propose un nouveau défi collectif à ceux qu'intéresse l'histoire de ce pays, à tous ceux qui accordent quelque importance au poids de l'héritage collectif.

LE DEVOIR s'est associé, dès avant la création de la Fondation Lionel-Groulx, aux projets imaginés par le chanoine-historien pour prolonger l'oeuvre qu'il avait forgée durant un demi-siècle d'enseignement et de recherche. C'est dans ce quotidien, au lendemain de la guerre, que Lionel Groulx fait part de son désir de lancer une revue entièrement consacrée à la recherche sur le régime français. La *Revue d'histoire de l'Amérique française* s'est depuis un bon moment taillé une place de choix au Canada. Elle est maintenant une référence obligée pour les chercheurs du monde entier lorsqu'ils se penchent sur la singulière aventure de la France en Amérique du Nord.

La Fondation Lionel-Groulx ne jouit peut-être pas d'une réputation aussi séduisante. Elle n'en joue pas moins un rôle majeur comme peuvent en témoigner chercheurs, étudiants et journalistes qui font régulièrement appel aux services offerts par cette Fondation. Certains se sont bien amusés du petit chanoine à qui on reprochait un attachement excessif au peuple issu des colons français des XVII^e et XVIII^e siècles. Cet intellectuel, doublé d'un politique au sens noble du terme, était aussi un moderne. Établir une fondation au milieu des années 50, l'entreprise n'avait rien de banal dans les moeurs de l'époque.

Un quart de siècle plus tard, la direction de la Fondation Lionel-Groulx prend le relais de cette entreprise en plaçant sa démarche à l'enseigne de l'audace. Ressusciter l'appellation des *Cinq cents associés*, c'est subtilement jeter un pont entre la

vogue actuelle en faveur de l'esprit d'entreprise et le pari de développement soutenu par ces Français qui voyaient grand et ne limitaient pas leurs horizons au seul continent européen. Ces Cinq cents associés qui payaient de leurs deniers et de leur personne pour financer le départ de colons vers la Neufve-France, ils étaient, avant la lettre, des entrepreneurs à qui nous sommes redevables d'une partie de notre histoire.

Aujourd'hui, la Fondation Lionel-Groulx chapeaute une série d'institutions qui permettent la publication de la *Revue*, la réception et le classement de fonds d'archives (Lionel Groulx, Maxime Raymond, André Laurendeau et autres), la tenue de colloques et de congrès. Elle parraine aussi la publication de la correspondance de Lionel Groulx, un projet colossal dont la réalisation s'échelonne sur les quinze prochaines années.

Installée dans l'ancienne résidence du Chanoine, avenue Bloomfield à Outremont, la Fondation et ses prolongements doivent s'attaquer à la modernisation des instruments de recherche. D'où la mise sur pied de ce groupe des *Cinq cents associés*. D'où la contribution du gouvernement fédéral obtenue et versée par l'entremise de M. Marcel Masse, ministre des Communications qui pratiquait l'histoire du temps où il était enseignant.

Mais, à Québec, on se tâte, on hésite, on multiplie les interrogations. Dans un milieu où les legs à des fondations ne font pas partie des moeurs, le gouvernement doit jouer un rôle de suppléance.

La Fondation Lionel-Groulx est l'une des institutions dont s'est dotée le Québec au seuil de la Révolution tranquille. Il serait impensable de laisser végéter une entreprise qui permet au Québec, au Canada français de mieux approfondir le sens de ses origines. La devise du Québec n'est-elle pas encore : *Je me souviens*.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Abraham l'Écossais

L'ACTUALITÉ

YVON BOUDREAU

RADIO-QUÉBEC diffusait le 15 janvier le premier de deux épisodes sur « Les anglophones », dont Claude Sylvestre a assuré la réalisation et la production. Dès le début de cet épisode, qui s'intitule « Un peu d'histoire », on nous sert :

« Lors de la Conquête, la colonie française des rives du Saint-Laurent ne comptait pas moins de 500 protestants, pour la plupart originaires de l'Écosse. Ironie du sort, les Plaines d'Abraham (...) avaient été ainsi baptisées du nom d'Abraham Martin, un Écossais renommé dans la colonie pour ses exploits de navigateur ».

Pour que nul n'entretienne de doute sur cette origine, le narrateur prononçait Ébréhum, et Martin à l'avenant. Je n'ai certes pas la compétence de la pléiade d'historiens dont M. Sylvestre a sans doute bénéficié des conseils, mais l'affirmation selon laquelle Abraham Martin était un Écossais me semble contredite par deux ouvrages fondamentaux, en matière de généalogie.

Drouin, dans son *Dictionnaire national des Canadiens français*,

indique qu'Abraham Martin, « l'écossais », venait de France, où il avait épousé Marguerite Langlois, de ce même pays. Qu'Abraham Martin soit né en France, plutôt que d'y avoir hypothétiquement transité en son Écosse supposément natale et la Nouvelle-France, Drouin ne le dit pas explicitement ; il le présente cependant comme un Français, dans un autre passage où il est dit qu'Eustache, fils aîné d'Abraham, fut probablement le premier Canadien français, c'est-à-dire le premier fils « né de Français » en Nouvelle-France.

Pareillement, Marguerite Martin passe pour être la première Canadienne française. L'acte de naissance d'Eustache identifie ainsi son père : « Abraham Martin dit l'Écossais ». Ce fils étant mort jeune et le second, Charles-Amador, étant devenu le deuxième prêtre de la colonie, Abraham n'a pas eu de descendance du côté des hommes ; elle est nombreuse, semble-t-il, du côté des femmes.

Pour sa part, le *Dictionnaire biographique du Canada* (Vol. premier, P.U.A., 1966) nous apprend ce qui suit : « Martin, Abraham (dit « l'Écossais » ou « Maître Abraham »). Né en France en 1589. Martin a pu être d'ascendance écossaise, ou il a pu prendre

le sobriquet, soit qu'il servit dans l'armée, soit qu'il fit partie d'une organisation clandestine (...). Il est également possible qu'on l'ait appelé ainsi parce qu'il avait accompli plusieurs voyages en Écosse durant sa jeunesse ».

Même si, par esprit d'accommodement, on retient la première de ces possibilités, il n'en reste pas moins que l'ascendance ne fait pas la nationalité. « L'Écossais Abraham Martin » et « Abraham Martin dit l'Écossais », ce n'est pas la même chose.

Je suis d'ascendance française

par ma mère, et d'ascendance

acadienne et, éventuellement,

française par mon père. Cela ne

fait de moi, qui suis né au Québec,

ni un Français ni un Acadien. (In-

cidemment, selon le Père Adrien

Bergeron — *Le grand arrange-*

ment des Acadiens au Québec —

le premier fils né de Français en

Acadie serait également un Mar-

tin, Matthieu celui-là).

Je serais flatté de recevoir le

sobriquet de « l'Acadien », mais je

n'aimerais pas que l'on me « tra-

ta » de Français. Pour en revenir

à Abraham Martin, je ne suis pas

sûr que, même admise son hypo-

thétique ascendance écossaise, il

ne trouverait pas injurieux qu'on

l'appelât Ébréhum.

LETTRES
AU
DEVOIR

Dommage

EN LISANT l'article *La morosité grandit chez les hommes d'affaires (du Québec)* (le 11 janvier), je dois admettre avoir ressenti une grande surprise suivie malheureusement d'une bonne dose de cynisme.

Il y a un an seulement, ils appuyaient sans réserve et majoritairement l'accord du libre-échange avec les USA en croyant (?) avoir trouvé la panacée à nos maux économiques, le déficit surtout.

Les citoyens canadiens, qui ne peuvent plus se fier à leurs politiciens depuis longtemps déjà, doivent aussi se méfier de leurs grands stratèges financiers.

Cet article aurait donc pu s'intituler *Des aveugles ne devraient jamais guider d'autres aveugles ou Est bien pris qui croyait prendre*.

Dommage quand même.

— ANDRÉ ROY
Orléans, le 16 janvier.

Je me demande

JE ME demande qui était ce fameux Meech. Le gardien de pêche ou le propriétaire du club. Il serait intéressant, voire comique, de connaître le bonhomme en question ou ses humeurs constitutionnelles.

Peut-être s'agit-il d'une femme ? Le Lac est-il propriété fédérale en terre provinciale, ZEC ou en voie fort probable de déclubage ? Je demande réponse à un savant esthète obligeant lecteur assidu du DEVOIR.

Réduits à des Québécois de souche, nonobstant la clause que nos ancêtres en ont arrachée, et des meilleures, nous exigeons poliment la reconnaissance d'une société distincte. En vieillissant, on se raffine, utilise euphémisme, discute politique et constitution de bon ton.

Mais que je sache, la Nouvelle-France n'est pas une vue de l'esprit. Jusqu'à quand abusera-t-on de notre patience ? Le 24 juin 1990.

— LOUIS BÉLANGER, m.d.
Montréal, le 24 janvier.

Critères différents

ALORS que nous nous réjouissons tous des changements démocratiques qui ont lieu en Europe centrale et de l'Est et qui permettront à ces peuples de s'exprimer librement et de vivre dans des sociétés libres, nous manifestons très peu de compréhension et de soutien à un autre peuple subissant l'oppression brutale de forces d'occupation parce qu'il réclame, lui aussi, ses droits légitimes.

En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, des enfants, des femmes, des hommes et des vieillards sans défense sont abattus ou blessés quotidiennement par les balles de l'armée israélienne, les maisons sont détruites par milliers, les Palestiniens sont jetés en prison arbitrairement, battus à mort ou chassés du pays seulement pour avoir osé réclamer leurs droits légitimes : le droit d'être traités comme des êtres humains et celui d'avoir leur propre patrie. Toutefois, le gouvernement israélien ne cède pas d'un pouce et ne fait aucune concession.

Devrions-nous fonder notre soutien des droits de la personne sur des critères différents selon les peuples ? Ne devrions-nous pas appuyer la lutte pour la liberté et les droits de la personne quelle que soit la région géographique ? Allons-nous assister, dans l'indifférence, à cette ré-

pression sanglante qui se déroule quotidiennement devant nos propres yeux ? Allons-nous demeurer silencieux lorsque des enfants sont abattus, des hommes et des femmes internés dans des camps, torturés, battus à mort ou chassés de leur pays ?

Ne devrions-nous pas montrer aux Palestiniens que nous soutenons leur lutte tout comme nous le faisons pour les Allemands de l'Est, les Polonais, les Tchécoslovaques, les Hongrois et les Roumains ? Ne devrions-nous pas leur montrer, à eux et au monde entier, que nous croyons en la justice véritable et aux droits légitimes de la personne où que ce soit ?

— GHASSAN ARIS
Ottawa, le 23 janvier.

L'avenue d'un ami

EN JUILLET 1967, le Général de Gaulle est l'invité de la ville de Montréal. Tous se rappellent du « Vive le Québec libre », il connaît notre histoire et appuie nos revendications françaises chez nous. Il contribue à l'épanouissement de notre tradition ancestrale. En somme, il nous a donné la fierté d'être nous-mêmes, soit français et québécois.

Il serait souhaitable qu'une de nos artères montréalaises, Sherbrooke, Atwater, Ontario, ou Wellington, porte le nom de cet ami du Québec.

— YVES PELLETIER
Montréal, le 24 janvier.

Un recul important

SUITE À une réflexion sur la conjoncture actuelle concernant le monde du travail et en particulier l'application de la loi 160 et ses conséquences, nous tenons à manifester notre solidarité aux infirmières et infirmiers du Québec.

Du même coup, nous voulons dénoncer une loi injuste qui donne du pouvoir au gouvernement contre les travailleurs et les travailleuses et qui produit intentionnellement dans son application : injustices, démotivation, rivalités internes, colère, individualisme et division.

Cette loi se veut une attaque directe aux organisations syndicales et même à leur existence en sapant des droits acquis chèrement dans notre société. Le gouvernement s'est outillé contre ses travailleurs sans s'obliger à inventer, à mettre de l'avant de nouvelles formes de négociations dans le renouvellement des conventions collectives.

Se taire équivaudrait pour nous à cautionner de telles mesures qui marquent un recul social et syndical important. Une loi juste, il faut la respecter, une loi injuste, il faut la dénoncer et la combattre !

— Claude SAVARD

— Thérèse MARTIN

— Napoléon HARVEY

— Nicole BOUTIN

— Françoise GAGNON

une équipe du Mouvement RAM
Chicoutimi, le 18 janvier.

À ce prix ?

JE SUIS déçu lorsque je vois des artistes ou des vedettes que j'apprécie, faire des « commerciaux » pour des compagnies dont les intérêts ne vont pas nécessairement dans le même sens que ceux de la communauté. Je comprends qu'il faille « gagner » sa vie, mais ce besoin justifie-t-il toute démarche ?

Ces « représentants » sont peut-être d'accord avec le produit qu'ils annoncent, en tous cas je l'espère, mais ils devraient aussi considérer l'impact de leur geste auprès de la population. Lorsqu'on voit quelqu'un qu'on admire vanter un produit, il y a des chances qu'on s'y intéresse.

Or, quel exemple donne Normand Bradwaith, aux jeunes notamment, lorsqu'il vante les mérites des « bons chars » de Chrys-

ler ? Combien les jeunes auraient plutôt besoin de « s'accrocher » à des valeurs un peu plus durables ; l'automobile polluée beaucoup et l'avenir nous obligera sans doute à en restreindre l'utilisation. Ce même personnage, il y a quelques temps, valorisait la promenade en vélo suivie d'une « pause-lait » !

Et que dire de Claire Pimparé, celle que je remercie d'avoir participé à l'émission *Passé-Partout*, qui a annoncé les produits Ford ; de Céline Dion, celle qui chantait la paix et l'amour, qui s'exhibe devant les bagnoles de Chrysler.

Bien sûr, comme tous « bon québécois », ils me répondront peut-être l'excuse traditionnelle : « Si c'est pas moi, ça va être un autre qui va le faire ». Bien justement, laissez-les donc l'autre le faire !

À moins que vous ne vouliez contribuer vous-même à véhiculer la fausse réalité de l'automobile : celle où il n'y a ni embouteillage, ni pollution, ni accident, ni victime, ni stress et ni individualisme...

— ROBERT BRÉS
Laval, le 18 janvier.

Ragots de balcon

LES VISITES des agents d'aide sociale au domicile des personnes assistées sociales ou, chez leurs voisins, menacent les droits des bénéficiaires. Tout en étant d'accord avec certain contrôle administratif, nous nous opposons à la mise sur pied d'un système où l'agent devient policier pour enquêter à notre résidence et où il devient ami du délatteur-voisin pour partager les ragots de balcon.

De telles conditions ne permettront pas à l'État de récupérer un cent puisqu'ils feront perdre temps et argent en enquêtes inutiles et processus de révision. En plus, un climat malsain de méfiance et de chantage s'installera entre les citoyens ; comment prôner la solidarité par la suite ?

Nous avons le droit de fermer la porte aux boubou-macoutes et nous ne l'ouvrirons pas. Nous avons gagné ce point le 30 décembre 1986 suite à un jugement du juge Tannenbaum de la Cour supérieure.

Quant à nos voisins, à moins de nourrir leurs journées de commérages, ils n'ont pas à répondre aux boubou-macoutes. Personne ne peut les menacer de sanctions quelconques puisqu'ils se mêlent de leurs affaires et s'occupent de leurs chaudrons.

Personne ne choisit l'aide sociale et ceux qui prétendent le contraire sont ignorants, imbéciles ou malhonnêtes. Attaquez-vous aux vrais problèmes comme celui de l'emploi par exemple et arrêtez de nous conter des peurs !

— PAULINE BÉAUDET
l'Organisation populaire des Droits sociaux (Montréal)
Montréal, le 22 janvier.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe. enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3381

Abonnements : (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

École de douance et pays de pauvreté

Bien public

LA Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec est en train de se méprendre sur son identité car, si on s'en remet au rapport qu'elle vient de soumettre à ses membres, elle semble maintenant se rallier à des objectifs qui ne la distinguent guère des associations liées à l'enseignement privé.

Contrairement à ce que laisse entendre une certaine rengaine, la concurrence ne favorise pas la diversité mais plutôt l'uniformité puisqu'elle nous réduit le plus souvent à copier ce que les autres font.

Il y a quelque chose de troublant dans le fait qu'une association dont le mandat est de veiller à la gestion, la meilleure et la plus équitable, d'un bien public comme l'éducation, ait cru bon de recommander à ses membres d'aller de l'avant avec la douance, cette espèce d'enclos réservé aux élèves talentueux. Il n'en sortira que peu ou pas de vrais créateurs : eux passent le plus souvent entre les mailles des tests de sélection et sont imprévisibles.

Cette stratégie qui vise à isoler les meilleurs sujets, bien loin d'améliorer la qualité de l'ensemble de l'éducation, va causer un tort énorme à tous les autres qui seront exclus. On va ainsi raréfier des ressources toujours limitées, surtout si on s'en tient à la logique qui prévaut actuellement dans la gestion des affaires publiques comme la santé et l'éducation.

On semble, avec la douance, désespérer du reste des élèves qui deviennent une quantité négligeable.

De telles mesures, pour peu qu'elles soient efficaces, vont augmenter le sentiment de frustration et démorraliser tous ceux dont la contribution et les efforts sont ainsi méprisés et rabaisés. La douance n'est, tout compte fait, qu'une mesure à courte vue, sinon une de ces modes dont nous sommes si friands et qui nous permet de faire l'économie d'une philosophie mûrie.

Sous le couvert d'une conception tordue de la justice qui prend, en effet, appui sur des besoins inégaux, la douance, au fond, ne constitue rien de moins qu'un détournement de fonds, un tour de passe-passe, au profit des mieux nantis.

Or, l'éducation, en tant que bien essentiellement public, a comme but premier le plein épanouissement de chacun, si différents puissent-nous être les uns des autres, et non pas, comme le veut la douance, de faire prospérer, indépendamment et au détriment des autres, et davantage une catégorie d'élèves pourtant largement favorisés par le sort et qui sauront très bien tirer leur épingle du jeu.

À bien y penser, la douance est une conséquence directe de l'é-



Une institutrice aide patiemment une élève à écrire.

PHOTO CP

goïsme et de l'instinct de possession qui somnolent dans quelque coin obscur de notre être et qui, dans le contexte actuel de la rentabilité à tout prix, se changent par enchantement en vertus. Que l'éducation serve maintenant à promouvoir pareille attitude constitue rien de moins qu'un travestissement dans la mesure où sa tâche est de transmuter ce côté égotisme en nous éveillant tous à une commune humanité.

La FCSCQ ferait beaucoup mieux de retrouver le sens foncièrement public que recèle l'idée même d'éducation et que l'on semble avoir malheureusement perdu.

— CLAUDE LOCAS

Laval, le 22 janvier.

Inégalité injustifiable

TOUS n'ont pas été ébranlés, je présume, par le rapport de Statis-

tiques-Canada, révélant l'immense gouffre financier entre les groupes de la société. La nouvelle mettait l'accent sur le fait que la moyenne des familles d'un seul gagne-pain a touché cette dernière année le même revenu réel qu'en 1979.

La situation de la famille moyenne ne s'est pas améliorée ou si peu, parce que les salaires ont été frappés par la récession de 80-85 et grugés par une inflation annuelle de 3 % à 4 % et par la croissance des taux d'impôt.

Il reste que le tableau salarial n'est pas aussi simple qu'on le croit, si on se donne la peine de disséquer les revenus de plus près. Cette brève analyse confirmerait l'opinion de ceux qui disent que les riches continuent de s'enrichir et les pauvres de s'appauvrir :

— Famille dirigée par un diplômé universitaire : 67 071 \$ en moyenne.

— Quatre familles sur 10 ayant des revenus supérieurs à 75 000 \$

avaient un diplômé à leur tête.

— Famille de deux parents travaillant : 51 780 \$.

— Famille où un parent travaille : 37 351 \$.

Le bouquet, c'est la famille monoparentale où la mère gagne annuellement 19 740 \$. Plus tragique, c'est la mère de famille monoparentale qui n'a comme seul revenu que l'assistance sociale et les allocations familiales pour un total approximatif de 10 955 \$.

Quand le revenu familial moyen s'élève au Canada à 46 158 \$, que doit-on penser du sort fait aux 75 000 familles monoparentales qui essaient de survivre avec 10 900 \$, et aux centaines de milliers d'autres pauvres et assistés sociaux. Toute cette misère écrase près de quatre millions de Canadiens.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral est en voie de saper subrepticement les bases de la sécurité sociale et créer plus de pauvreté. Il a déjà diminué la valeur

Le suicide chez les très grands souffrants

Impitoyable pitié

LE DÉBAT sur l'euthanasie fixe l'attention sur les malades gravement souffrants. Rares sont les gens qui peuvent envisager une telle souffrance avec sérénité. Surtout à une époque où plaisir et déplaisir sont devenus synonymes de bonheur et de malheur. On peut ainsi prévoir qu'avec l'usure du temps, des sensibilités autrement formées vont se rallier à la solution finale d'éliminer le souffrant pour éliminer sa souffrance.

L'euthanasie présentement proposée à notre conscience porte uniquement sur le suicide des malades gravement souffrants. Il n'est pas question de tuer quelqu'un à l'encontre de sa propre volonté : uniquement de reconnaître son « droit » de mettre fin à ses propres jours.

L'alternative à l'euthanasie est la reconnaissance de la valeur de la vie de cette personne et tout le dérangement que cela implique. Aussi, quand le malade aura décidé de déposer le fardeau qu'il porte et qu'il impose, le soulagement sera plus ou moins grand, sinon plus, pour les siens et pour les services sociaux au pour lui-même. Matériellement, on n'engouffrera plus une fortune de biens et de services à le maintenir en vie. Psychologiquement, on n'aura plus le fardeau de lui tenir compagnie et de lui offrir réconfort.

Dès lors qu'on aura reconnu le « droit » au suicide des malades, on peut prévoir un accroissement rapide de l'exercice de ce « droit ». En effet, l'accent ne sera plus mis sur l'encouragement de la personne à endurer et à persévérer dans la souffrance. Il sera mis sur l'encouragement à s'éliminer lorsque la souffrance sera particulièrement atroce. On exercera moins d'effort pour tirer une personne du creux dépressif qu'elle peut éprouver. On préférera plutôt des encouragements pour qu'elle s'y enfonce définitivement. Et va pour les uns.

Quant aux autres ? La dépréciation du courage dans le suicide entraînera la dépréciation des personnes qui exercent un tel courage. Le mépris accroîtra la solitude dans laquelle des souffrants combattent et contribuera à provoquer une dépression finale qu'il aurait autrement pu éviter.

Les imperméables ? Influencés par le « bon sens » de ceux qui auront vidé les lieux, les moyennement proches et les agents sociaux qui entourent les grands souffrants tenaces exerceront une véritable pression « charitable » pour que ces derniers se hâtent de suivre cet exemple, c'est-à-dire de se suicider : « Voyons, mon bon monsieur, soyez raisonnable ! »

Maintenant, les raisons de suicide pour les gravement malades vont aussi se multiplier. Moins on encaisse, moins on peut encaisser. Avec la disparition des souffrances présumées insupportables, les souffrances présumées supportables le paraîtront moins. Car on sera alors parmi les plus souffrants.

D'ailleurs, l'aisance avec laquelle d'autres ont cessé de souffrir sera tout autant fascinante, et possiblement plus, pour les souffrants moyens que pour leurs proches et les agents sociaux devant leur porter soins et assistance. Par exemple, le paralysé généralisé étant parti définitivement, le paralysé partiel pourra s'inviter et être invité à suivre ce chemin.

Dès lors que le « droit » au suicide thérapeutique sera reconnu, il faudra bien admettre que le mal de l'âme vaut bien, sinon plus, le mal du corps. À témoin ces gens qui portent dans la paix leur souffrance physique et ceux qui éprouvent une souffrance de vivre malgré leur santé physique. La solution finale doit alors être autorisée autant dans les cas de maladies psychologiques que dans les cas de maladies physiques. Et les maladies psychologiques sont sans limite.

On ne saurait exercer de discrimination entre les gens en raison de leur âge ou de leur milieu de vie. Ainsi arrive-t-on à respecter et à faciliter le « droit » au suicide des moyennement vieux, des moyens, des moyennement jeunes et jusqu'à un certain point des jeunes.

Quand une jeune fille de quatorze ans peut exercer la discrétion sur la vie qu'elle porte en son sein, sans droit d'intervention de ses parents, il n'y a pas plus de raison pour qu'elle n'ait pas le droit d'exercer la même discrétion sur sa propre vie qu'elle porte dans son corps, son cœur et son esprit. Le tout est de laisser le temps aux mentalités de s'y adapter.

Enfin, entre vous et moi, voyez-vous une raison sérieuse de ne pas profiter de l'abaissement du suicide dans un tel monde ?

Voilà l'impitoyable logique d'une pitié qui éliminerait la personne souffrante pour éliminer sa souffrance.

— GEORGES ALLIAIRE
La Pocatière, le 18 janvier.



Pour que tous réduisent la pollution

Taxe anti-pollution

NOS DOUBELLES sont remplies de produits recyclables et d'une foule d'autres non bio-dégradables. Je pense entr'autres à tous ces sacs de plastiques qui servent à transporter les achats que nous faisons dans les magasins. En France, les gens apportent leur panier lorsqu'ils vont faire leur provisions, ici, non, nous préférons nous faire donner un sac pour ensuite le jeter à la poubelle.

Tout achat fait dans un magasin même si le produit est déjà bien emballé et parfois sur-emballé se voit presque toujours mis dans un sac de plastique non dégradable, pourquoi ? Je pense aussi à tous ces pots de conserves, à toutes les bouteilles vides, à tous les journaux, circulaires... qui pourraient être recyclés et qui s'en vont encombrer nos dépotoirs.

Les municipalités se plaignent de l'augmentation des dépenses pour se débarrasser des déchets. À mon avis ça ne coûte pas encore assez cher, car tant que ce sera bon marché, nous ne nous attaquerons pas à réduire la quantité de déchets que nous produisons, ni de la récupération de ce qui peut être transformé et réutilisé.

lisé. A quand la récupération et la retransformation des produits ?

Sommes-nous prêts à mettre le prix pour que cesse ce gaspillage éhonté de nos ressources ? Plusieurs sont prêts à le faire mais ce ne peut être le fait de quelques-uns seulement, il faut que tous participent, pollueurs fabricants tout comme pollueurs consommateurs. Et pour cela je ne vois d'autre moyen que de taxer la pollution, de sa source jusqu'au consommateur.

Celui qui fabrique des produits polluants comme celui en en consommation soit obligé de payer de sa poche. Sans quoi nous allons continuer d'attendre. Et il ne se fera presque rien tant que nous ne serons pas submergés.

Le jour où nous serons obligés de payer le gros prix pour le sac de plastique que nous fournis le marchand pour mettre nos provisions et que lui aussi aura été obligé de s'acquitter de la taxe anti-pollution sur ce même sac, de même que le fabricant de ce sac et le fabricant de la matière première ayant servi à sa fabrication, ce jour-là nous aurons beaucoup moins de déchets non biodégradables.

Et, en plus, nous aurons les moyens grâce à cette taxe de trouver des solutions de rechange, de de recycler ces produits ou de les remplacer par d'autres, non polluants.

Il faut que toute pollution soit taxée. Cependant le produit de cette taxe devrait être utilisée uniquement pour contrer la pollution, favoriser la récupération et le développement de techniques propres, écologiques, respectueuses de l'environnement, et devrait être gérée par des organismes qui ont fait leur preuve dans ce domaine tels que Greenpeace, SVP... Du moins, de tels organismes devraient avoir voix au chapitre.

Pour que tous contribuent à réduire la pollution il va falloir qu'elle devienne pour chacun de nous un fardeau dont on voudra se débarrasser comme de la peste. Les taxes ne sont jamais populaires mais n'est-ce pas là le prix à payer pour arrêter la dégradation de notre milieu, pour pouvoir mieux vivre dans un monde plus sain et plus conforme à notre nature ?

— Dr ANDRÉ SANSFAÇON
Grand'Mère, le 17 janvier.

Le droit de polluer

LES DERNIERS accidents écologiques en Mauricie, nous permettent de constater, sans équivoque, que nos infrastructures industrielles sont désuètes et périmees. D'ailleurs, le qualificatif « accident » n'est pas tout à fait adéquat : on devrait plutôt parler de négligences criminelles, étant donné que ces négligences compromettent sérieusement la sécurité et la santé du public, et ce, quotidiennement.

Déjà, le 10 décembre 1986, M. Clifford Lincoln déposait un mémoire confidentiel qui recommandait au cabinet provincial de dépister les industries désuètes, les entrepôts défectueux et même les entreprises de pointe susceptibles de provoquer au Québec des catastrophes écologiques. Qu'est-il advenu de cette étude ?

Reconnaissant le vieillissement de nos industries, nous pressons nos gouvernements de nous fournir le plan « global » du réaménagement de celles-ci. Ce plan devrait être accompagné des différentes « mesures de préventions » et « mesures d'urgence » pour éviter ces accidents et prévoir les manoeuvres à suivre par la population, en cas de catastrophe.

Débarrassez-nous de ces « normes » qui à la fin sont des permissions accordées aux pollueurs. Une seule règle à suivre : *aucun rejet sans traitement adéquat*.

Nous réclamons également l'abrogation des privilèges d'exemptions à la loi de protection de l'environnement et l'application de la loi pour tous sans exception. D'importants pollueurs tels les papeteries, l'Alcan, la Norton, échappent aux exigences de la loi sur la qualité de l'environnement par des règlements inadéquats.

Pour le futur, exigeons la pratique de l'évaluation environnementale pour tous les projets de développement économique. La promulgation de l'article 2N du règlement sur les études d'impact assujettirait les projets industriels privés et publics au processus de l'évaluation environnementale publique.

Voilà qui donnerait vraiment des dents à la loi de protection de l'environnement.

— MICHEL FUGÈRE

Mouvement Vert Mauricie
St-Mathieu du Parc, le 19 janvier.

Ce fléau roulant

Lettre à M. Marc Belva

QUELS sont donc ces mouvements qui se retrouvent brimés par le port de la ceinture ? Considérez-vous votre auto comme un terrain de jeu ? Le port de la ceinture n'a jamais été, et ne sera jamais, une attaque à mes libertés : je suis pleinement conscient des coûts qu'entraînent à la collectivité les blessures dues à un accident de la route.

Durant mon enfance, j'ai dû visiter à deux reprises les hôpitaux, suite à de simples freinages rapides, évidemment alors je ne portais pas la ceinture ; mes enfants seront toujours attachés.

Désolé, l'auto propre n'existe pas. Vous faites facilement abstraction de la construction de la voiture elle-même, ainsi que de toutes les infrastructures reliées à son utilisation et qui sont des activités très polluantes.

En ce qui a trait à vos combustibles miracles, un peu de lecture sur le sujet vous informerait que le gaz naturel par sa combustion incomplète libère du méthane, qui comme le gaz carbonique, participe à l'effet de serre, mais avec un impact négatif quatre fois plus grand. Le propane n'est pas beaucoup mieux. Vous faites la même erreur que



PHOTO JACQUES GRENIER

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard.

tous font, vous abordez le problème de façon incomplète, sans tenir compte de l'ensemble des facteurs liés à l'utilisation de l'automobile. Ce manque d'approche globale rend nulle votre analyse environnementale du problème.

Vous vous portez à la défense des droits individuels de ces chers automobilistes. Tout droit donné à un individu ne peut être accordé que s'il n'affecte en rien l'ensemble de la collectivité, dans ce cas-ci, la collectivité planétaire.

Vous trouvez mon approche planétaire hors de proportion, mais c'est bien là au contraire que se situe la problématique de la surutilisation des automobiles. Vous demandez au gouvernement d'arrêter d'harcéler cette espèce que vous considérez menacée, « la vache à lait roulante ». Au même titre que les fumeurs, l'automobiliste d'aujourd'hui doit faire face à ses responsabilités envers la collectivité, il doit assumer l'ensemble des frais qu'il impose à la collectivité.

Malheureusement, la majorité de la population partage votre conception du problème. Mais au début de cette nouvelle décennie, si les questions environnementales sont « in », nous devons nous poser des questions sur notre vision régionaliste de cette planète en perdition.

Cher Monsieur, qu'elle sera donc cette planète que vous laisserez en héritage à nos enfants ?

— JEAN-FRANÇOIS MOISAN
étudiant en environnement
Montréal, le 19 janvier.

Petit condom

Changeons le règlement

UN RÈGLEMENT sur les aliments, drogues et instruments médicaux établit que le condom doit avoir une largeur de 4,5 cm à 5,5 cm et une longueur de 16 cm. Des tests sur 26 marques disponibles au Québec montrent que tous sont conformes à ce règlement.

Cet éventail de choix de condoms n'est pas adéquat à tous les organes et par conséquent ne peut protéger les hommes de toutes les maladies transmissibles sexuellement, sida inclus, et d'éventuelles paternités.

Certains ne peuvent utiliser le condom parce que leur sexe en érection est plus petit que la dimension minimale permise par le Règlement, et sont directement brimés dans leur sexualité.

L'idée de permettre une dimension plus petite de condoms sur le marché bouscule beaucoup de valeurs et de préjugés car si tous sont protégés, cela sous-entend que la majorité des adolescents pourraient l'être et notre société n'est pas prête à l'accepter.

Mais ce refus pénalise la sexualité de milliers d'êtres majeurs. En plus de ne pouvoir les protéger, l'existence de petits formats de condoms contribue grandement à développer les préjugés du pénis anormal.

Pour tous les hommes insatisfaits des droits et protection qui leur reviennent, demandons un élargissement de l'éventail des formats de condoms auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

— DENISE DESROCHERS
étudiante en sexologie
Verdun, le 22 janvier.

La CUM refuse un nouveau plan des employés d'entretien de la STCUM

Martin Pelchat

APRÈS AVOIR essayé un refus de la part de la CUM à leur demande d'audiences publiques sur la question des nouveaux horaires dans les garages, les employés d'entretien de la STCUM sont revenus à la charge hier, au terme d'une nouvelle assemblée générale, avec cette fois la proposition de tenir des audiences sur la vaste réorganisation mise de l'avant par la direction de la société.

Une réorganisation dont la question des changements d'horaires n'est qu'un aspect et qui selon le président du syndicat, Normand Lamoureux, rime de plus en plus avec une réduction des services.

Mais le président du Comité exécutif de la CUM, Michel Hamelin, est catégorique. Pas question d'audien-

ces publiques de la Commission du transport en commun là-dessus.

« Il y a un endroit pour discuter de ça et c'est la société de transport, dit-il. Il y a des discussions avec eux depuis deux ans. Que ça reste au niveau de la société de transport. »

Les employés d'entretien, eux, estiment que la Commission, dont le mandat est d'examiner les grands enjeux du transport en commun, est le forum idéal pour étudier cette question.

« Le but de la réorganisation est de faire cadrer le fonctionnement de la flotte avec les budgets, dit M. Lamoureux. Elle vise une diminution du service à la clientèle. C'est donc un problème qui ne concerne pas uniquement les employés de la STCUM mais aussi toute la population mont-réale. »

La réorganisation est un des sujets discutés à la table des négociations

pour le renouvellement de la convention collective des employés d'entretien. Récemment, la STCUM a aussi accepté de porter à la table des négociations la question des nouveaux horaires.

« Malheureusement, nous sommes obligés de constater que cette ouverture de la STCUM ne s'est pas réalisée à la table de négociation », affirme M. Lamoureux.

Inquiète de la tournure des événements, la présidente de la Société, Louise Roy, a rencontré vendredi l'exécutif syndical. Mais selon Normand Lamoureux, Mme Roy n'est disposée qu'à « faire quelques concessions pour quelques salariés ».

Inquiet, Michel Hamelin l'est également. « Mais tant qu'on se parle, il y a de l'espoir », dit-il.

Les parties se rencontrent aujourd'hui en présence du conciliateur Marcel Boisvert.

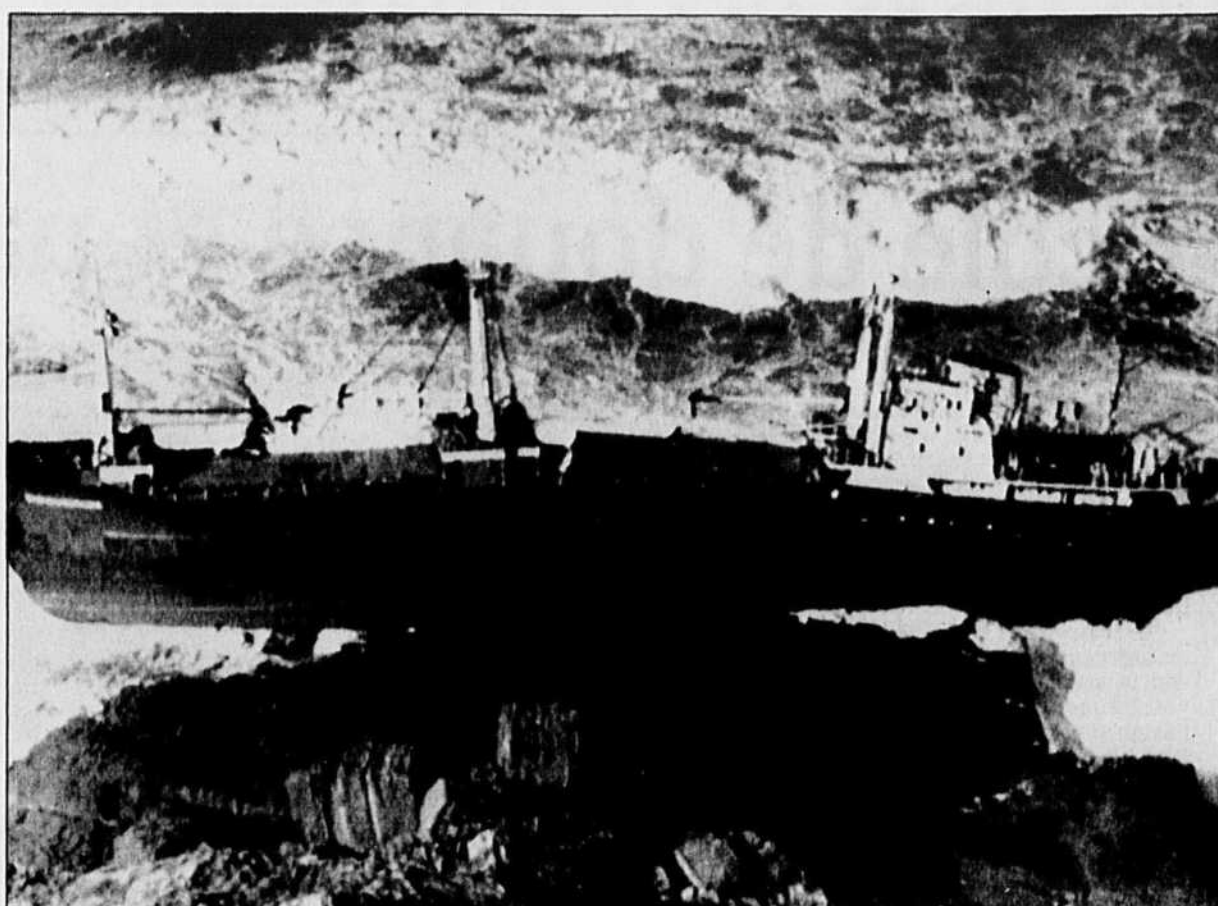


PHOTO AP

Fâcheuse position

Telle était la fâcheuse position dans laquelle se trouvait, hier, le petit cargo paraguayen *Boqueron* rejeté sur la côte nord de l'Espagne au plus fort de la tempête vendredi soir alors qu'il tentait de gagner le port de Santander. L'équipage a été secouru mais les vents violents qui se sont abattus en Europe ont fait plus de 50 morts et des dégâts inestimables. En France trois pêcheurs sont disparus en mer alors que des vents de plus de 200 km/h ont balayé les côtes de l'Europe de l'Ouest. En fin de semaine, la tempête, devenue brise forte, est allée mourir dans les pays de l'Est.

Les employés de Direct Film disent non

d'après la Presse Canadienne

TOUT EN reconnaissant la situation financière précaire de l'entreprise, les employés de Direct Film, réunis en assemblée générale, hier, ont rejeté dans une proportion de 97 % l'ultimatum en six points lancé par la direction, il y a dix jours, pour relancer l'entreprise. Ils ont cependant mandaté, à l'unanimité, leur exécutif syndical pour qu'il négocie la réouverture de leur convention collective.

« Les membres ont voulu ainsi ex-

primer à leur employeur que ce n'est pas par la voie de l'ultimatum ni par une campagne de peur qu'on établira un climat propice à la relance de l'entreprise et à la protection des emplois », a expliqué Mme Line Galarnau, présidente du syndicat affilié à la CSN.

Le 19 janvier dernier, Direct Film présentait à ses 520 employés une liste de six conditions, « à prendre ou à laisser », comprenant notamment des réductions de salaires de l'ordre

de 45 %. L'entreprise, propriété de Federal Industries, de Winnipeg, exigeait aussi la fermeture des magasins non-rentables et celle du siège social d'Anjou, le franchisage de certains magasins, l'élaboration de nouvelles stratégies de mise en marché et la réouverture des conventions collectives. De plus, Direct Film souhaiterait que ses 65 gérants de magasins ne soient plus des syndiqués mais des cadres.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Les militants

à tout ça Jean Chrétien, revenant constamment à la charge quant à la nécessité d'un gouvernement central fort.

Des événements qui confirment, si besoin était, qu'au Canada anglais, Jean Chrétien est du bon côté du débat constitutionnel. Mais hier, des hauts-placés au sein du parti s'inquiétaient de la tournure que prend le malaise interne du parti relati-

vement au lac Meech. En fin de semaine, plusieurs libéraux ontariens se disaient inconfortables à l'idée d'être associés de trop près à un échec de l'accord. Et certains accusent carrément Jean Chrétien d'avoir légitimé des sorties virulentes comme celles de son adversaire Wappel.

« Ceux d'entre vous qui pensent que les politiques de la division vont servir ce parti se trompent », leur lance à ce sujet Sheila Copps dans une allusion à peine voilée à la décision de Jean Chrétien de faire sa campagne sur le dos du lac Meech.

En marge de confirmer la profondeur du déchirement relatif au lac Meech, ce débat n'a pas changé l'allure actuelle de la course.

Chez Jean Chrétien, aucun faux pas majeur susceptible de lui faire perdre son avance dans la course. Sa

performance était plutôt hésitante au début alors qu'il a collé ligne par ligne à un texte, mais pas suffisamment pour lui donner l'allure d'un politicien « rouillé ».

Paul Martin ne s'est pas fait de tort non plus. Certains militants avouaient même être surpris de constater qu'il était capable de donner la réplique aux Chrétien et Copps. Mais à l'issue du débat, la députée de Hamilton lui colle plus que jamais aux talons.

Avec une performance généralement solide, Sheila Copps s'est maintenue dans le peloton de tête de la course, en bonne posture pour bénéficier de la moindre défaillance de Paul Martin.

L'entrée en scène de Clifford Lincoln a, quant à elle, eu ses hauts et ses bas. C'est ainsi que l'ancien ministre québécois a « oublié » de par-

ler français dans son discours d'ouverture, un geste pour le moins incongru pour un aspirant-député dans Chambly. D'ailleurs, du début à la fin du débat, c'est Jean Chrétien qui a eu le plus souvent recours au français.

En plus, Clifford Lincoln a inquiété plus d'un militant avec le discours qu'il a prononcé. « Qu'arriverait-il, a-t-il demandé à des libéraux interloqués, si un arbre ou un poisson pouvaient venir au micro et vous demander eux-mêmes si vous allez vous occuper d'eux ? » Une envolée sur l'environnement qui n'a pas convaincu tout le monde.

Dans l'ensemble, ce sont des nuances qui séparent les principaux candidats sur la plupart des autres grands sujets.

En matière de défense, Jean Chrétien se démarque parce qu'il prône le retrait des forces canadiennes en Europe.

Sur le libre-échange, un seul candidat, John Nunziata, préconise l'abandon pur et simple du traité canado-américain.

Sur la clause dite nonobstant de la Constitution, tous les candidats la dénoncent. Ni Jean Chrétien, ni Paul Martin ne croit qu'il serait réaliste de promettre de l'éliminer. Paul Martin dit qu'un gouvernement qu'il dirigerait n'y aurait jamais recours. Clifford Lincoln proposerait une résolution engageant le Parlement fédéral à ne jamais y avoir recours sur des questions ayant trait à des droits fondamentaux. Il inviterait les provinces à adopter la même résolution.

Sur les dépenses de la campagne, John Nunziata et Sheila Copps s'insurgent contre le plafond de deux millions \$ fixé par le parti. Sheila Copps a mis ses adversaires au défi de dévoiler la provenance et la somme de chaque contribution à leur caisse. Cependant, elle ne le fera elle-même que si ses adversaires s'engagent à l'imiter.

Le prochain débat de la campagne aura lieu à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest le 10 février.

◆ Un éventuel

ques Parizeau, c'est de penser qu'à l'échéance du 23 juin, le premier ministre du Québec se retrouvera dans de mauvais draps. Le chef du PQ n'écarte pas l'hypothèse que Robert Bourassa tente alors une volte-face, un retour à une position plus nationaliste, pour sauver son avenir politique. Mais à son avis, ce serait trop peu trop tard, parce qu'il n'aurait plus alors aucune crédibilité.

Pour Jacques Parizeau, le débat sur le lac Meech a un caractère unique également en ce qu'il a ébranlé les convictions de nombreux fédéralistes québécois, qui entrevoient maintenant l'option souverainiste comme une alternative acceptable et crédible. Phénomène qui trouve son prolongement jusque dans le monde des affaires. Et quand il entend des porte-parole du Canada anglais déclarer : « Si les Québécois veulent se séparer, laissons-les aller », il s'en réjouit davantage.

Il en conclut que l'idée de la souveraineté reçoit depuis quelque temps une « réceptivité » jamais atteinte auparavant, aussi bien au Québec qu'au Canada anglais. Et face à cette situation, il ne serait pas étonné, qu'une fois l'échec de Meech

consacré, le gouvernement Mulroney « tente de se lancer dans l'arène de la souveraineté » pour bloquer le processus de la libération politique.

En plus du discours optimiste de leur chef, les péquistes ont eu deux bonnes occasions de se réjouir. Ils ont réservé une ovation debout à leur vice-président, Bernard Landry, qui s'est longuement amusé à ridiculiser et mitrailler les prétentions de Jean Chrétien. Puis, samedi soir, dans le cadre du dîner-bénéfice organisé par le comté de Bourget, ils ont entendu Pierre Bourgault leur dire que l'indépendance est à portée de vue. Réchauffés à bloc, de retour hier au conseil national, ils étaient pressés d'en finir avec le fédéralisme. Ils étaient même disposés à voter une résolution visant à interdire au fédéral de dépasser le délai du 23 juin et à reprendre immédiatement les négociations avec Ottawa pour établir le montant de « la prime de séparation ». Quelques témoins du parti, plus fûtes que d'autres, ont jugé que c'en était trop et l'on fait comprendre à l'assemblée, qui a rejeté la résolution.

Depuis que les disciples du professeur Parizeau ont fait sauté le trait d'union qui reliait la souveraineté à l'association et que le chef a refait l'unité autour de l'option, il n'y a plus de vrais débats de fond au PQ. Ainsi, cette réunion du conseil national était aussi terne que les précédentes. À la toute fin des assises, il y a eu un moment d'émotion quand est apparue à l'écran de l'audio-visuel la figure de René Lévesque s'adressant à la foule déprimée réunie au Centre Paul-Sauvé, le soir de la défaite référendaire : « Si j'ai bien compris, vous êtes en train de me dire, à la prochaine fois ». L'inspiration qui a permis à la direction du parti de trouver le slogan de la campagne de financement.

◆ Les Roumains

taient le pavé depuis déjà plus de six heures — ont rompu le barrage des forces de l'ordre. Renforcé par une demi-douzaine de chars T-54 dont les mitrailleuses n'étaient pas approvisionnées, le cordon de soldats, la kalachnikov en bandoulière, n'a pas résisté à la poussée de la foule jusque-là disciplinée.

En moins de deux minutes, plusieurs centaines de manifestants avaient envahi le terre-plein atteignant le perron rehaussé de quelques marches courant sur toute la façade. Directement sous les fenêtres, les cris redoublaient : « Sortez, sinon on vous sort ». « Non à la perestroïka, non à Gorbatchev. Nous ne voulons pas du communisme ».

Quelques minutes plus tard, c'était le cordon retenant les manifestants pro-CFSN qui cédait à son tour et les partisans du pouvoir atteignant les marches du perron. Insultes et slogans ont été échangés pendant la face-à-face de quelques heures. Quelques bousculades ont été également signalées mais apparemment aucune bagarre ou sérieux échange de coups.

Bien après la tombée de la nuit, plusieurs milliers de personnes, dans le froid et la brume, pataugeaient toujours dans une boue glaciale de neige fondue pour avoir été trop piétinée.

Pour se réchauffer, dans la lumière jaunâtre dispensée par de rares réverbères, plusieurs centaines de personnes constituées en cortège tournaient en cercle sur l'immense place bordée par les imposants bâtiments du ministère des Affaires étrangères où le CFSN siège en permanence.

Convoquée par les trois principaux partis pour demander la démission du CSFN et la formation d'un gouvernement de coalition jusqu'à la tenue d'élections libres, la manifestation avait été interdite par les autorités.

◆ Un Airbus

cité, mais devient partenaire dans les droits sur la technologie, a-t-il expliqué.

Plus tôt dans la journée, hier, le président d'une banque allemande qui a prêté quelque 4,2 milliards \$

aux autorités québécoises depuis quelques années a dit que le Québec était un bon emprunteur.

« Il ne voit que des avantages au Québec », a rapporté Robert Bourassa à la suite d'une rencontre avec le président de la Westdeutsche LandesBank, M. Friedel Neuber.

Une liste remise à la presse par la délégation du Québec à Dusseldorf indique que la banque de M. Neuber a été mêlée à des prêts de 2,1 milliards \$ à Hydro-Québec, de 300 millions \$ à la ville de Montréal et de 1,8 milliards \$ au gouvernement du Québec lui-même, soit quelque 4,2 milliards \$ au total.

M. Neuber sera lui-même à Québec en mai prochain pour une nouvelle rencontre avec le premier ministre.

Selon le rapport tracé par M. Bourassa à la suite de sa rencontre, la banque allemande ne voit qu'un seul inconvénient au Québec : l'étroitesse de son marché. « Mais cette situation est compensée par le libre-échange avec les États-Unis », a dit M. Bourassa.

Fidèle aux traditions de mutisme des banquiers, M. Neuber n'a pas rencontré la presse après avoir parlé à M. Bourassa.

Après ces rencontres à Dusseldorf, M. Bourassa se rend aujourd'hui à Bonn, capitale de l'Allemagne fédérale, pour y rencontrer des dirigeants du puissant groupe VAW, partenaire dans l'aluminerie de Sept-Îles.

Puis il s'enverra ensuite vers Berlin où il rencontrera des autorités politiques du Land (province allemande) et piquera une pointe jusqu'au célèbre mur qui a symbolisé le conflit Est-Ouest jusqu'en décembre dernier.

◆ Montréal

Parce qu'elle est devenue trop coûteuse, la « fondue à neige » de Darlington n'est plus utilisée que pour 1 % des neiges usées. Elles y sont en fait poussées dans une fosse d'eau chaude.

Le problème se pose surtout en terme de source d'énergie à utiliser pour faire fondre la neige.

« Si on pense à l'électricité, par exemple, il ne faut pas oublier que le déneigement correspond habituellement à des périodes de forte demande », explique M. Chouinard.

Les chercheurs de Polytechnique se verront enfin confier un troisième mandat, celui de mettre au point une méthode d'analyse des neiges usées.

« Cela pourra peut-être nous guider dans la façon de mener certaines opérations de déneigement », dit Marcel Chouinard.

Les deux dernières études seront utilisées pour la préparation d'un plan directeur de gestion intégrée des neiges usées.

29 janvier

par la PC et l'AP

1989 : un avion des Forces armées canadiennes s'écrase en Alaska; huit morts.

1988 : le sprinter canadien Ben Johnson améliore la meilleure performance mondiale sur 50 mètres à Toronto en franchissant la distance en cinq secondes et 15 centièmes.

1987 : fin d'un sommet islamique réuni au Koweït et consacré essentiellement à la guerre Iran-Irak; Téhéran a refusé de participer aux discussions.

1986 : le constructeur allemand d'automobiles Mercedes fête ses cent ans; des scientifiques de la Nouvelle-Écosse font une importante découverte de fossiles.

1983 : un motocycliste lance une grenade contre un camion militaire français à Beyrouth, blessant un fusilier-marin.

1980 : on apprend que l'ambassade canadienne à Téhéran a caché six membres de l'ambassade américaine pendant des semaines et les a aidés à s'enfuir d'Iran.

1973 : les États-Unis, l'Union Soviétique et 17 autres pays décident de se rencontrer à Vienne, pour essayer de parvenir à un accord sur une réduction des forces armées en Europe.

Marc Belva

Collaboration spéciale

BIEN QUE l'on parle de plus en plus d'énergies nouvelles et de solutions alternatives, la totalité des modèles actuels (nous excluons des voitures marginales comme la Trabant, la Wartburg et la Mazda RX-7) emploient toujours le moteur alternatif à combustion interne, fonctionnant sur un cycle à quatre temps (admission, compression, explosion, échappement).

Néanmoins, en quelques années, la physiologie du moteur de l'automobiliste nord-américain a considérablement évolué : on est passé du V-8 à bloc en fonte et soupapes en tête, lancé par Cadillac en 1949, à un quatre-en-ligne doté de l'arbre à cames en tête et construit en alliage léger. Plusieurs techniques ambitieuses, longtemps confinées à la compétition, se sont répandues dans les voitures les plus ordinaires.

Mais, dans la plupart des cas, il s'agit d'une démocratisation de solutions connues depuis longtemps. Peugeot proposait en 1912 une moto et une voiture dotées du double arbre et de quatre soupapes. La firme belge Pipe commercialisait à la même époque un modèle à six soupapes par cylindre. Et puis, la voiture de course étudiée en 1904 par l'Américain J. Walter Christie, une traction avant dotée d'un V-4 transversal de 14 litres, possédait neuf soupapes par cylindre (huit d'admission et une d'échappement).

La suralimentation n'est pas nouvelle non plus; le turbo figurait sur le moteur Renault du Bréguet XIV dès 1916; le compresseur mécanique de type Rootes, Eaton ou Cozette, était déjà répandu dans les années 20. Quant au compresseur type « G » de la VW Corrado, il fut abandonné en 1905, car il a toujours posé des problèmes de construction.

La plus moderne des solutions répandues demeure l'injection; tous les systèmes actuels empruntent la pompe à haute pression mise au point par Robert Bosch en 1931 et utilisée pour la première fois sur la Mercedes 300 SL en 1954. En somme, il n'y a pas eu de véritable évolution des moteurs depuis fort longtemps. L'anti-pollution constitue certes une nouveauté mais, du point de vue mécanique, ce n'est pas exactement un progrès; on peu en dire autant du silencieux d'échappement : dans les deux cas, on commence par brider un moteur qui fonctionne correctement, puis on tente de l'adapter au fonctionnement sur le mode « étouffé ».

Si les moteurs actuels fonctionnent mieux et plus longtemps que leurs ancêtres, c'est à cause de progrès effectués dans d'autres domaines : la robotique et le laser nous ont donné des pièces taillées et assemblées avec une extrême précision doublée d'une parfaite régularité; la métallurgie, assis-

tée par l'ordinateur, permet d'obtenir des alliages possédant exactement les propriétés requises; ainsi, les pistons Honda suralésés sont réalisés dans un alliage différent afin que leur masse soit identique à celle des pistons de série. Les placages à base de « silicone », employés surtout dans les voitures de prestige, donnent aux cylindres une dureté voisine de celle du diamant; enfin, les lubrifiants actuels, notamment les huiles qui répondent à la norme « SG », possèdent des propriétés fantastiques et résistent mieux que jamais à la chaleur, à la saleté, à la pollution, etc.

L'amélioration continue du rendement (rapport cylindrée/puissance) est obtenue par un raffinement de certains éléments : les chambres de combustion adoptent des formes hémisphériques, pentues ou polylobées, favorisant la turbulence; l'angle inclus entre les soupapes a été réduit dans le même but; les systèmes d'injection se raffinent et le débit des injecteurs tient compte d'un nombre croissant de paramètres; enfin, le calage de l'allumage obéit à des cartes en trois dimensions, ce qui lui permet de s'ajuster exactement aux besoins du moment comme aux possibilités du moteur. Le dessin des tubulures d'admission et d'échappement progresse rapidement grâce aux techniques CAO/FAO, que l'on appelle désormais l'IAO (ingénierie à l'aide de l'ordinateur), tant l'ordinateur s'est imposé dans tous les secteurs de la conception.

L'allumage est probablement ce qui progresse le plus dans les voitures d'aujourd'hui. En moins de deux ans, le double allumage (deux bougies par cylindre) et les systèmes sans distributeur, munis de plusieurs bobines qui alimentent chacune un ou deux cylindres, se sont répandus très rapidement. Outre qu'ils augmentent la fiabilité et facilitent le démarrage, ces systèmes favorisent la dépollution en diminuant les quantités de carburant non brûlé qui passent dans l'échappement. En outre, la puissance des systèmes a augmenté, au point que la plupart des allumages actuels comportent un danger de mort pour celui qui les manipule sans précaution. Mais là encore, il n'y a guère de nouveautés : le double allumage est obligatoire en aviation depuis des décennies, et puis la Ford modèle T de 1908 possédait déjà quatre bobines dont le courant pouvait jeter un homme à terre.

On constate par ailleurs que les mécaniques actuelles satisfont à des modes plutôt qu'à des besoins réels des automobilistes. Le turbo et les quatre soupapes, les plus populaires des techniques « sophistiquées », présentent le même problème : un défaut de remplissage aux bas régimes qui les rend peu agréables dans un environnement urbain, sans compter qu'ils imposent un pilotage « pointu » à celui qui veut en extraire le maximum. Le compresseur mécanique (alias

« superchargeur »), qui offre le meilleur rendement possible aux bas régimes, est extrêmement peu répandu, sans doute parce qu'il impose au vilebrequin des contraintes épouvantables. Cependant, le compresseur mécanique débrayable, qui permet d'obtenir la superpuissance lorsque c'est nécessaire et de ménager le moteur et l'essence le reste du temps, n'est offert par aucun constructeur, alors qu'il équipait les meilleures Mercedes ou Bentley des années 20 et 30.

Les trois soupapes par cylindre « système Bugatti » (deux soupapes d'admission, une d'échappement) présentent à première vue des qualités supérieures aux quatre soupapes : le potentiel de puissance est presque aussi grand et un trois-soupapes peut fort bien tourner à 10 000 tours/min; ce qui ne l'empêche pas d'offrir un très bon rendement à bas régime, de sorte que la souplesse d'un tel moteur ne mérite que des éloges. En outre, la culasse à trois soupapes est moins lourde, moins complexe, plus facile d'accès, moins coûteuse, moins encombrante; elle se contente aisément d'un simple arbre à cames en tête, ce qui résulte dans un compromis rendement/complexité difficilement égalable. On trouve bien quelque trois-soupapes ici ou là (sur la Toyota Tercel, la Mazda 929, le 626/Ford Probe), mais nul ne songe à offrir un V-8 à 24 soupapes, alors qu'un tel moteur présente un fort potentiel de séduction. En revanche, Mercedes a dû affubler son V-8 à 32 soupapes d'arbres à cames à synchronisation variable, dont la complexité a tout du casse-tête chinois, à la seule fin de palier la mollesse d'un quatre-soupapes aux régimes inférieurs.

Si le moteur 1990 connaît peu de progrès réels en termes de mécanique, il s'est doté de dispositifs répondant à des exigences si typiquement américaines qu'elles n'ont pas d'équivalents français : la mécanique d'aujourd'hui est « fail-safe », « fool-proof », « over-engineered ». C'est-à-dire qu'elle fonctionne même en cas de panne, qu'elle résiste aux imbéciles et qu'elle dure plus longtemps que la voiture correspondante.

En revanche, le rendement des moteurs est conditionné par le code de la route allemand. L'Autobahn est le seul endroit public où l'on puisse exploiter légalement les qualités des moteurs actuels. Le succès japonais des récentes années peut s'expliquer par le fait que, depuis 1983, les nippones sont conçues en fonction des exigences germaniques. Mais, depuis ce temps, la circulation et le réseau nord-américain n'ont pas cessé de se détériorer, de sorte que, dans l'ensemble, les voitures 1990 sont peu adaptées aux besoins du Québécois moyen. Et c'est pourquoi, dans la conjoncture actuelle, une camionnette ou une fourgonnette constituent un achat plus rationnel.